

PRÉSIDENTE

M. Tebboune
préside un Conseil
des ministres

P. 24

ALGÉRIE-EMIRATS ARABES UNIS

**Plusieurs activités du chef
d'Etat-major de l'ANP par
intérim à Abu Dhabi**

P. 24

PARLEMENT

**Une délégation de l'APN à la
Réunion du Réseau parlementaire
mondial de l'OCDE à Paris**

P. 24

49^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE LA NATIONALISATION DES HYDROCARBURES

L'enjeu de la transition énergétique

L'Algérie célèbre aujourd'hui le 49^{ème} anniversaire du recouvrement de sa souveraineté sur le domaine des hydrocarbures, le 24 février 1971. La célébration intervient dans un contexte particulier marqué par des mutations politiques et économiques importantes, à travers un "nouveau pacte" reposant notamment sur la transition énergétique qui constituera désormais

un levier du développement, vus les potentialités que recèle le pays en termes de ressources d'énergies renouvelables. La transition englobe également des politiques publiques d'efficacité énergétique ainsi que pour l'optimisation de l'exploitation des gisements d'hydrocarbures.

P. 5

DKnews



SECTEUR DE LA COMMUNICATION

**"«L'urgence» de
réguler les chaînes de
télévision privées"**

P. 3

INVESTISSEMENT

**Le FCE réclame
la révision
des missions
du CNI**

P. 24

INFLATION

**Le taux moyen
annuel a atteint
+1,9% en janvier
2020 (ONS)**

P. 6

G20

**Examen
des retombées
du nouveau
coronavirus**

P. 7

SANTÉ

CONSTIPATION :

**Adopter
la bonne
alimentation
pour relancer
le transit**

P.p 12-13

FOOTBALL

LIGUE 1 (19^E JOURNÉE) USMA-MCA, AUJOURD'HUI
AU STADE DU 5-JUILLET (17H45) :

**Le MCA
mène
le bal**

P. 21



NOMS DE
DOMAINE
SUR INTERNET

**Ça
coutera
plus
cher**

P. 16

MDN

LUTTE CONTRE
LA CRIMINALITÉ

**5 narco-
trafiquants
arrêtés à
Tlemcen et
Aïn Defla**

P. 8

SELON LA SADEG Perturbation de l'alimentation en électricité entre le 25 et le 29 février dans l'ouest d'Alger

Une perturbation de l'alimentation en électricité concernera plusieurs quartiers des communes de Cheraga et de Ouled Fayet (Alger Ouest) entre le 25 et le 29 février, a indiqué dimanche la Société algérienne de distribution de l'électricité et du gaz (SADEG) dans un communiqué.

Ainsi, la direction de distribution de Bologhine, relevant de la Concession de Distribution d'Alger, informe que dans le cadre de travaux d'entretien de postes électriques, la perturbation de l'alimentation en électricité entre le 25 et le 27 février concernera une partie de la Cité 1.018 logements LSP Semrouni (Ouled Fayet) entre 9h et 16h.

Le 29 février prochain, la perturbation concernera trois quartiers de la commune de Cheraga: le domaine Morsli, le domaine Djeroune les Dunes et Smia 1 Route des Dunes.

Pour plus d'information, la direction de Distribution de Bologhine, met au service de sa clientèle le numéro 3303 et s'excuse pour les désagréments que pourraient occasionner ces coupures d'électricité.

Coupure de gaz mardi dans la commune d'Eucalyptus

L'alimentation en gaz au niveau de la commune d'Eucalyptus (Est d'Alger) sera perturbée mardi prochain à partir de 5h en raison de travaux de renforcement du poste de distribution public de Cherarba, a indiqué lundi un communiqué de la Direction de distribution d'El Harrach relevant de la Société algérienne de distribution de l'électricité et du gaz d'Alger. Cette perturbation, programmée de 5h jusqu'à 19h, affectera deux quartiers de la commune d'Eucalyptus: la Cité El Djomhouria et Hai Mahieddine-Cherarba, précise la même source. De plus, des postes moyenne pression sont concernés par ladite coupure: Algérienne des eaux (ADE), Eurl BAHHA Cherarba, Eriane Mousse, Sarla SBA Sodas et Boissons d'Algérie, Sarl SAFGI Abas Terki, Lycée Messaouda Djaida, Lycée 1.000 Rmadnia.

La Direction de distribution d'El-Harrach met à la disposition de ses clients, pour toute information complémentaire, le numéro de son centre d'appel 3303 et s'excuse pour les désagréments que pourrait occasionner cette coupure de l'alimentation en gaz.

► GESTION DE LA MOBILITÉ UNIVERSITAIRE Rencontre internationale le 26 février à Oran

L'Université des sciences et de la technologie d'Oran "Mohamed Boudiaf" (USTO-MB) accueillera, mercredi prochain, la Conférence finale du programme international "Erasmus+ ICMED" dédiée à la gestion de la mobilité universitaire, a-t-on appris samedi du chargé de la communication de cet établissement d'enseignement supérieur. La rencontre sera consacrée au programme intitulé "ICMED" (Mobilité internationale du crédit dans la région méditerranéenne) portant renforcement des capacités de l'enseignement supérieur à gérer les programmes de mobilité universitaire internationale, a précisé, à l'APS, Maar Boudia. "La conférence sera l'occasion de discuter des défis futurs de la mobilité internationale du crédit (évaluation des unités d'enseignement) dans la région euro-méditerranéenne", a expliqué M. Boudia.

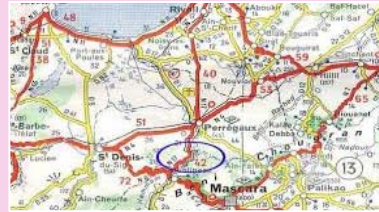
Plusieurs enseignants et étudiants sont attendus à cet événement qui verra également la participation de recteurs des universités du pays, des représentants d'universités étrangères partenaires et des institutions de coopération internationale.

"Cette journée permettra aux différentes parties prenantes d'échanger les meilleures pratiques, expériences et informations sur les programmes de mobilité internationale", a-t-on souligné.

"La Conférence sera précédée, mardi, par un atelier de formation de formateurs visant à renforcer les compétences des participants dans la gestion des programmes de mobilité internationale et de jouer, à leur tour, le rôle de formateurs au sein de leur université", a fait savoir le chargé de la communication de l'USTO-MB.



SELON LE CRAAG Secousse tellurique de magnitude 3.0 dans la wilaya de Mascara



Une secousse tellurique de magnitude 3.0 sur l'échelle ouverte de Richter a été enregistrée samedi à 20h36 dans la wilaya de Mascara, indique un communiqué du Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG). L'épicentre de la secousse a été localisé à 12 kilomètres au sud-ouest de Mohammadia (Wilaya de Mascara), précise la même source.

ACCIDENTS DE LA ROUTE 8 morts et 30 blessés en 24 heures selon la Protection civile

Huit (8) personnes sont décédées et 30 autres ont été blessées dans 9 accidents de la circulation survenus ces dernières 24 heures à travers le territoire national, indique dimanche un bilan de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Bechar où deux personnes ont trouvé la mort et 4 autres ont été blessées suite à une collision entre 2 véhicules légers dans la commune de Bechar, précise la même source. Par ailleurs, deux filles âgées de 11 ans et 14 ans sont décédées asphyxiées par le monoxyde de carbone émanant de chauffe eau, au niveau de la cité 88 logements, commune de d'Afflou, dans la wilaya de Laghouat. Les éléments de la Protection civile ont, d'autre part, porté secours à 5 personnes blessées, suite à l'effondrement d'un toit d'une bâtisse à la cité du colonel Lotfi, commune de Bir el Djir, dans la wilaya d'Oran.

MOSTAGANEM Démantèlement d'un réseau national de trafic de drogue et saisie de 2 kg de kif traité (sûreté)

La brigade de lutte contre la drogue de la sûreté de wilaya de Mostaganem a réussi à démanteler un réseau national spécialisé dans le trafic de la drogue, lors d'une opération qui a la saisie de près de 2 kg de kif traité, a-t-on appris dimanche, de ce corps de sécurité. Ce réseau criminel, activant au niveau des wilayas de l'ouest du pays, est composé de 8 personnes âgées de 22 à 44 ans et originaires des wilayas de Mostaganem et d'Oran, a indiqué le lieutenant Bachir Belkacem, chargé de l'information auprès de la sûreté de wilaya. L'opération est intervenue, selon le même responsable, suites aux renseignements, faisant état d'un principal suspect résidant dans l'un des quartiers de la ville de Mostaganem, où il traite ses opérations de commercialisation de drogue avec ses partenaires de la ville d'Oran. Après des opérations de surveillance et suivi des suspects, la police a pu identifier le lieu et la date de la passation du marché et surprendre le réseau, ce qui a abouti à l'arrestation de deux personnes en flagrant délit et la saisie du véhicule, contenant 1 kg et 640 grammes de kif traité, des armes blanches, un télescope nocturne et une somme d'argent. Le principal mis en cause et son acolyte ont également été arrêtés, avec la saisie d'un deuxième véhicule et une motocyclette, utilisées pour livrer la drogue et transporter des membres de ce réseau criminel, a ajouté la même source.

Un dossier judiciaire a été élaboré contre les quatre prévenus pour les présenter devant le procureur de la République près le tribunal de Mostaganem, pour les chefs d'inculpation de possession et trafic de drogue, et association de malfaiteurs.

TISSEMSILT Mort d'une fillette suite à une fuite de gaz selon la protection civile

Une fillette a trouvé la mort par asphyxie et quatre membres de sa famille ont été sauvés suite à l'inhalation du monoxyde de carbone dans leur domicile à Khémisti (Tissemsilt), a-t-on appris du chargé de l'information à la direction de la protection civile Abdelghani Betoumi.

La fillette âgée de 14 ans, a-t-il dit, a été asphyxiée par le gaz émanant du chauffage dans le domicile familial situé à hai "El wiam El Madani" de la ville de Khémisti, signalant que son corps a été déposé à la morgue de l'établissement hospitalier public de Tissemsilt.

La fuite de gaz a aussi importuné quatre autres membres de la famille (le père et trois enfants) qui ont reçu les premiers soins sur place avant de les évacuer à la polyclinique de Khémisti.

Les services de police ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances de l'accident, a-t-on fait savoir.

MASCARA Le président d'APC de Zahana démis de ses fonctions

Le wali de Mascara, Abdelkhalek Sayouda a mis fin dimanche aux fonctions du président d'APC de Zahana qui fait l'objet d'une condamnation par la justice, selon un communiqué de la wilaya.

La même source a indiqué que la chambre pénale de la Cour de justice de Mascara a, en date du 1er décembre 2019, avait condamné le président d'APC de Zahana dans une affaire liée à la gestion de la commune.

Le wali de Mascara a pris cette décision en vertu de l'article 43 du code communal selon lequel il est mis fin aux fonctions d'un élu ayant fait l'objet de poursuites judiciaires en raison d'un crime ou d'un délit en rapport avec les devoirs publics, pour des actes contraires à la morale ou faisant l'objet de procédures judiciaires l'empêchant de poursuivre son mandat électoral de manière adéquate, jusqu'à l'émission d'un jugement définitif de la part de la juridiction compétente, a-t-on souligné.



● BANQUE - CHANGE Cotations hebdomadaires des billets de banque



Cotations hebdomadaires des billets de banque, valables à compter du dimanche 23 février 2020, communiquées par la Banque d'Algérie

Billets de banque	Achat	Vente
1 USD	119,26	126,55
1 EUR	128,62	136,50
1 CAD	90,04	95,56
1 GBP	153,77	163,20
100 JPY	106,68	113,21
1 SAR	31,80	33,74
1 KWD	388,87	412,87
1 AED	32,47	34,45
100 CHF	12.110,58	12.855,09
100 SEK	1.215,45	1.290,04
100 DKK	1.722,16	1.827,56
100 NOK	1.280,37	1.359,40

SECTEUR DE LA COMMUNICATION Belhimer souligne "l'urgence" de réguler les chaînes de télévision privées

Le ministre de la Communication, Porte-parole du gouvernement, Ammar Belhimer, a souligné dimanche que l'une des tâches majeures du plan d'action du secteur consiste à réguler et à organiser l'activité des chaînes de télévision privées, affirmant que cette "urgence" est dictée par le traitement de l'actualité nationale "subjectif et contraire à la déontologie", observé par certaines chaînes.

"L'urgence de réguler cette activité est dictée par le traitement subjectif et contraire à la déontologie, voire subversif, de certaines chaînes privées à l'encontre de notre pays", a-t-il déclaré dans un entretien accordé au quotidien El Watan.

Une démarche qui "permettra l'encadrement des chaînes de télévision privées par la loi algérienne" et "contribuera aussi à l'amélioration de l'exploitation des capacités du satellite +Alcomsat-1+", a-t-il estimé.

Il a expliqué, à ce titre, que "la révision de la loi organique sur l'information va inévitablement engendrer la révision de la loi relative à l'audiovisuel, notamment en ce qui concerne l'élargissement du champ audiovisuel au privé pour englober les chaînes à caractère général et non plus «thématiques», comme elles sont injustement qualifiées aujourd'hui".

M. Belhimer a fait savoir, à ce propos, que ces chaînes de télévision privées, au nombre de cinquante (50) et qui s'adressent au public algérien, sont "régies par le droit étranger".

"Six (6) chaînes seulement ont bénéficié d'une accréditation provisoire pour l'ouverture de bureaux de représentation en Algérie", a-t-il précisé, rappelant à ce sujet que "ces accréditations ne représentent



nullement des autorisations pour la création de chaînes de télévision privées".

Il a rappelé, dans ce contexte, qu'en application de la loi relative à l'activité audiovisuelle qui représente le cadre juridique organisant le champ audiovisuel, les chaînes publiques et privées activent en Algérie sont "encadrées par trois textes réglementaires encore effectifs".

Il s'agit du "décret exécutif fixant les conditions et les modalités de mise en œuvre de l'appel à candidature pour l'octroi de l'autorisation de création d'un service de communication audiovisuelle thématique", du "décret exécutif fixant le montant et les modalités de versement de la contrepartie financière liée à l'autorisation de création d'un service de communication audiovisuelle thématique" et du "décret exécutif portant cahier des charges générales fixant les règles imposables à tout service de diffusion télé-

visuelle ou de diffusion sonore". Le ministre a annoncé, en outre, la finalisation du premier réseau de Télévision numérique terrestre (TNT) qui remplacera la Télévision analogique, comme fixé par l'Union internationale de télécommunication (UIT), à compter du 17 juin 2020.

"Ceci permettra le déploiement de la Radio numérique terrestre (RNT) et, donc, de prendre en charge les futures chaînes radios autorisées", a-t-il ajouté, précisant que cette technologie a pour avantage "la diffusion d'un très grand nombre de chaînes (9 à 18 radios par fréquence) avec une meilleure qualité d'écoute et des services à valeur ajoutée".

Interrogé sur la nouvelle loi sur la publicité, M. Belhimer a affirmé que le ministère de la Communication "élaborera un avant-projet de loi relative aux activités publicitaires afin de les organiser et de fixer les règles inhérentes à leur

exercice". Celle-ci, a-t-il poursuivi, doit "concilier les impératifs économiques (la quête de supports efficaces et performants), les exigences politiques (la préservation du pluralisme par la lutte contre la formation de monopoles et d'abus de positions dominantes) et les nécessités sociales (défense de l'enfance, lutte contre les fléaux sociaux, etc)".

Evocant le Hirak, le ministre a rappelé que le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, "a conféré au +hirak béni- l'objectif patriotique historique d'avoir épargné à l'Etat algérien un effondrement".

"C'est la raison pour laquelle il a décrété le 22 février +Journée nationale de la fraternité et de la cohésion peuple-armée pour la démocratie", a-t-il expliqué, rappelant que le président Tebboune a gracié, depuis le début de l'année, 9765 prisonniers.

AN 1 DU HIRAK Le FLN met en exergue le bilan positif

Le Secrétaire général par intérim du parti du Front de libération nationale (FLN), Ali Seddiki a mis en exergue samedi à Skikda le bilan "positif" du Hirak populaire pacifique qui "a sauvé l'Etat national de l'effondrement et préservé la cohésion nationale".

Dans une allocution prononcée lors d'une rencontre tenue avec 12 Moughafdh des wilayas de l'est à l'occasion du 1er anniversaire du Hirak populaire, M. Seddiki a appelé à "la poursuite des efforts consentis par l'Etat pour parachever la réalisation des revendications des Algériens".

"L'Algérie a réussi grâce à son peuple et la protection de son Armée nationale populaire (ANP), à retrouver sa route sur la voie de la sécurité", a indiqué le SG par intérim du FLN, relevant que le pays célèbre le 1er anniversaire du Hirak populaire avec un bilan indéniablement positif.

Affirmant que le Hirak a permis à l'Algérie de retrouver la voie de la légalité et d'acter le refus du peuple de toute aventure menaçant son unité et les fondements de son Etat national, M. Seddiki a rappelé que ce mouvement populaire a constitué le prélude à l'instauration des fondements de la démocratie et de l'Etat de droit" en consécration des engagements du Président de la République.

Le FLN se félicite, a-t-il poursuivi, de "l'engagement du président de la République à concrétiser toutes les revendications relatives à l'amendement de la Constitution, à la révision en profondeur des fondements de la démocratie, à la lutte contre l'exclusion et la corruption et à la création d'un climat politique rassurant basé sur le dialogue, le consensus et l'apaisement".

Dans le même cadre, il a qualifié la décision du Président de la République de décréter le 22 février de chaque année "Journée nationale de la fraternité et de la cohésion entre le peuple et son armée pour la démocratie" de reconnaissance au peuple et de valorisation du rôle de l'ANP mais également un engagement de

l'Etat à poursuivre la concrétisation des revendications légitimes du peuple, tout en garantissant l'unité nationale".

Par ailleurs, le SG par intérim du FLN a indiqué que la position de sa formation politique en appui à la démarche d'amendement de la Constitution, aux mesures d'apaisement et aux consultations initiées par le Président de la République avec les formations politiques, les personnalités nationales et les acteurs de la société, émane de son souci à surmonter la conjoncture actuelle et à satisfaire les revendications du peuple à l'édification de l'Etat de droit.

Les propositions du FLN concernant l'amendement de la Constitution sont "fin prêtées" et ont été élaborées par une élite de cadre du parti, des constitutionnalistes et des sociologues.

S'agissant de l'organisation des élections législatives anticipées, M. Seddiki a affirmé la disponibilité du FLN à se conformer à toutes les décisions politiques que pourrait prendre le Président de la République et à participer à toutes les prochaines échéances que ce soit le référendum populaire concernant l'amendement de la Constitution ou bien la révision du code électoral.

Le parti FLN reconnaît uniquement le pouvoir issu des urnes et ne croit pas aux slogans brandis par certaines parties, n'exprimant pas l'opinion du peuple mais plutôt des lobbies partisans, a-t-il dit.

Pour ce qui est des affaires internes du FLN, le SG par intérim a insisté sur la tenue de la prochaine session du comité central dès achèvement des rencontres régionales avec la participation de tous les membres du comité sans exclusion, ajoutant "les conclusions décollant de la session seront la base des préparatifs au congrès du parti".

Dans ce contexte, M. Seddiki s'est engagé à ce que le congrès du parti se tiendra avec la participation de tous les membres sans exclusion ni marginalisation", soulignant "c'est l'unité qui fait la force".

RND : Le Hirak populaire a donné de "nouveaux concepts" à l'action démocratique

Le Secrétaire général par intérim du Rassemblement national démocratique (RND), Azzedine Mihoubi a affirmé que le Hirak populaire a donné de "nouveaux concepts" à l'action démocratique, qualifiant ce mouvement de "période charnière de l'histoire de l'Algérie contemporaine".

Dans une allocution à l'occasion du 23e anniversaire de la création du RND, M. Mihoubi a souligné que l'Algérie a connu "un changement radical", grâce au Hirak populaire qui célèbre, samedi, sa première année, assurant que ce mouvement populaire avait donné de "nouveaux concepts à l'action démocratique" par son appel à l'application des articles 7 et 8 de la Constitution. Rappelant que son parti avait interagi "spontanément" avec ce Hirak, en prônant la prise en charge de toutes ses revendications loin du "populisme", M. Mihoubi a estimé nécessaire d'être au diapason des changements revendiqués par le Hirak, qu'il a qualifié de "moment important et de période charnière de l'histoire de l'Algérie contemporaine". M. Mihoubi a salué, à cette occasion, l'accompagnement "positif et rapide" des revendications du Hirak par l'instauration de l'Armée nationale populaire (ANP) et son commandement, qui en sus de protéger l'Etat, a assuré "le climat à même de concrétiser tous les objectifs, politiques ou institutionnels, du Hirak". Dans le même contexte, le SG par intérim du RND a évoqué la

composante du nouveau gouvernement et les déclarations du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui portent, toutes, sur "le recouvrement de la confiance perdue en raison de la dégradation de la vie politique depuis des années".

Il a en outre abordé la question de la nouvelle Constitution, en cours d'élaboration et dont la première mouture devra être remise à tous les partis, instances et organisations pour avis, exprimant, à cet effet, son souhait de voir cette Constitution concrétiser "les aspirations des Algériens à l'édification d'institutions fortes et solides, combler les lacunes et en finir avec les dysfonctionnements".

"Nous souhaitons voir cette nouvelle Constitution réaliser le consensus voulu entre les Algériens et d'être la base pour la stabilité des institutions", a-t-il soutenu, réitérant la disponibilité de son parti à participer au dialogue et aux concertations dans ce sens. Par ailleurs, M. Mihoubi a affirmé que le congrès extraordinaire du parti, prévu les 18 et 19 mars prochain, avec la participation de plus de 1400 militants, sera l'occasion pour trancher dans la distance à prendre par le RND vis-à-vis des instances, institutions et partis, assurant que le parti avait été remis sur "la bonne voie", la voie, a-t-il dit, de l'adaptation à une nouvelle donne ayant pour objectif l'interaction directe avec le peuple.

APS

ALGÉRIE - FMI M. Rezig reçoit une délégation du Fonds monétaire international

Le ministre du Commerce, Kamel Rezig a reçu, samedi à Alger en compagnie du ministre délégué chargé du Commerce extérieur, Aïssa Bekkai une délégation du Fonds monétaire international (FMI), conduite par le chef de la division Moyen-Orient Asie Centrale, M. Jean François Dauphin, indique le ministère dans un communiqué.

Cette rencontre qui intervient dans le cadre des missions périodiques des experts du FMI en Algérie a été "une occasion pour les deux parties pour passer en revue les relations de coopération entre l'Algérie et les institutions financières internationales du secteur du commerce", précise la même source. M. Rezig a présenté, à cette occasion, les grandes lignes de son secteur dans le cadre du Plan d'action du gouvernement adopté récemment par l'Assemblée populaire nationale (APN) et le Conseil de la nation.

Le ministre a mis en exergue également l'orientation écono-



mique de la nouvelle Algérie à travers "l'ouverture sur tous les partenaires et les institutions internationales en vue de bâtir une économie forte et diversifiée au-delà de la rente pétrolière", relevant "l'amélioration du climat des affaires", notamment après la suppression par le gouvernement de la règle 51/49 exception faite pour certains secteurs stratégiques, qui était un véritable obstacle devant l'investissement étranger", ajoute la même source. M. Rezig

a réaffirmé que "les portes du ministère demeurent ouvertes devant toutes les propositions ou initiatives à même de servir l'économie nationale".

Pour sa part, M. Dauphin a exprimé, sa "satisfaction" de cette entrevue et son "optimisme" suite aux explications données concernant le climat des affaires et la nouvelle stratégie du gouvernement, notamment dans le secteur du Commerce, conclut le communiqué.

GHARDAÏA: Appel à l'amendement de la loi d'orientation de l'éducation nationale pour la prise en charge de Tamazight

Les participants aux ateliers organisés par le Haut-commissariat à l'Amazighité (HCA), au terme de la célébration de la Journée internationale des langues maternelles, ont recommandé, dimanche depuis Gharđaia, l'amendement de la loi n° 08-04 du 23 janvier 2008 portant loi d'orientation de l'éducation nationale.

Les participants estiment "nécessaire d'opérer des modifications qui s'imposent à cette loi afin d'appréhender Tamazight dans son nouveau statut constitutionnel de "langue nationale et officielle" et de l'intégrer dans une stratégie globale du système éducatif national.

"L'absence d'une politique linguistique claire et des textes d'application permettant le redéploiement et le renforcement de Tamazight, fragilise sa promotion et participe à sa dévalorisation", ont relevé les participants à ces ateliers.

Ladite loi a été promulguée avant la reconnaissance de Tamazight comme langue officielle en 2016, expliquent les participants à ces ateliers, avant de louer les efforts déployés pour promouvoir réellement la culture et la langue amazighes, "un capital fondamental de notre personnalité et l'identité nationale".

La promotion et l'enrichissement de l'enseignement de la langue amazighe dans toute sa diversité et ses 13 genres parlés en Algérie, a été aussi une des recommandations de ces ateliers.

Les participants ont appelé, par ailleurs, à la généralisation progressive de l'enseignement de la langue amazighe à tous les niveaux scolaires du primaire et du secondaire, et son intégration en tant que matière obligatoire.

Ils ont également mis l'accent sur la nécessité d'octroyer les moyens humains et matériels pour la généralisation de la promotion de Tamazight à tous les niveaux (médias, notamment audiovisuels, universités et centres de recherches).

Les participants ont plaidé, en outre, pour la mise en place de mesures à même de préserver et de promouvoir la culture amazighe, et d'assurer, en partenariat avec les autorités et les associations concernées, son rayonnement dans les domaines social, culturel et médiatique aussi bien au niveau local, régional que national.

La nécessité de soustraire de l'oubli les différents parlés Amazighs de l'Algérie a été mise en exergue par les participants à ces ateliers qui ont aussi souligné "l'urgence" de la création d'un département de la langue amazighe dans chaque université, pour prendre en charge les parlés propres à chaque région, de favoriser la recherche linguistique et d'éditer les contes propres à chaque région.

Ils ont également appelé, sur la base du vécu sociologique et anthropologique du pays marqué par une diversité linguistique, à encourager et favoriser l'emploi de la langue maternelle dans l'enseignement et l'apprentissage et la promotion de la diversité linguistique en Algérie. Lors de ces ateliers organisés en marge de la célébration de la Journée internationale de la langue maternelle (21 février), dont le thème choisi par l'ONU est "Langue transfrontalière commune", les participants ont débattu de la situation des enseignants de Tamazight en Algérie, notamment ceux de la wilaya de Gharđaia, et les perspectives de leur épaulement.

Organisée par le HCA en présence de son secrétaire général, Si El Hachemi Assad et des autorités de la wilaya, la célébration de la Journée internationale de la langue maternelle a été marquée par la participation de plusieurs représentants du tissu associatif national et des universitaires et chercheurs de différentes régions du pays.

APS

ARBITRAGE INTERNATIONAL DES LITIGES EN INVESTISSEMENT: Nécessaire mise en place de mécanismes de conciliation (Raouya)

Le ministre des Finances, Abderrahmane Raouya a mis en avant samedi à Alger la nécessité d'instituer des mécanismes de conciliation dans le cadre de l'arbitrage international des litiges nés des investissements, affirmant que la priorité sera donnée aux solutions à l'amiable dans le règlement de tout litige.

Présidant l'ouverture de la Journée d'information sur "le rôle de l'Etat dans l'arbitrage international d'investissement", le ministre a fait savoir que le Gouvernement entendait revoir les textes juridiques et réglementaires ayant donné lieu à la naissance de litiges au double plan, local et international.

Le ministre s'est dit, dans ce cadre, pour le recours à "des négociations sans s'engager dans des litiges devant les tribunaux, ou prendre des dispositions pénales, sauf pour les dossiers liés à la criminalité organisée".

M. Raouya a relevé, à ce titre, l'importance d'appuyer les compétences nationales possédant une expertise dans le domaine juridique et de les associer pour assister et soutenir l'Etat dans ce domaine.

Il a rappelé, par la même occasion, les orientations données par le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune aux membres du Gouvernement pour veiller à stabilisation du système juridique à l'effet d'assurer un développement global reposant sur un

système financier souple qui permette de concrétiser les objectifs tracés.

Cette journée d'information a vu la présence d'avocats qui défendent les intérêts de l'Etat devant la Justice.

Ils sont plus de 100 avocats répartis sur les différents cours sur l'ensemble du territoire national.

Un comité interministériel pour la révision des accords bilatéraux

Par ailleurs, M. Raouya a mis en exergue le rôle du ministère des Finances qui se voulait l'instrument pivot pour tous les autres secteurs ministériels, en ce sens qu'il a été chargé de superviser le comité interministériel en charge de la révision des accords bilatéraux, et ce, a-t-il dit, "pour s'adapter aux changements survenant au niveau des communautés économiques régionales qui nécessitent la mise en place de nouveaux mécanismes pour protéger les intérêts de la nouvelle République algérienne".

A ce titre, le ministre des Finances a relevé le rôle majeur

qu'a joué l'Etat dans la révision des textes juridiques régissant l'arbitrage international, ce qui a amené la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international (CNUDCI) à mettre en place une troisième commission chargée de revoir la nomenclature de la déontologie de l'arbitrage international, d'examiner les raisons et les solutions efficaces au phénomène des recours abusifs par certains investisseurs à cet arbitrage comme moyen de pression sur les pays en voie de développement et de revoir les sources inconnues de financement des conflits d'arbitrage en ce qui concerne les opérateurs économiques.

L'Algérie a joué un rôle efficace dans la modification des procédures réglementaires adoptées par le Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements (CIRDI), a-t-il poursuivi, affirmant que la révision de ces mesures permettrait aux pays en voie de développement de défendre leurs intérêts dans des délais raisonnables et à des



coûts abordables. Précisant que l'Algérie a de tout temps appelé à l'impérative mise en place de mesures et de règles au service des investisseurs et pays à la fois, le ministre a affirmé que "notre pays privilégie toujours le règlement des litiges à l'amiable", en témoigne, a-t-il ajouté, sa contribution à l'enrichissement de la convention de Singapour sur la médiation.

Au niveau national, l'Algérie a créé des comités locaux et centraux qui ont été chargés de régler à l'amiable les litiges commerciaux et d'investissement nés dans le cadre du code des marchés publics.

FILIÈRE BOISSON:

Rezig passe en revue avec le président de l'APAB les préoccupations des industriels de la filière

Le ministre du Commerce, Kamel Rezig a reçu samedi à Alger le président de l'Association des producteurs algériens de boissons (APAB), Ali Hamani, avec lequel il a passé en revue les préoccupations des professionnels ainsi que l'état de cette filière industrielle, a indiqué un communiqué du ministère.

La rencontre, qui a eu lieu en présence du ministre délégué chargé du Commerce extérieur, Aïssa Bekkai, s'inscrit dans le cadre des orientations données par le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune au ministre du Commerce lors de la rencontre Gouvernement-walis, s'articulant essentiellement autour de la nécessité de rationaliser les importations de concentrés de jus qui se font au détriment de la production nationale (jus et agrumes). Le ministre a écouté, dans ce

cadre, un exposé présenté par le président de l'APAB sur la production, les taux d'intégration et les obstacles auxquels se heurtent les opérateurs économiques de cette filière, ajoute le communiqué.

A cette occasion, M. Rezig a affirmé que l'encouragement du produit local était une priorité dans le programme du gouvernement et l'un des piliers essentiels du ministère du Commerce actuellement, soulignant que "l'augmentation des taux d'intégration du produit local est une nécessité devant être concrétisée selon les exigences du marché et les normes internationales de qualité avec la focalisation, en premier lieu, sur les matières premières produites localement.

Après avoir relevé "la disponibilité du gouvernement à fournir toutes les facilitations nécessaires aux investisseurs sou-

haitant se lancer dans les industries manufacturières pour réduire la facture d'importation", le ministre du Commerce a instruit les cadres du secteur à la nécessité d'œuvrer rapidement, avec le ministère de l'Agriculture et du Développement rural, en vue de fixer les saisons de récolte de légumes et de fruits à l'effet d'interdire leur importation durant ces saisons, comme c'est le cas dans tous les pays du monde".

M. Rezig a par ailleurs appelé le président de l'APAB à une deuxième réunion urgente avec les adhérents de l'association et les acteurs de cette filière et des secteurs concernés en vue de fixer définitivement la liste des produits non nécessaires à l'importation avec l'implication de tous les professionnels, a conclu la même source.

AGENTS ET PROMOTEURS IMMOBILIERS:

Modification des modèles-types de l'agrément par arrêtés ministériels (JO)

Les modèles-types de l'agrément des agents et promoteurs immobiliers ont été modifiés par deux arrêtés du ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la ville publiés au journal officiel n° 9.

Le premier arrêté a pour objet de modifier l'arrêté du 3 février 2011 fixant les modèles-types de l'agrément et de la carte professionnelle de l'agent immobilier.

Quant au second arrêté, il fixe le modèle d'agrément et d'attestation d'inscription du promoteur immobilier.

A cet effet, le modèle-type d'agrément du promoteur immobilier fixé à l'arrêté du 9 janvier 2013 a été modifié.

Pour rappel, les prérogatives

de délivrance des agréments pour l'exercice de la profession de promoteur immobilier et d'agent immobilier ont été transférées des services du ministère de l'Habitat aux walis, en vertu de deux précédents décrets exécutifs.

Ainsi, la demande d'agrément d'agent immobilier doit être déposée par le postulant auprès de la direction chargée du logement de la wilaya contre remise d'un accusé de réception.

Les demandeurs d'agréments d'agences immobilières et d'administrateurs de biens immobiliers doivent justifier notamment la possession d'un diplôme supérieur dans le do-

maine juridique, commercial, comptable, immobilier ou technique, tandis que pour l'activité de courtier, ils doivent justifier la possession d'un diplôme de technicien supérieur dans le domaine commercial, comptable, immobilier ou technique.

Pour organiser l'opération de la délivrance des agréments, une commission d'agrément de wilaya des agents immobiliers est créée auprès du wali.

Elle a pour mission d'étudier et de donner un avis sur les demandes d'agrément, d'étudier et de donner un avis sur tout dossier de retrait d'agrément qui lui est soumis par le wali, d'examiner toute question liée à l'activité d'agent immobilier, qui lui est soumise par le wali.

Quant à l'agrément de promoteur immobilier, il est délivré dans des conditions, par le wali, après avis favorable d'une commission de wilaya d'agrément des promoteurs immobiliers.

Le dossier est composé notamment de tout document justifiant les références professionnelles, d'une copie du diplôme supérieur ainsi que du cahier des charges relatif aux engagements et responsabilités professionnelles du promoteur immobilier, dûment rempli et signé.

Toutefois, l'agrément de promoteur immobilier ouvre droit à l'exercice de cette activité sur l'ensemble du territoire national.

49^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE LA NATIONALISATION DES HYDROCARBURES : L'Algérie face au défi de la transition énergétique

L'Algérie, qui célèbre lundi le 49^{ème} anniversaire de la nationalisation des hydrocarbures semble, après plusieurs décennies marquées par une dépendance totale aux hydrocarbures, décidée à réussir le défi de la transition énergétique.

Le 49^{ème} anniversaire de la nationalisation des hydrocarbures intervient dans un contexte particulier marqué par des mutations politiques et économiques importantes, à travers un "nouveau pacte" reposant notamment sur la transition énergétique qui constituera désormais un levier du développement, vus les potentialités que recèle le pays en termes de ressources d'énergies renouvelables.

Cette transition devrait permettre à l'Algérie de s'affranchir de manière progressive de la dépendance vis-à-vis des ressources conventionnelles et d'amorcer une dynamique d'émergence d'un modèle d'énergie durable.

Le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune a récemment mis l'accent sur l'urgence de sortir l'Algérie de la dépendance aux hydrocarbures.

Dans cette perspective, un programme de développement des énergies renouvelables permettant la production de 15.000 MW d'électricité à l'horizon 2035, dont 4.000 MW d'ici à 2024 a été tracé par le gouvernement dans son plan d'action pour la mise en œuvre du programme du président de la République.

En matière d'efficacité énergétique, la démarche du gouvernement sera axée sur la généralisation des procédés d'isolation thermique dans les nouvelles constructions, la mise en place d'un programme national pour la conversion des véhicules au GPL, le développement du GNC pour les véhicules de transport collectif, l'équipement du réseau d'éclairage public et des administrations publiques avec des dispositifs à basse consommation ainsi que la mise en place d'un cadre réglementaire prohibant l'importation et la production d'équipements énergivores.

Il sera question également d'élargir le dispositif incitatif à l'investissement aux filières permettant la localisation de l'activité de production d'équipements et de composants dédiés à l'efficacité énergétique.

Des projets de production d'électricité à partir de sources d'énergies renouvelables ont été déjà réalisés, à travers le lancement d'une centrale électrique hybride fonctionnant à l'énergie solaire et au gaz à Hassi R'mel en 2011, suivi de la réalisation d'autres projets, dont la centrale de Ghardaïa avec 1,1 MW et une ferme éolienne à Adrar d'une capacité de 10,2 MW.

Pour sa part, le groupe Sonelgaz a réalisé jusque-là 400 MW d'énergies renouvelables, réparties à travers les régions des Hauts plateaux et du Grand sud.

Par ailleurs, une opération est menée par la société des énergies renouvelables SKTM consistant en l'hybridation des centrales Diesel en énergie photovoltaïque dans le Sud d'une capacité de 50 MW pour préserver l'environnement et réduire la consommation du Diesel.

Afin de bien mener la transition énergétique escomptée, l'Algérie s'est dotée d'un Commissariat national aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique.

Dirigé par le Professeur Noureddine Yassaa, ce Commissariat vise à renforcer les stratégies nationales en matière d'énergies renouvelables et d'imprimer la dynamique nécessaire à sa concrétisation.

Hydrocarbures: un cadre législatif plus attractif

Parallèlement au développement des ENR, le gouvernement compte intensifier l'effort de recherche et d'exploration, y compris dans les zones Offshore et le nord du pays, pour mettre en évidence de nouvelles réserves d'hydrocarbures, l'optimisation de l'exploitation des gisements d'hydrocarbures par l'utilisation de méthodes de récupération assistée tout en garantissant la conservation des gisements, ainsi que le renforcement des capacités de production.

Sur le plan législatif, l'Algérie s'est dotée d'une nouvelle loi régissant les activités d'hydrocarbures, laquelle introduit une révision du cadre fiscal, juridique et institutionnel relatif à ce secteur. Adoptée en 2019



par les deux chambres de Parlement, ce texte détermine le régime juridique, le cadre institutionnel, le régime fiscal applicable

aux activités en amont, ainsi que les droits et obligations des personnes exerçant les activités d'hydrocarbures. Ainsi, trois formes

Evolution des lois régissant les hydrocarbures en Algérie depuis l'indépendance

Le secteur des hydrocarbures en Algérie, qui jouit d'un statut central dans l'économie nationale, a connu depuis l'indépendance plusieurs changements structurels en matière d'encadrement juridique dans l'objectif de valoriser ses ressources. Voici les étapes marquantes de l'évolution du cadre juridique régissant les hydrocarbures en Algérie depuis son indépendance:

- **5 juillet 1962**: Suite à son indépendance, l'Algérie devient le propriétaire des ressources du pays en hydrocarbures, mais la France continue de posséder le réel pouvoir de gestion de ces richesses, à travers la Société nationale de recherche et d'exploitation de pétrole en Algérie (SN REPAL). La législation française (le code pétrolier saharien de 1958) est ainsi maintenue, en application des accords d'Evian.
- **31 décembre 1963**: Création de la Société nationale pour la recherche, la production, le transport, la transformation, et la commercialisation des hydrocarbures "Sonatrach", qui sera ultérieurement l'outil de la politique nationale des hydrocarbures. Créé initialement pour prendre en charge le transport et la commercialisation des hydrocarbures, Sonatrach s'est déployée progressivement dans les autres segments de l'activité pétrolière.
- **29 juillet 1965**: Signature de l'Accord d'Alger qui maintient le régime des concessions mais stipule que les sociétés françaises (Total et Elf) doivent reverser à l'Etat algérien une partie de leurs bénéfices.
- **24 août 1967**: L'Algérie prend la décision de nationaliser les activités américaines de raffinage-distribution de Mobil et Esso.
- **Août 1968**: Sonatrach bénéficie d'une série d'opérations qui lui donne le monopole de la commercialisation des produits pétroliers et le contrôle de l'ensemble du secteur pétrochimique.
- **19 octobre 1968**: Sonatrach signe un accord avec le groupe pétrolier américain "Getty Oil" qui restitue à la compagnie nationale 51 % de ses intérêts en Algérie. Cet accord a permis de renforcer la position algérienne face à la partie française.
- **30 janvier 1969**: La redevance de l'impôt pour les sociétés françaises doit être revalorisée mais la décision est reportée.
- **24 février 1971**: L'Algérie recouvre sa souveraineté totale sur ces ressources en hydrocarbures. A la faveur de cette nationalisation, il est imposé aux entreprises étrangères de s'associer avec Sonatrach pour pouvoir investir dans des activités de recherche et de production. Ils doivent également créer une société de droit algérien afin de bénéficier de ces avantages.
- **27 février 1975**: Promulgation de l'ordonnance 75-13 qui stipule l'augmentation des redevances et les impôts pour atteindre 20 % sur les hydrocarbures liquides, 5 % pour les hydrocarbures gazeux, et 85 % pour le taux d'impôt direct pétrolier sur les bénéfices de la Sonatrach.
- **19 août 1986**: L'Algérie promulgue une loi sur les hydrocarbures, marquée par une ouverture dans l'amont pétrolier, dans un contexte du "choc pétrolier" qui a conduit le pays à une grave crise financière. Cette loi "libérale" qui vise essentiellement la relance des investissements, a introduit une nouveauté dans les contrats : le partage des découvertes des hydrocarbures liquides. Dans le cadre de cette loi 86-14, les activités de prospection, de recherche et d'exploitation des gisements d'hydrocarbures, de transport d'hydrocarbures par canalisations, de liquéfaction de gaz naturel (GN), et de traitement et de séparation de gaz de pétrole liquéfié (GPL) sont soumis à une redevance et à un impôt sur les résultats.
- **4 décembre 1991**: La loi sur les hydrocarbures est révisée pour l'élargir à la prospection et aux découvertes de gaz naturel. L'amendement permet également de porter à l'international le règlement des litiges opposant les investisseurs étrangers à la Sonatrach dans le cadre des contrats d'association. Même si So-

natrach reste majoritaire dans l'ensemble des contrats d'association et seule bénéficiaire des titres miniers, propriété de l'Etat, cette ouverture coïncidant avec la hausse des prix du pétrole, a stimulé la relance des activités de prospection et de recherche, entraînant d'importantes découvertes. C'est ainsi que l'Algérie devient en 1998 le premier découvreur mondial d'hydrocarbures avec de plus grandes quantités de gaz produites pour le marché européen.

- **28 avril 2005**: Promulgation d'une nouvelle loi sur les hydrocarbures dans l'objectif de moderniser le système fiscal et attirer les investisseurs étrangers. Ces changements s'inscrivent dans la poursuite des réformes économiques portant essentiellement sur l'ouverture à la concurrence de différents secteurs d'activités et en vue de l'adhésion de l'Algérie à l'OMC. Ainsi, la loi 05-07 supprime le monopole de Sonatrach sur les activités de recherche et de production des hydrocarbures et nombre des prérogatives de la compagnie nationale ont été attribuées à deux nouvelles agences, à savoir l'Autorité de régulation des hydrocarbures (ARH) et l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (Alnaf t).
- **29 juillet 2006**: La loi 05-07 est révisée par l'ordonnance 06-10 afin de modérer la libéralisation du secteur. Sonatrach a repris donc son rôle d'acteur principal garantissant le monopole de l'Etat dans le secteur, avec l'obligation d'avoir une participation minimale de 51 % dans chaque projet de recherche et de production d'hydrocarbures rétracté. Cette ordonnance contient également un article instituant une taxe sur les surprofits pour tenir compte de l'évolution des prix. L'ordonnance 06-10 a été accompagnée par la création du FRR, fonds de régulation des recettes budgétaires pétrolières abritant, à titre de précaution, les recettes supplémentaires obtenues au-delà d'un prix de référence de 19 dollars le baril de pétrole jusqu'à 2008 et de 37 dollars à partir de 2009. Ces nouveaux dispositifs ont permis d'alimenter les différents programmes d'investissement public.
- **20 février 2013**: Devant les résultats mitigés de la loi des hydrocarbures, un nouveau amendement est promulgué en introduisant de nouvelles mesures incitatives qui permettent d'améliorer l'attractivité du domaine minier national, y compris l'offshore, et les gisements à géologie complexe, d'intensifier l'effort d'exploration et de mettre en évidence de nouvelles réserves d'hydrocarbures non conventionnelles. L'amendement introduit également un système d'écrémage des superprofits applicable aux bénéficiaires du taux réduit de l'impôt complémentaire sur le résultat (ICR).
- **11 décembre 2019**: Une nouvelle loi sur les hydrocarbures est promulguée pour remédier au ralentissement de l'effort d'exploration, notamment en partenariat, dans un nouveau contexte marqué par une baisse structurelle des prix de pétrole. Outre la simplification du régime fiscal, trois formes de contrats sont introduites dans la nouvelle loi : contrat de participation, du contrat de partage de production et d'un contrat des services à risque. La nouvelle loi maintient la règle 51/49%, et clarifie davantage les rôles du ministre de l'Energie, des agences Alnaf t et ARH dans l'établissement des contrats. Dans le domaine des hydrocarbures non conventionnelles et offshore, la loi 13-19 prévoit des taux réduits de la redevance Hydrocarbures qui ne saurait être, tout de même, inférieure à 5%, ainsi que de l'impôt sur le Revenu plafonné à 20%.

AGRICULTURE

Signature d'une convention de soutien et d'accompagnement des start-up dans le Secteur

L'Organisation nationale des entreprises et de l'artisanat (ONEA) a signé samedi à Alger une convention de coopération avec l'Union nationale des agronomes (UNA) portant sur l'accompagnement des jeunes porteurs de projets dans le secteur agricole parmi les propriétaires de startups désirant lancer leurs investissements dans le pays.

La cérémonie de signature s'est déroulée en marge du séminaire national sur l'Agriculture sous le thème "Les jeunes porteurs de projets... moteur de la croissance et du développement agricole" organisé par l'Organisation nationale des entreprises et de l'artisanat en présence du ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Cherif Omari et du ministre de la Micro Entreprise, des Startup et de l'Économie de la connaissance, Yassine Djeridene.

Cette convention porte sur un appui technique et scientifique au profit de 150 startup qui bénéficieront à la faveur de cette convention d'un accompagnement en vue de garantir leurs réussites. Dans une déclaration à la presse en marge du séminaire, M. Omari a mis en exergue le rôle de la société civile et des entreprises nationales dans l'adhésion des jeunes à l'édification de l'économie nationale et le soutien des capacités de production dans le secteur de l'agriculture à travers une structuration et une organisation méthodiques et étudiées de ces capacités.

Il a affirmé en outre que son secteur œuvre, de concert, avec la société civile conformément à une approche basée sur le rapprochement et l'accompagnement de l'administration des jeunes à travers la réunion des conditions de réussite de leurs projets par l'association des autres secteurs à l'image du ministère de la Micro Entreprise, des Startup et de l'Économie de la connaissance.

Affirmant que son secteur jouissait aujourd'hui d'un intérêt particulier de la part des jeunes porteurs de projets, le ministre a réitéré l'attachement de son département à soutenir toutes les étapes de création d'entreprises d'investissement dans le domaine de l'agriculture et du développement rural.

"Nous sommes constamment à l'écoute de ces jeunes avec nos confrères des autres ministères, à l'instar de celui de la Micro entreprise, des startups, des incubateurs et de l'économie de la connaissance. Nous prendrons les mesures nécessaires pour réunir les conditions adéquates pour la réalisation de ces projets et réduire les restrictions bureaucratiques entravant le lancement de leurs initiatives", ajoute le ministre.

M. Omari a affirmé l'attachement du ministère de l'Agriculture à accompagner ces jeunes sur le terrain par le biais des centres de recherches et de formation agricole relevant du secteur avec la contribution des ministères de la Formation et de l'enseignement professionnels, de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

S'exprimant à cette occasion, le président de l'ONEA, Mustapha Rebaïne a indiqué que des jeunes diplômés de l'Université et de la formation professionnelle activant dans le domaine agricole, s'apprêtent à pénétrer le monde de l'investissement, à travers des startups porteuses de visions et aux objectifs bien déterminés.

Parmi les jeunes porteurs de projets présents à la rencontre, Mohamed Lamine Mokkadem, diplômé de l'Institut de la nutrition, de l'alimentation et des technologies de l'agro-alimentaires (INATAA) de Constantine qui souhaite créer un bureau d'études dans la wilaya de Biskra pour accompagner les micro-entreprises et les startups en matière d'application des normes de l'agriculture biologique et de l'industrie agroalimentaire.

Concernant le choix de ce domaine, M. Mokkadem a affirmé à l'APS que la première motivation est qu'il s'agit d'un domaine d'activité "prometteur" qui peut apporter une valeur ajoutée à l'économie nationale en ce sens où l'entreprise peut pénétrer, à moyen terme, les marchés extérieurs, à travers l'exportation des produits bio en demande croissante sur les marchés mondiaux.

L'Afrique peut devenir un leader dans le domaine de l'agriculture bio au vu des importants atouts naturels, a rappelé M. Mokkadem, ajoutant que la création de coopératives agricoles pour l'exportation de ces produits est à même de créer des postes d'emploi et de permettre la diversification de l'économie nationale avec des capacités locales.

Soulignant que "la réussite de ces entreprises est tributaire d'un bon encadrement d'une formation continue", M. Mokkadem a noté une sérieuse volonté chez les autorités qui ont accordé un intérêt particulier aux micro-entreprises, aux start-up et à l'économie de la connaissance.

Pour sa part, Mme. Lynda Chaabna de Bejaia a exprimé son souhait de voir le ministère soutenir son projet de production de fromages à base de lait de chèvre.

"Je me suis déplacée avec des collègues activant dans ce domaine pour exprimer nos préoccupations (...) nous avons un manque en matière de têtes caprines ainsi que des difficultés de financement, les banques ayant refusé de nous accorder des crédits bancaires sous prétexte qu'elle ne finançaient pas ce genre de projets dans la wilaya", a expliqué Mme. Chaabna.

Venue de Tlemcen, Mme. Bouchiba Ibtissam, étudiante en génétique, a exposé son projet sur l'élevage de l'escargot pour l'exportation, mettant en avant son usage comme matière première dans l'industrie des produits esthétiques notamment sa bave.

Impressionnés par les projets présentés, les responsables du secteur agricole et des micro-entreprises et start-up ont fait part de leur volonté à les accompagner.

ALGÉRIE

Le taux d'inflation moyen annuel a atteint +1,9% en janvier 2020 (ONS)

Le taux d'inflation annuel en Algérie a atteint 1,9% en janvier 2020, a-t-on appris dimanche auprès de l'Office national des statistiques (ONS).

L'évolution des prix à la consommation en rythme annuel à janvier 2020, est le taux d'inflation moyen annuel calculé en tenant compte de 12 mois, allant de février 2019 à janvier 2020 par rapport à la période allant de février 2018 à janvier 2019.

La variation mensuelle des prix à la consommation, qui est l'évolution de l'indice du prix de janvier 2020 par rapport à celui du mois de décembre 2019, a connu une légère baisse de 0,1%, a indiqué l'Office.

En termes de variation mensuelle et par catégorie de produits, les prix des biens alimentaires ont enregistré une baisse de 4%. Les produits agricoles frais ont également reculé de 0,9%. En dehors des fruits et légumes qui ont enregistré des augmentations respectives de 6,1% et de 1,2%, le reste des produits ont affichés des diminutions, notamment la viande de poulet (-16,6%), les œufs (-5,4%) et la pomme de terre (-1,3%). Quant aux produits alimentaires industriels, les prix



ont évolué de +0,1% par rapport au mois écoulé. Les prix des produits manufacturés ont enregistré une augmentation de 0,5%, alors que les prix des services ont accusé une baisse de 0,7%. Par groupe de biens et de services, les prix des produits de l'habillement et chaussures ont

augmenté de 1,1%, ceux du groupe divers (+0,8%), le groupe éducation et culture, quant à lui, a accusé une baisse de 3%, alors que le reste des biens et services se sont caractérisés par des stagnations, selon l'ONS.

En 2019, le taux d'inflation en Algérie a atteint 2%.

ENERGIES RENOUVELABLES

Une "nouvelle approche" s'impose

Au moment où l'Algérie fête le 49ème anniversaire de la nationalisation des hydrocarbures, une "nouvelle approche" en matière d'exploitation d'énergies renouvelables s'avère indispensable pour éviter "l'échec" enregistré jusque-là dans la mise en œuvre du programme national relatif à ces énergies, a recommandé dimanche un spécialiste.

Dans un entretien accordé à l'APS, le Commissaire national aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique (CEREFEE), Noureddine Yassaa, a mis l'accent sur la nécessité d'adopter une nouvelle approche des ENR qui ne considère pas la transition énergétique comme une démarche purement technique mais plutôt comme une transition sociotechnique dans des secteurs multiples.

"C'est impératif pour éviter les mêmes facteurs d'échecs du passé qui ont causé un énorme retard dans la mise en œuvre des différents programmes", a-t-il insisté.

Ainsi, l'électricité ne devrait pas en être le pivot unique: les applications spécifiques aux activités économiques stratégiques telles que l'agriculture, l'habitat, l'industrie, le transport, les ressources en eau, l'environnement, et bien d'autres, devraient également en être bénéficiaires, a-t-il ajouté.

Le programme de la transition énergétique doit être porté par la société toute entière pour garantir sa réussite, a-t-il soutenu. Les projets des ENR et d'efficacité énergétique doivent ainsi être développés selon une approche de développement intégré afin de permettre l'émergence d'une industrie locale du renouvelable et de l'efficacité énergétique, aider à un développement technolo-

gique effectif dans le domaine, et avoir un impact direct sur l'emploi, l'éducation, la santé et l'agriculture.

La mise en place d'une politique énergétique nationale, qui définit clairement les besoins afin de répondre à la croissance de la demande à moyen et long termes, est donc indispensable, selon M. Yassaa. Dans cette optique, le Cerefe suggère de mener une large consultation avec l'ensemble des secteurs utilisateurs de l'énergie et avec tous les acteurs et parties prenantes, à savoir, les administrations, les partenaires sociaux et économiques, les scientifiques, les clusters, les agences publiques, les banques, la diaspora, les collectivités locales, la société civile et les partenaires étrangers de l'Algérie.

Pour M.Yassaa, l'organisation d'assises nationales sur la transition énergétique, qui pourrait être pilotées par le Cerefe, avec la contribution de toutes les parties prenantes, permettrait une large consultation et débouchera sur un programme de transition énergétique réaliste et à la hauteur des ambitions de l'Algérie en tant que leader régional dans le développement des énergies renouvelables.

Et pour faire émerger un tissu industriel avec des taux d'intégration appréciables, le Cerefe estime que des instituts de formation aux métiers des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique devraient être créés et éventuellement affiliés au Commissariat, conformément à ses missions. Un incubateur d'entreprises activant dans le domaine des énergies renouvelables (ENR) doit également être mis en place. D'autre part, M.

Yassaa a avancé que le Commissariat allait mener une étude rigoureuse sur les sites pouvant abriter des projets d'énergies renouvelables.

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme du gouvernement dans son volet transition énergétique, le Cerefe entreprendra, avec la participation de toutes les parties prenantes, une étude rigoureuse sur les sites pouvant abriter des projets d'énergies renouvelables.

Transition énergétique: établir une nouvelle loi pour encourager l'investissement privé

Mais pour bien encadrer cette transition, M. Yassaa suggère l'élaboration d'une nouvelle loi qui puisse compléter la batterie des dispositions législatives, réglementaires et institutionnelles régissant les énergies renouvelables en Algérie.

La loi proposée par le CEREFEE doit permettre l'ouverture au secteur privé du marché de la production et de la commercialisation d'électricité produite à partir de sources renouvelables avec accès au réseau de distribution, notamment la basse tension et ce, afin d'encourager l'autoconsommation dans les secteurs résidentiel, tertiaire, industriel, agricole et autres. Par ailleurs, le Commissariat, créé en novembre 2019 et mis sous l'autorité du premier ministre, s'attèle à faire un bilan général, national et intersectoriel, quantitatif et qualitatif, touchant tous les aspects en relation avec les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique en Algérie.

Les résultats de cette démarche, en cours de finalisation, vont permettre d'avoir une vision claire de l'existant, qui

représentera le point de départ de la concrétisation du nouveau plan d'action du gouvernement en matière de transition énergétique et de permettre "la mise en place d'un modèle de consommation énergétique basée sur l'exploitation des énergies renouvelables présentes en abondance dans notre pays et un usage plus efficace de l'énergie" a souligné M. Yassaa. En outre, un groupe de travail intersectoriel pour le développement de l'infrastructure de qualité en énergie renouvelable et en efficacité énergétique a été installé récemment.

Ce groupe sera responsable de la mise en place de règles reconnues afin de garantir des services de grande qualité et la disponibilité de produits et équipements solaires certifiés et aux rendements adéquats et aux normes internationales. Il s'attèlera par ailleurs au développement des capacités de la main d'œuvre spécialisée. Le Cerefe prévoit de créer un deuxième groupe de travail chargé du développement de l'autoconsommation de l'énergie solaire, avance M. Yassaa. Dans le volet coopération internationale, le même responsable a estimé que les projets des ENR devraient tirer profit des aides et financements mis en place dans le cadre de l'Accord de Paris sur les Changements Climatiques et les Objectifs du Développement Durable.

M. Yassaa a salué la création de la nouvelle Agence Algérienne pour la Coopération Internationale et la Solidarité qui permettra, selon lui, de renforcer la coopération internationale dans le domaine des ENR notamment avec l'Afrique.

BUDGET-UE

Les Etats membres riches accusés par le Premier ministre tchèque de l'échec du sommet

Le Premier ministre tchèque, Andrej Babis, a accusé samedi les Etats membres les plus riches de l'Union européenne (UE) de l'échec du sommet sur le budget de l'Union de cette semaine, qui s'est terminé sans accord.

"Je trouve cela injuste. La position des quatre pays riches, dirigés par les Pays-Bas, a en fait bloqué le sommet de l'Union européenne", a déclaré M. Babis dans un tweet, qualifiant les propositions des Etats membres les plus riches d'"inacceptables".

M. Babis a ajouté que le résultat de la réunion de Bruxelles sur le budget 2021-2027 ne menacerait toutefois pas l'économie tchèque actuelle, car le pays est éligible pour drainer des fonds de l'Union européenne jusqu'en 2023.

"Nous continuerons lors des prochains sommets. Nous lutterons pour les intérêts tchèques, pour l'investissement. Nous avons le temps. Cela ne représente certainement pas une menace pour nos entreprises et l'économie", a-t-il encore écrit sur Twitter. Le



Premier ministre a également déclaré que l'alliance des "Amis de la cohésion", qui s'est réunie lors de son propre sommet au début du mois, s'est tenue lors des pourparlers budgétaires.

G20

Examen des retombées du nouveau coronavirus

Les ministres des Finances et les gouverneurs des banques centrales des pays du G20 ont entamé samedi une réunion de deux jours à Ryad principalement consacrée aux retombées de l'épidémie du nouveau coronavirus sur l'économie, le FMI avertissant que la croissance globale sera affectée.

La réunion des responsables des vingt premières économies organisée en Arabie saoudite, première nation arabe à présider le G20, vise aussi à avancer vers un consensus sur un système de taxation international sur le numérique. Elle a lieu sur fond d'inquiétudes grandissantes face au nouveau coronavirus qui a poussé les autorités chinoises à isoler des millions de per-

sonnes pour empêcher la propagation de la maladie, entraînant des répercussions majeures sur l'économie mondiale. L'impact de l'épidémie, qui a déjà fait 2.345 morts, pourrait être de courte durée, mais celle-ci survient dans un contexte de "fragilité" de l'économie, a déclaré la directrice du Fonds monétaire international (FMI), Kristalina Georgieva, lors d'une réunion préparatoire à Ryad vendredi.

Samedi, elle a affirmé que les dernières estimations du FMI prévoient un taux de croissance de 5,6% pour la Chine en 2020, en baisse de 0,4 point par rapport aux estimations de janvier. La croissance globale s'établirait à 3,2%, en baisse de 0,1 point.

ETATS-UNIS

La banque Wells Fargo écope d'une amende de 3 milliards pour comptes fictifs

Les autorités américaines ont confirmé vendredi avoir conclu un accord à l'amiable, prévoyant une amende de 3 milliards de dollars, avec la banque californienne Wells Fargo afin de solder trois enquêtes, dont une pénale, pour avoir ouvert des comptes fictifs au nom de ses clients, à leur insu, entre 2002 et 2016.

"Wells Fargo a reconnu avoir collecté des millions de dollars en commissions, frais et intérêts auxquels elle n'avait pas droit (...) et avoir illégalement utilisé à mauvais escient des informations personnelles et sensibles de clients, dont leurs identifiants", a expliqué le département de la Justice (DoJ) dans un communiqué.

Un peu plus tôt, deux sources proches du dossier avaient indiqué aux médias que le ministère et le gendarme de la Bourse, la SEC, avaient noué un accord avec la firme et qu'une annonce était imminente.

"Quand des entreprises trichent pour être compétitives, elles causent du tort aux clients et à leurs



concurrentes", a enchéri Michael Granston, un des ministres adjoints de la Justice.

Le DoJ et la SEC reprochaient à des employés de Wells Fargo d'avoir ouvert des millions de comptes au nom de clients, à leur insu, de 2002 à 2016, pour atteindre des objectifs de vente. Cette pratique commerciale était baptisée en interne "duperie" (gaming), selon les autorités.

"Elle incluait le fait d'utiliser les identités des clients existants - sans leur consentement - pour ouvrir des comptes courant et d'épargne, pour faire des demandes de cartes de crédit et de débit bancaires en leur nom sans les infor-

mer et dériver leurs comptes pour prélever les frais liés à ces produits", décrit le ministère de la Justice.

Des employés de la firme sont même allés jusqu'à "falsifier les signatures de clients pour ouvrir des comptes, créer de faux codes PIN pour activer des cartes de débit bancaire non autorisées et transférer l'argent de clients des comptes réels aux comptes fictifs". Ce dernier tour de passe-passe était connu en interne sous le nom de "financement simulé" (funding simulated). D'après le DoJ, ces pratiques "illégalles" étaient connues jusqu'au sommet de l'entreprise car deux enquêtes internes, dont une de 2004

évoquant "un fléau en expansion", avaient sonné l'alarme. Mais rien n'avait été fait. "L'année suivante, un autre enquêteur interne a affirmé que le problème était +hors de contrôle+", poursuit le ministère.

L'accord conclu avec Wells Fargo est un DPA ("Deferred Prosecution Agreement"), soit un mécanisme par lequel une société reconnaît des éléments qui lui sont reprochés et s'engage à ne plus commettre d'infractions similaires pendant une certaine durée. En l'espèce, la période probatoire est de trois ans. En échange, les autorités renoncent à la poursuite au pénal. Wells Fargo, quatrième banque américaine par actifs, pourrait absorber sans difficulté l'amende puisque la firme avait mis de côté 3,9 milliards de dollars au 30 juin 2019 pour régler des litiges juridiques.

Elle a maintenant versé en tout plus de 7 milliards de dollars en pénalités financières liées à ses pratiques commerciales depuis l'éclatement du scandale en 2016.

Le FMI s'attend à ce que l'économie chinoise revienne à la normale au 2^e trimestre 2020



La directrice générale du Fonds monétaire international (FMI), Kristalina Georgieva, a déclaré depuis la capitale de l'Arabie saoudite Riyad s'attendre à ce que l'économie chinoise "revienne à la normale au deuxième trimestre" de l'année 2020.

"Les autorités chinoises s'efforcent d'atténuer l'impact négatif (du COVID-19) sur l'économie", a indiqué Mme Georgieva, ajoutant qu'elle avait "eu une excellente discussion" avec les hauts responsables chinois. "Dans notre scénario de référence actuel, les politiques annoncées sont mises en œuvre et l'économie chinoise devrait revenir à la normale au deuxième trimestre", a-t-elle précisé.

"En conséquence, l'impact sur l'économie mondiale serait relativement mineur et de courte durée", a-t-elle estimé lors de la réunion des ministres des Finances et des gouverneurs des banques centrales du G20. La directrice générale du FMI a également exprimé sa "profonde sympathie" aux populations de la Chine et des autres régions touchées, déclarant que "le FMI est prêt à apporter son aide".

Pour éviter des scénarios plus désastreux, "la coopération mondiale est essentielle au contrôle du COVID-19 et à son impact économique, en particulier si l'épidémie s'avère plus persistante et plus répandue", a-t-elle ajouté.

Elle a également mis en garde contre "le risque potentiel pour les Etats fragiles et les pays dont les systèmes de santé sont faibles".

ARGENTINE

L'économie s'est contractée de 2,1% en 2019



L'économie argentine s'est contractée de 2,1% en 2019, a annoncé vendredi l'Institut national des statistiques. La troisième économie d'Amérique latine est en récession depuis mi-2018, avec une inflation de plus de 53% en 2019 et une très forte augmentation de la pauvreté et une hausse du chômage.

En 2018, le Produit intérieur brut (PIB) avait déjà connu une baisse de 2,5%.

En décembre 2019, l'économie a reculé de 0,3% par rapport à la même période l'année précédente.

Les secteurs les plus touchés par la contraction économique en décembre 2019 ont été les services financiers (-9,8%), le bâtiment (-8%).

L'agriculture et l'élevage ont été quasi-stables à -0,1%. La pêche a, en revanche, connu une croissance de 13,5%. L'Argentine cherche à renégocier quelque 195 millions de dollars de dette (57% du PIB) -- sur un total de 311 millions de dollars (90% du PIB) -- avec les créanciers privés, ainsi que les organismes multilatéraux et bilatéraux.

Le gouvernement du président de centre-gauche Alberto Fernandez estime que son pays ne pourra rembourser ses créances que si le pays retrouve le chemin de la croissance.

Mercredi, le Fonds monétaire international (FMI) a estimé que la dette argentine "n'était pas soutenable" et invité les créanciers privés à consentir des remises de dette.

FORMATION PROFESSIONNELLE À OUARGLA

14 nouveaux stagiaires aux besoins spécifiques

Quatorze (14) nouveaux stagiaires aux besoins spécifiques ont été inscrits au niveau des établissements de la formation professionnelle de la wilaya de Ouargla, au titre de la session de février, ont rapporté des responsables de la direction locale de la Formation et de l'Enseignement professionnels (DFEP). Parmi ces nouveaux stagiaires, onze (11) sont inscrits en spécialité de langue braille au niveau du centre de formation "Chenine Kaddour" et trois (3) dans la spécialité de standardiste, formation par apprentissage au centre de formation "Khefil Abdelkader" à Ouargla, a précisé le chef de service de la formation à la DFEP.

Les stagiaires, qui viennent s'ajouter à un effectif de 54 personnes présentant différentes infirmités et suivant une formation en ébénisterie, restauration et coiffure, sont encadrés par quatre formateurs spécialisés, a ajouté Tifour Cheriet.

La cérémonie inaugurale de la session de formation, qui s'est déroulée à l'Institut professionnel et d'apprentissage "Soltani Abdelkader" d'Ouargla, en présence des autorités de la wilaya, a donné lieu à un e exposition d'activités réalisées au niveau de l'institut et une présentation des missions des dispositifs de soutien à l'emploi.

Pas moins de 7.804 nouvelles places de formation, toutes formules de formation confondues, sont offertes dans la wilaya de Ouargla au titre de la rentrée de formation (session de février), réparties entre la formation résidentielle (1.775 places), l'apprentissage (2.629), les cours du soir (200), la formation-passerelle (200), la formation qualifiante (1.970), la formation de la femme au foyer (1.425), en plus de 430 postes offerts par les établissements privés agréés et 1.000 autres en formation à distance, a-t-on fait savoir.

FORMATION PROFESSIONNELLE À TIZI-OUZOU

Signature de 5 conventions de coopération

Cinq (05) conventions de coopération entre la Direction de formation professionnelle et divers secteurs d'activités au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou, ont été signées à l'occasion de la cérémonie de rentrée, dimanche, de la session de février de la formation et de l'enseignement professionnels.

Quatre (04) des cinq conventions sont une mise en oeuvre de celles déjà paraphées par la direction locale de la formation et de l'enseignement professionnels (DFEP) avec Electro-Industries (ex-ENEL), la laiterie de Draa Ben-Khedda, Auresse Emballage et l'Entreprise des machines agricoles Mahindra, tandis que la 5ème sera signée avec la société FORPIEUX. Ces conventions permettront, notamment, de mettre en place un partenariat pour l'accompagnement et le développement de la filière d'excellence dans le domaine de "l'efficacité énergétique et automatismes industriels", lancée à l'occasion, au niveau de l'Institut national spécialisé de formation professionnelle (INSFP) de Oued-Aïssi, à l'Est de Tizi-Ouzou.

S'agissant de la convention avec FORPIEUX, spécialisée dans le forage, elle est destinée aux techniciens de maintenance et entretien des forages.

Présent à cette cérémonie, qui s'est déroulée à l'INSFP de Oued Aïssi, le chef de l'exécutif local, Mahmoud Djamaa, a exhorté les jeunes à s'orienter vers la formation professionnelle "pour se former et s'intégrer dans le monde du travail", soulignant, à ce propos, "les capacités et les performances" du secteur de la formation professionnelle.

Pour cette rentrée professionnelle, l'effectif des apprenants attendus à travers les établissements du secteur dans la wilaya est de 16 713 stagiaires dont 3 152 nouveaux inscrits pour tous les modes et dispositifs de formation, soit 1 694 pour les formations diplômantes et 1 458 en formations qualifiantes.

La branche hôtellerie-restauration-tourisme arrive en tête avec 551 inscrits, suivie de l'agriculture avec 377, l'électricité-électronique-énergétique avec 272, les textiles, habillement et confection avec 244, le bâtiment et travaux Publics avec 173, les métiers de services avec 143 et enfin l'artisanat traditionnel avec 105 inscrits.

Au chapitre des nouvelles infrastructures, il sera procédé à l'occasion de cette rentrée à la réception du CFPA de Djemaâ Saharidj, à l'Est de Tizi-Ouzou, qui offrira une capacité supplémentaire de 300 postes de formation.

ENVIRONNEMENT

Nécessité pressante d'un réseau d'assainissement pour la zone industrielle de Hassi Ameur (Oran)

La zone industrielle de Hassi Ameur (Oran), s'étendant sur une superficie de 319 hectares, nécessite la réalisation d'un réseau d'assainissement qui se fait attendre depuis une quinzaine d'années. Le constat est affligeant.

La zone fait l'objet de rejets d'eaux noires aux odeurs nauséabondes. Une situation qui perdure, a-t-on expliqué au wali d'Oran, Abdelkader Djellalou lors d'une visite jeudi dernier.

Réalisée au cours des années 1980 sans être dotée d'un réseau d'assainissement, cette zone industrielle est confrontée quotidiennement au rejet de centaines de mètres cubes d'eaux usées depuis une trentaine d'années.

Le directeur local des ressources en eau, Djelloul Tarchoune a affirmé lors de la visite qu'il s'agit de rejets industriels, déversés dans la nature sans le moindre traitement. "Une véritable catastrophe écologique", a-t-il souligné. Les autorités locales ont pourtant tenté de régler le problème et chaque responsable tente de démontrer qu'il a tenté d'agir sans succès.

Impératif de décentraliser l'opération pour régler les problèmes locaux

C'est le ministère de l'Industrie qui gère les projets de réhabilitation de la zone.

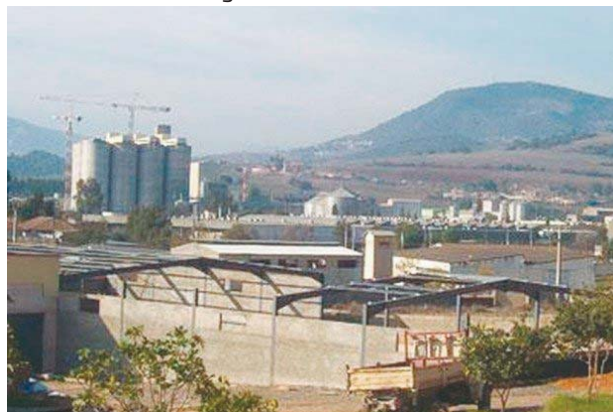
Les responsables locaux s'en lève les mains.

Une enveloppe d'avenant, d'un projet de réhabilitation datant de 2006, n'arrive toujours pas, a-t-on fait savoir.

Le wali d'Oran a préconisé de décentraliser l'opération en application des recommandations du Président de la République, Abdelmadjid Tebboune lors de sa récente rencontre avec les walis.

Pour résoudre le problème de manière définitive, le directeur de l'hydraulique explique qu'il est nécessaire de réaliser un réseau d'assainissement et une station de relevage.

Une conduite pour acheminer les eaux usées vers le lac Têlamine a déjà été réalisée dans le cadre du projet de réhabilitation de 2006. Il suffira de la



raccorder avec le futur réseau d'assainissement.

Des mises en demeure à l'encontre des industriels

En attendant la réhabilitation de la zone industrielle qui compte 192 unités, les industriels sont responsables de leurs déchets.

Chaque unité doit être équipée d'une petite station pour épurer ses eaux de rejets, a-t-on recommandé.

La directrice locale de l'environnement, Samira Dahou a rappelé, lors de cette visite, qu'une commission chargée de contrôler les rejets des industriels, constituée il y a plus de six mois, a déjà adressé 49 mises en demeure aux industriels qui ne disposent pas d'un système interne d'épuration, affirmant que le travail de contrôle se poursuit pour toucher le reste des unités. Selon le directeur de l'hydraulique, les eaux usées stagnantes représentent un risque de pollution de la nappe phréatique. D'autant qu'il s'agit

de rejets industriels pouvant renfermer des métaux lourds, dangereux pour la santé.

Les puits ne sont pas rares dans cette zone riveraine, ce qui soulève de nombreuses questions quant à l'usage de leurs eaux et les risques que peuvent présenter, a-t-il fait savoir. La responsable de la communication à la Direction de l'environnement, Aicha Mansouri a tenté de rassurer que les eaux des puits de cette zone sont saumâtres, donc impropres à la consommation.

"Ces eaux sont généralement utilisées pour l'irrigation et le nettoyage", a-t-elle avancé, assurant que les analyses effectuées par les laboratoires de l'Observatoire régional de l'environnement et de la Société de l'eau et de l'assainissement d'Oran (SEOR) confirment que les eaux souterraines sont contaminées par des résidus organiques et que les métaux lourds ne traversent pas les sédiments du sol pour arriver jusqu'à la nappe phréatique.

GUELMA

Raccordement de 500 foyers au réseau de gaz naturel dans la daïra de Khezzara

Un total de 500 foyers répartis sur six (6) mechtas enclavées des communes de la daïra de Khezzara (sud de Guelma) ont été raccordés samedi au réseau de gaz naturel.

Le wali, Kamal Abla, qui a présidé l'opération organisée dans le cadre de la célébration du premier anniversaire de la Journée nationale de la fraternité et de la cohésion entre le peuple et l'ANP pour la démocratie, a indiqué que le raccordement au

réseau de gaz naturel concerné les mechtas et les villages des localités d'Aïn Sandal, de Bouhechana, et de Khezzara. Il a précisé que la wilaya avait bénéficié d'un programme important pour la prise en charge des préoccupations des habitants des zones isolées.

Le cout moyen relatif au raccordement de chacune des habitations dépasse 155.000 DA, a fait savoir le chef de l'exécutif local, soulignant que l'opération, qui

a consisté en la pose d'un réseau de transport de plus de 35 km, a été financée dans le cadre de la Caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales.

Les mechtas de Ras Laâyoune de la commune d'Aïn Sandal, les zones de Guaâ El Kaf (partie supérieure) et Guaâ El Kaf (partie inférieure) dans la localité de Bouhechana, et les mechtas d'El Bour, de Besbasa et d'El Kherouba de la commune de Khezzara

sont les régions concernées par cette action. Pas moins de 7.000 foyers, dont la majorité implantée en zones et groupements d'habitations éloignés, dans la wilaya de Guelma ont été raccordés au réseau de gaz naturel, au titre de l'exercice 2019, a-t-il fait savoir. Aussi, M. Abla a annoncé que le programme établi pour l'année 2020 portera sur l'approvisionnement en gaz naturel de plus de 5.000 autres habitations.

ADRAR

Une caravane médicale spécialisée dans les zones enclavées de Bordj Badji-Mokhtar

Une caravane médicale spécialisée s'est dirigée dimanche vers la wilaya frontalière de Bordj Badji Mokhtar (800 km au Sud d'Adrar) dans le cadre d'une action de solidarité, à l'initiative de l'association humanitaire "Tagemi" de la commune d'El-Atteuf (Ghardaïa).

Placée sous le signe de "Seule Nation", cette caravane, devant s'étaler jusqu'au 27 février courant, permettra de prodiguer, au niveau de la polycli-

nique de Timiaouine et de l'établissement public de santé de proximité de Bordj Badji Mokhtar, des consultations dans les spécialités de chirurgie pédiatrique, ophtalmologie, ORL, optométrie et gynécologie-obstétrique.

Initiée en coordination avec la Direction de la Santé et de la Population (DSP) et des associations locales, cette campagne vise à renforcer les valeurs de la solidarité et d'en-

traide, pour consacrer l'esprit de citoyenneté entre Algériens, ont indiqué les organisateurs.

Les responsables de cette caravane ont salué les efforts fournis par les partenaires, associations et bénévoles, pour permettre à Tagemi de mener à bien sa mission humanitaire au profit des populations nomades de cette collectivité éloignée.

TRAVAIL

La majorité des syndicats de travailleurs sont enregistrés dans les administrations publiques

Le nombre des syndicats de travailleurs enregistrés s'élève à 91, dont 63 sont implantés dans les institutions et administrations publiques, soit un taux de 69%, a-t-on appris hier auprès du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale.

Le nombre des organisations syndicales de travailleurs enregistrées légalement s'élève à 91 organisations, dont 63 dans le secteur des institutions et administrations publiques, soit 69%, alors que les 28 autres sont concentrés dans le secteur économique, soit 31%, a déclaré à l'APS le directeur des relations du travail au ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Rabah Mekhazni.

Le même responsable a ajouté que les 63 organisations syndicales de travailleurs implantées au niveau des institutions et administrations publiques sont réparties sur plusieurs secteurs, notamment l'éducation nationale (25), la santé (19), la justice (4), l'enseignement supérieur (3), l'intérieur (3), alors que les



secteurs des finances et de la formation professionnelle englobe chacun deux (2) syndicats.

M. Mekhazni a expliqué que "le nombre d'organisations syndicales enregistrées, conformément aux dispositions de la loi 90-14 du 2 juin 1990 sur les

modalités d'exercice du droit syndical, s'élève à ce jour, à 138 syndicats, dont 91 organisations syndicales de travailleurs et 47 organisations syndicales d'employeurs".

Il a précisé que les syndicats d'employeurs sont enregistrés dans plu-

sieurs secteurs d'activité, citant plus particulièrement le BTPH, les services, l'industrie, les transports, la culture, la santé et le tourisme.

Le même responsable a fait savoir que sur les 138 organisations syndicales, 48 d'entre elles, soit 34%, sont "inactives", car n'ayant pas exercé ou renouvelé leur instance de direction. Par ailleurs, M. Mekhazni a relevé que durant l'année 2019, le monde du travail en Algérie a été marqué par "quelques perturbations", ajoutant que "466 mouvements de grève ont été recensés dans plusieurs secteurs et ont concerné 314.597 fonctionnaires sur un effectif global de 717.408, soit un taux de 44% et une perte de 626.586 journées de travail perdues".

CRÉATION DU FORUM ALGÉRIEN DES MEMBRES DE L'ANCIEN CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA JEUNESSE

Accompagner les initiatives des jeunes pour une Algérie nouvelle

Les participants à une rencontre consacrée à l'annonce officielle de la création du Forum algérien des membres de l'ancien Conseil supérieur de la jeunesse ont plaidé, samedi à Alger, pour le renforcement des capacités des jeunes et l'accompagnement de leurs initiatives pour en faire une force de proposition en faveur d'une Algérie nouvelle. Dans un communiqué au terme de leurs travaux, les participants ont insisté sur l'impératif pour les membres de l'ancien Conseil supérieur de la jeunesse de mettre leur expérience au service des grandes questions nationales d'intérêt pour les jeunes, appelant à libérer les initiatives et à accompagner les jeunes pour opérer une renaissance globale dans la société.

Louant "l'apport de la jeunesse d'aujourd'hui dans le cadre du Hirak du 22 février 2019 qui a contribué à sauver l'Algérie de l'effondrement", les participants ont tenu à saluer la consécration, par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, du 22 février "Journée nationale de la fraternité et de la cohésion entre le peuple et son armée pour la démocratie". Ils ont en outre rendu hommage au "grand" travail accompli

par les membres de l'ancien Conseil supérieur de la jeunesse, notamment les nombreuses propositions et recommandations qu'ils ont formulées et soumises à la Présidence de la République concernant les questions de la jeunesse. Dans son allocution, le président du Forum algérien des membres de l'ancien Conseil supérieur de la jeunesse, Boualem Oudjani, a mis en avant l'importance de la création de cet espace associatif pour "mettre à profit les expériences de tous les acteurs en vue de contribuer à l'édification d'une Algérie nouvelle sans exclusion ni marginalisation". Selon lui, cette association permet de contribuer à la consolidation de la cohésion pour bâtir l'Algérie de demain à l'aide d'une vision claire en accord avec la conjoncture actuelle.

Il a en outre souligné l'importance d'impliquer les jeunes dans tous les domaines, les initiatives et les politiques ainsi qu'à l'enrichissement des programmes qui leur sont destinés et la prise en charge de leurs préoccupations.

Pour sa part, le premier président de l'ancien Conseil supérieur de la jeunesse, Aziz Derouaz a mis en exergue l'importance de la création de

cette nouvelle association qui regroupe les anciens membres du Conseil en vue de mobiliser les énergies pour leur donner l'opportunité de contribuer comme une force de proposition dans tous les domaines relatifs au développement national, notamment les questions intéressant les jeunes, insistant sur l'impératif de soutenir les jeunes dans les activités de jeunes, sportifs et sociales.

M. Derouaz a valorisé, dans ce cadre, l'idée de constitutionnalisation, de nouveau, du Conseil supérieur de la jeunesse en vue de donner aux jeunes l'opportunité de contribuer avec force à l'édification de la nouvelle Algérie et de créer un espace de contacts entre les jeunes et les anciens.

De son côté, Mouldi Aissaoui, ancien président du Conseil a exprimé son espoir de "continuer à travailler avec cette nouvelle association en vue de donner aux jeunes l'occasion de tirer profit des expériences et de l'expertise des anciens membres du Conseil lesquels ont fait preuve jadis de leur capacité de contribuer à la prise en charge des préoccupations des jeunes et à la préservation de la sécurité et de la stabilité du pays".

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

5 narcotrafiquants arrêtés à Tlemcen et Ain Defla en possession de plus de 107 kg de kif traité (MDN)

Cinq narcotrafiquants ont été arrêtés samedi par un détachement combiné de l'Armée nationale populaire (ANP) à Tlemcen et Ain Defla en possession de plus de 107 kg de kif traité, indique dimanche un communiqué du ministère de la Défense nationale.

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et dans la dynamique des opérations visant à déjouer les tentatives de narcotrafic dans notre pays, un détachement combiné de l'ANP a arrêté, le 22 février 2020, en coordination avec les services des Douanes algériennes à Tlemcen/2ème Région militaire, trois (03) narcotrafiquants et saisi 104 kilogrammes de kif traité et trois (03) véhicules touristiques, tan-

dis qu'un autre détachement a intercepté, en coordination avec des éléments de la Gendarmerie nationale à Ain Defla/1ère RM, deux (02) narcotrafiquants en possession de 3,59 kilogrammes de la même substance, dissimulés à bord d'un véhicule touristique", précise la même source.

Par ailleurs, des détachements de l'ANP "ont arrêté, à Tamanrasset et In-Guezzam/6ème RM, huit (08) individus et saisi six (06) groupes électrogènes, six (06) marteaux piqueurs et six (06) détecteurs de métaux, alors que 57 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été appréhendés à Tamanrasset et Tlemcen", ajoute le communiqué du MDN.

SÛRETÉ NATIONALE

Démantèlement d'une bande criminelle spécialisée dans le trafic de psychotropes et de stupéfiants à Alger

Les services de la Sûreté de la wilaya d'Alger ont mis fin aux activités d'une bande criminelle spécialisée dans le trafic de psychotropes et de stupéfiants, et saisi 466 comprimés psychotropes et 16 armes blanches, a indiqué samedi un communiqué de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN).

Les services de la Sûreté de la wilaya d'Alger «ont mis fin aux activités d'une bande criminelle spécialisée dans le trafic de psychotropes et de stupéfiants avec le port d'armes blanches et arrêté 14 individus», ajoute le communiqué. L'opération a permis également la saisie d'un montant de 50.450 Da, 466 comprimés psychotropes, 35 g de cannabis, 76 unités de boissons alcoolisées et 16 armes blanches de différents types avec la récupération d'un motocycle volé», selon la même source. Suite à un appel téléphonique reçu via le numéro vert 1548 faisant état d'une rixe violente dans la rue, les éléments de la police se sont rendus sur place pour disperser une bagarre à l'arme blanche opposant un groupe de repris de justice qui s'adonnaient au trafic de stupéfiants. L'intervention de la police s'est soldée par l'arrestation de certains individus sur place et la saisie d'armes blanches, a précisé la même source selon laquelle l'intensification des investigations a permis d'identifier les autres accusés et d'arrêter deux d'entre eux.

La perquisition du domicile de ces deux prévenus, sur mandat ordonné par le procureur de la République territorialement compétent, a permis de récupérer un motocycle volé, et la saisie de 320 comprimés psychotropes et de 76 unités de boissons alcoolisées.

Trois 3 autres individus qui s'adonnaient au trafic de drogues, ont été arrêtés lors de cette opération en possession de 27 g de stupéfiants, 6 comprimés psychotropes et un montant de 3500 Da issu de ce commerce illicite.

Dans le cadre de la même affaire, un individu a été arrêté en possession d'un montant de 9500 DA, 8 g de cannabis et 6 comprimés psychotropes avec 2 autres acolytes avec la saisie de 28 comprimés psychotropes suite à la perquisition de leurs domiciles. Après investigations, un autre individu impliqué a été arrêté en possession de 106 comprimés psychotropes et d'armes blanches avec les autres membres de cette bande criminelle, soit un total de 14 accusés. Les accusés ont été présentés devant le procureur de la République territorialement compétent après la finalisation des procédures juridiques en vigueur.

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

17 personnes arrêtées par la Gendarmerie nationale dans le pays

Dix-sept (17) personnes ont été arrêtées récemment lors de différentes opérations menées par les éléments de la Gendarmerie nationale qui ont saisi une quantité de drogue à travers plusieurs régions du pays.

Dans la wilaya d'Oran, une personne a été arrêtée lors d'une perquisition dans son domicile ayant permis la saisie de 263,6 grammes de kif traité et quatre (4) comprimés psychotropes, tandis qu'un dealer a été interpellé après la découverte de 262 comprimés psychotropes dans son domicile, selon un bilan rendu public dimanche par les services de la Gendarmerie nationale. Par ailleurs, environ 350 quintaux de tabac à chiquer, 20 tonnes de plâtre, 3 moulins, 9 machines et 24 jerricans contenant des substances liquides destinés à la confection de ce produit ont été saisis lors de la perquisition d'un atelier clandestin construit dans une ferme. L'intervention s'est soldée par l'arrestation du propriétaire de la ferme située à Gdyl, le gardien, et 3 ressortissants africains de différentes nationalités, tous en situation irrégulière. A Biskra, une personne a été interpellée en possession de 106 comprimés de psychotropes, alors que trois autres personnes ont été interpellées dans la même wilaya, avec 198 comprimés de psychotropes en leur possession.

A El-Tarf, une personne a été interpellé en possession lors de la perquisition de son domicile ayant permis la saisie de 321 grammes de kif traité, tandis qu'à Sétif un individu a été interpellé lors de la perquisition d'un atelier de fabrication de tabac à chiquer érigé clandestinement. L'opération a permis de saisir notamment 57,6 quintaux de tabac à chiquer. Dans la wilaya de Batna, une personne a été interpellée à bord d'un camion contenant 6,550 bouteilles de boissons alcoolisées de différentes marques, sans registre de commerce ni factures, tandis qu'à Mostaganem un dealer a été arrêté en possession de 100 comprimés psychotropes. A Mila, un père et son fils ont été arrêtés lors de la perquisition de leurs domiciles permettant de saisir 271 comprimés psychotropes, 60 grammes de kif traité, 444 bouteilles de boissons alcoolisées, une somme d'argent s'élevant à 100 millions de centimes, et 123 ovins volés.

SÉISME À LA FRONTIÈRE IRANO-TURQUE 7 morts en Turquie

Sept personnes dont trois enfants ont péri dans la province de Van (est) après un séisme d'une magnitude de 5,7 survenu dans le nord-ouest de l'Iran près de la frontière avec la Turquie, a annoncé le ministre turc de l'Intérieur Süleyman Soyly, cité par l'agence de presse Anadolu. Cinq autres personnes ont été blessées et hospitalisées et d'autres personnes se trouveraient piégées sous les décombres, a ajouté M. Soyly, précisant que «les efforts de recherches et de secours se poursuivent».

Selon l'Institut d'études géologiques des États-Unis, l'USGS, l'épicentre du séisme, survenu à 5h53 GMT (9h23 locales), se situait près du village iranien de Habash-e Olya, à moins de dix kilomètres de la frontière avec la Turquie. Selon l'agence Anadolu, le séisme a provoqué des dégâts dans plusieurs villages de la province de Van, située près de la frontière avec l'Iran.

Début février, cette province a été frappée par deux avalanches qui ont tué 41 personnes, dix jours après un puissant séisme dans la province d'Elazig, également dans l'est de la Turquie, qui a fait aussi 41 morts.

INDONÉSIE 8 étudiants morts et deux disparus suite à une crue de rivière à Yogyakarta

Huit étudiants, membres d'un groupe de scouts qui faisait une randonnée, ont été tués par la crue soudaine d'une rivière dans l'île de Java, en Indonésie, tandis que les recherches se poursuivent pour retrouver deux disparus, rapportaient hier des médias indonésiens.

Selon le porte-parole de la police de Yogyakarta, commandant Yuliyanto, l'enseignant ayant organisé la randonnée est accusé de «négligence criminelle» ayant entraîné la mort de plusieurs de ses étudiants.

L'accusation de «négligence criminelle» est passible d'une peine de cinq ans d'emprisonnement, rappelle le responsable indonésien, précisant qu'il est fort probable que d'autres personnes soient poursuivies une fois l'enquête initiale terminée. De son côté, le porte-parole de l'agence nationale des catastrophes Agus Wibowo, a fait savoir que la randonnée près des rivières est interdite aux enfants et adolescents pendant la saison des pluies.

Les inondations sont fréquentes pendant la saison de la mousson en Indonésie, qui a commencé fin novembre.

Trois étudiants avaient été retrouvés morts dans une grotte en décembre dans l'ouest de Java après avoir été bloqués par des crues.

En janvier, des pluies torrentielles ont provoqué des inondations et des glissements de terrain qui ont tué près de 70 personnes à Jakarta et dans les alentours, et provoqué l'évacuation de milliers de personnes.

INDE Crash d'un avion militaire dans l'ouest

Un avion de chasse MiG-29K appartenant à la marine indienne s'est écrasé, dimanche, dans l'Etat de Goa (ouest), selon des officiers.

«L'avion s'est écrasé lors d'une mission d'entraînement et le pilote a réussi à s'éjecter», précisent les mêmes sources.

«Ce matin, vers 10h30 heure locale, un avion MiG-29K qui effectuait une sortie de routine s'est écrasé au large de Goa.

Le pilote a réussi à s'éjecter et a été retrouvé», indique un communiqué publié sur les réseaux sociaux de la marine indienne.

Dans le même temps, la marine a ordonné une enquête pour déterminer la cause de l'accident.

GRANDE-BRETAGNE Des centaines de personnes dans la rue contre l'extradition de Julian Assange

Plusieurs centaines de personnes ont manifesté samedi à Londres contre l'extradition qui menace de fondateur de Wikileaks, deux jours avant le début de l'examen par la justice britannique de la demande des États-Unis, qui veulent le juger pour espionnage, selon des sources médiatiques locales.

Brandissant banderoles et pancartes "n'extradez pas Assange", la foule s'est rassemblée aux abords de l'ambassade d'Australie, le pays de Julian Assange, avant de défilé dans les rues de Londres. "Boris Johnson honte à toi", ont scandé les manifestants en passant devant Downing street, la résidence du Premier ministre britannique.

Parmi ses soutiens présents samedi, l'ancien Premier ministre grec Yanis Varoufakis, le Pink Floyd Roger Waters ou encore la créatrice de mode Vivienne Westwood.

Agé de 48 ans, Julian Assange est détenu dans la prison de haute-sécurité de Belmarsh, au sud de Londres, depuis son arrestation en avril 2019 à l'ambassade d'Equateur où il avait trouvé refuge sept ans plus tôt.

Poursuivi pour espionnage aux États-Unis, qui réclament son extradition, il risque jusqu'à 175 ans de prison.

Les autorités américaines lui reprochent d'avoir mis en danger certaines de leurs sources au moment de la publication en 2010 de 250.000 câbles diplomatiques et d'environ 500.000



documents confidentiels portant sur les activités de l'armée américaine en Irak et en Afghanistan. Présent samedi à Londres, le rédacteur en chef de Wikileaks, Kristinn Hrafnsson, a appelé "tout le monde à se battre pour Assange", dénonçant "la force sombre"

qui s'abat sur ceux qui veulent "la transparence et la vérité". Le fondateur de Wikileaks a notamment reçu récemment le soutien de Reporters sans frontières (RSF), qui a lancé une pétition qui a atteint samedi après-midi près de 40.000 signatures.

GRÈVE DES CHEMINOTS AU CANADA Levée des barricades près de Montréal

La police québécoise a démantelé, tôt samedi, les barricades installées par des militants écologistes, près de Montréal, en soutien à la mobilisation des groupes autochtones en Colombie-Britannique, qui paralysent le réseau ferroviaire canadien depuis deux semaines, selon des médias locaux citant des sources sécuritaires.

«La levée des barrières s'est déroulée pacifiquement conformément à une

injonction de la justice et les premiers manifestants qui bloquaient les rails à Saint-Lambert (Québec) ont quitté les lieux vendredi soir», a indiqué le ministère local de la sécurité.

Selon la Compagnie nationale des chemins de fer, les trains de marchandises ont commencé à circuler après le démantèlement des barricades constituées entre autres de cordage, de banderoles et de tentes.

«Toutefois, le transport

des voyageurs sur la liaison Montréal-Québec ne reprendra pas avant dimanche», précise la même source.

Le Premier ministre Justin Trudeau avait appelé, vendredi, à mettre fin aux blocages des voies ferrées, tout en appelant au dialogue les chefs des groupes héréditaires qui protestent contre un projet de gazoduc dans l'ouest du pays.

«Cela fait deux semaines que le réseau ferroviaire est

bloqué. Les barricades doivent être levées», a insisté M. Trudeau lors d'une conférence de presse à Ottawa, qualifiant la situation de «inacceptable et insoutenable».

Il a, à cet égard, plaidé pour le respect des injonctions de justice.

«La loi doit être appliquée», a affirmé le chef de l'exécutif, dont les propos semblent, selon les observateurs, ouvrir la voie à une intervention policière.

SLOVAQUIE - POLOGNE 2 grimpeurs polonais retrouvés morts dans les hautes Tatras slovaques

Deux jeunes alpinistes polonais sont morts dans les hautes Tatras slovaques battues par des coups de vents violents et de la neige, ont annoncé samedi les secours en montagne slovaques.

Le service de sauvetage en montagne (HZS) a indiqué avoir «trouvé deux corps de grimpeurs polonais (âgés de 27 et 25 ans), sans signe de vie» après une journée de recherches de deux hommes signalés près du pic Kezmarysky, haut de 2558 mètres.

Les parois et les pentes du pic Kezmarysky et des sommets

environnants ont été fouillés depuis les airs, selon le HZS mais en raison du vent, l'hélicoptère de sauvetage n'a pas pu approcher la zone directe du pic.

«Après plusieurs tentatives, les sauveteurs sont retournés à leur base à Stary Smokovec, où ils ont rassemblé plusieurs équipes de sauveteurs et les ont déployés par hélicoptère de tous les côtés du pic Kezmarysky», a indiqué le communiqué publié par HZS samedi soir.

Le pic Kezmarysky est l'une des destinations d'escalade les plus populaires et les plus exigeantes des Hautes Tatras.

EQUATEUR 7 morts et 30 blessés suite à une collision entre un car et une caravane

Sept morts et une trentaine de blessés ont été enregistrés, samedi, suite à une collision entre un autocar et une caravane, ont annoncé les services de sécurité routière.

«La collision entre un autocar de transport inter-régional et une caravane en provenance du Pérou s'est produite à Yahuachi», a précisé le Service intégré de sécurité ECU911. Les blessés ont été transportés dans différents hôpitaux de Duran et Milagro, près du littoral, où se déroule une fête de carnaval de quatre jours durant la dernière semaine de février.

Les accidents de la route ont fait 3142 morts en 2018 en Equateur, selon l'institut national des statistiques (INEC).

C'est la première cause de décès dans la tranche d'âge de 10 à 30 ans, avec 1.240 morts au cours de la même période, selon l'INEC.

ALLEMAGNE Un alpiniste allemand se tue dans le massif du Mont Blanc

Un alpiniste allemand de 43 ans est mort samedi matin dans le massif du Mont Blanc, après avoir déviscé dans une pente de neige très raide, ont indiqué des secours en montagne. L'accident s'est produit vers 9h00 dans un couloir situé à 3.000 mètres d'altitude, où le quadragénaire évoluait en cordée avec son épouse de 35 ans. Celle-ci, également de nationalité allemande, n'a été que légèrement blessée à l'épaule et au poignet. Elle a été transportée à l'hôpital de Sallanches. Selon la gendar-

merie de Chamonix, le couple était expérimenté et résidait à Chamonix pour la saison. La journée a également été endeuillée dans les Alpes par la mort d'un skieur de 48 ans dont le corps a été retrouvé en contrebas d'une piste de la station des 7 Laux, en Isère. Originaire de Haute-Savoie, l'homme a été découvert vers 10h00 en arrêt cardio-respiratoire après que l'alerte eut été déclenchée par sa famille, avec laquelle il skiait juste avant l'accident.

APS

ÉPIDÉMIE CORONAVIRUS

97 nouveaux décès en Chine

Le bilan de l'épidémie de pneumonie en Chine a atteint hier les 2.442 morts après l'annonce de 97 décès supplémentaires, tous sauf un dans la province centrale du Hubei, berceau du nouveau coronavirus.

La grande majorité des nouveaux décès ont été enregistrés à Wuhan, la capitale du Hubei, placée de facto en quarantaine avec ses 11 millions d'habitants depuis le 23 janvier.

La commission nationale (ministère) de la Santé a aussi fait état de 648 nouveaux cas confirmés de contamination dans tout le pays, ce qui porte à près de 77.000 le total des contaminations en Chine continentale (hors Hong Kong et Macao).

Les autorités chinoises ont créé



une certaine confusion sur les bilans des contaminations et des décès en Chine en modifiant à plusieurs reprises leurs méthodes de comptage. Le nombre de décès annoncé dimanche pour les dernières 24

heures est en léger retrait par rapport à celui communiqué la veille (97 au lieu de 109 samedi), mais celui des nouveaux cas de contamination repart à la hausse (648 au lieu de 397).

Tokyo reconnaît que des passagers du Diamond Princess ont échappé aux contrôles

Le Japon a reconnu samedi que 23 passagers du Diamond Princess avaient pu quitter ce navire de croisière mis en quarantaine sans passer tous les examens médicaux requis pour déceler le nouveau coronavirus.

«Nous regrettons profondément l'erreur opérationnelle de notre part qui a causé cette situation», a déclaré le ministre japonais de la Santé Katsunobu Kato lors d'une conférence de presse, affirmant que les passagers concernés seraient testés à nouveau pour le coronavirus.

Les autorités sanitaires japonaises ont autorisé cette semaine quelque 970 personnes à débarquer du navire après des tests apparemment négatifs au coronavirus. Or parmi ces personnes lâchées dans la nature, trois passagers ont été déclarés porteurs du virus à leur retour dans leur pays. Une Japonaise qui avait quitté le navire mercredi a elle aussi été déclarée porteuse du coronavirus après être rentrée chez elle dans la préfecture de Tochigi, au nord de Tokyo, a annoncé samedi l'agence de presse japonaise Kyodo, qui cite les autorités locales.

Une centaine de passagers qui étaient en contact étroit avec des personnes infectées présentes sur le Diamond Princess ont commencé samedi à débarquer du paquebot, placé en quarantaine dans le port japonais de Yokohama, selon des médias locaux.

La propagation du virus inquiète l'OMS, l'Europe menacée

L'Italie est devenue le premier pays d'Europe à mettre des villes en quarantaine en isolant 11 communes pour lutter contre le coronavirus, alors que l'épidémie continue à se propager en Corée du Sud, en Iran et dans son berceau chinois.

Dans le nord de l'Italie, environ 52.000 personnes se réveillent dimanche dans des zones où «ni l'entrée ni la sortie ne sera autorisée sauf dérogation particulière», comme l'a annoncé le Premier ministre Giuseppe Conte. Fermeture des entreprises et des établissements scolaires, annulation d'événements culturels et sportifs, report de matches de foot: le gouvernement italien tente de mettre sous cloche une partie de la Lombardie et la Vénétie et de freiner l'épidémie.

La première mesure de confinement avait été édic-

tée le 23 janvier pour les 11 millions d'habitants de Wuhan, ville du centre de la Chine où s'est déclenchée l'épidémie de pneumonie virale en décembre.

En Italie, le foyer se trouve à Codogno, près de Milan.

M. Conte a prévenu qu'il pourrait recourir à l'armée pour surveiller les points de contrôle. Le décret-loi pris samedi prévoit des sanctions pouvant aller jusqu'à trois mois de réclusion pour les contrevenants. Même inquiétude en France, qui se prépare également à une possible «épidémie» de Covid-19, selon le ministre de la Santé Olivier Véran, qui se dit «attentif à la situation en Italie».

Dans un entretien au journal *Le Parisien*, il estime «très probable» la possibilité de nouveaux cas en France. De son côté, l'Iran a pris des mesures

drastiques après avoir enregistré 10 nouveaux cas, portant à 28 le nombre total de personnes contaminées. Cinq décès sont à déplorer. La République islamique a annoncé samedi la fermeture des établissements éducatifs dans 14 provinces, y compris Téhéran. Par ailleurs, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) s'inquiète de la vitesse à laquelle le virus s'est propagé dans ce pays.

«Nous avons vu une augmentation très rapide (des cas) en quelques jours», constate Sylvie Briand, directrice du département Préparation mondiale aux risques infectieux à l'OMS.

En Corée du Sud, deux nouveaux décès liés à l'épidémie ont été répertoriés, ce qui porte à quatre le nombre de morts, a annoncé dimanche matin le Centre coréen de

contrôle et de prévention des maladies (KCDC).

Il y a 123 nouveaux malades, pour un total de 556. Une centaine de cas sont liés à un hôpital à Cheongdo, une ville où une secte religieuse est très représentée. En Chine, le bilan a atteint dimanche 2.442 morts après l'annonce de 97 décès supplémentaires, tous sauf un dans la province centrale du Hubei, berceau du nouveau coronavirus. Le ministère de la Santé a aussi fait état de 648 nouveaux cas de contamination, ce qui porte à environ 77.000 le total national.

Le nombre de décès annoncé dimanche pour les dernières 24 heures est en léger retrait par rapport à celui communiqué la veille (109), mais celui des nouveaux cas de contamination repart à la hausse (397 samedi).

CORÉE DU SUD 123 nouveaux malades, le total à 556

Le nombre de malades du coronavirus s'est accru de 123 cas en Corée du Sud, pour un total de 556, outre deux nouveaux décès, pour un total de quatre morts liées à l'épidémie, ont annoncé hier les autorités sanitaires. Parmi les derniers cas recensés, 75 étaient liés à l'Eglise de Shincheonji de Jésus, une secte chrétienne fortement touchée par le Covid-19, a précisé le Centre coréen de contrôle et de prévention des maladies (KCDC) dans un communiqué.

La France se prépare à une possible «épidémie»

La France se prépare à une possible «épidémie» du nouveau coronavirus, a déclaré le ministre de la Santé Olivier Véran, qui se dit «attentif à la situation en Italie».

Dans un entretien au journal *Le Parisien*, il estime «très probable» la possibilité de nouveaux cas en France.

«Une épidémie? Nous nous y préparons», ajoute-t-il, évoquant notamment l'augmentation du «nombre de laboratoires équipés en tests de diagnostic pour atteindre une capacité de plusieurs milliers d'analyses par jour et sur tout le territoire, contre 400 aujourd'hui». «Nous poursuivons également l'équipement en masques», poursuit-il. Il indique également avoir «réuni mardi une soixantaine de décideurs en matière de santé car le partage d'informations et le retour d'expérience sont essentiels». «Bien sûr que c'est sérieux, et nous nous mettons en situation. Si l'épidémie atteint l'Europe, je veux que nous soyons pleinement opérationnels», souligne le ministre, se disant attentif à la situation en Italie, «où un malade est décédé sans avoir été en Chine ni en contact connu avec un autre malade». Concernant le dernier groupe de 28 Français rapatriés vendredi de Chine et placés en quarantaine dans un village de vacances de Normandie, il souligne «qu'à ce stade, rien n'indique que l'un d'eux est infecté».

Un seul patient reste hospitalisé en France, rappelle le ministre, alors qu'un touriste chinois est mort à Paris et que dix autres patients sont guéris.

79 personnes touchées en Italie, dont 2 décédées

Au total 79 personnes ont été contaminées en Italie par le nouveau coronavirus, dont deux personnes décédées entre vendredi et samedi, et une qui est guérie, a annoncé le chef de la protection civile, Antonio Borelli, lors d'une conférence de presse samedi soir.

Ces chiffres incluent trois personnes, dont deux touristes chinois, qui avaient contracté le virus il y a plusieurs semaines hors d'Italie, et un jeune patient sorti de l'hôpital à Rome samedi. La majorité des autres sont des cas trouvés en Lombardie (54 cas) dans la zone de Codogno et en Vénétie (17 cas).

ITALIE

Au moins 11 villes à l'isolement, près de 80 cas

Le gouvernement italien a annoncé samedi la mise en isolement d'une dizaine de villes, principalement en Lombardie (nord), après la découverte de près de 80 cas de nouveau coronavirus et deux décès entre vendredi et samedi.

«Dans les zones considérées comme des foyers, ni l'entrée ni la sortie ne sera autorisée sauf dérogation particulière», a déclaré devant la presse le Premier ministre italien Giuseppe Conte. Le chef du gouvernement a aussi annoncé la fermeture des entreprises et des établissements scolaires de ces zones ainsi que l'annulation de tous les événements publics (carnavals, compétitions sportives, sorties scolaires, etc.). Le foyer principal se trouve autour de Codogno, à 60 km de Milan.

Dans cette ville et neuf localités voisines, tous les lieux publics (bars, mairies, bibliothèques, écoles) sauf

les pharmacies avaient été fermés dès vendredi soir.

La plupart des cas de Lombardie sont partis d'un cadre de 38 ans de la multinationale Unilever, hospitalisé depuis mercredi à Codogno, en soins intensifs, et qui a pu être transféré samedi à Pavie dans un établissement plus adapté.

Sa femme enceinte de 8 mo est contaminée, ainsi qu'un ami, des habitués d'un bar et les médecins qui l'ont soigné au début.

Le gouvernement a adopté en conseil des ministres un décret-loi qui isole de facto cette zone qui compte plus de 50.000 habitants.

M. Conte a indiqué que des points de contrôle allaient être mis en place et qu'au besoin, il enverrait l'armée et toutes les forces de l'ordre nécessaires.

L'autre foyer se trouve dans le village de Vo' Euganeo, en Vénétie (nord-est). C'est de là qu'était origi-

naire le premier ressortissant italien - et européen - à décéder alors que cet homme de 78 ans avait été testé positivement au nouveau coronavirus.

Au total, 79 personnes ont été contaminées en Italie par le virus dont deux sont décédées -- une femme de 77 ans est morte près de Codogno dans la nuit-, a annoncé le chef de la protection civile, Antonio Borelli.

Ces chiffres incluent trois personnes infectées hors d'Italie, dont deux touristes chinois, et un jeune considéré comme guéri.

La majorité des nouvelles contaminations sont intervenues en Lombardie (54 cas) autour de Codogno, et en Vénétie (17 cas).

M. Borelli a aussi cité deux cas en Emilie-Romagne, voisine de la Lombardie et un dans le Piémont, qui dériveraient du foyer de Codogno.

CONSTIPATION OCCASIONNELLE SOLUTIONS SIMPLES

La constipation vient régulièrement vous perturber lors de vos déplacements professionnels, vos séjours chez des amis ou à l'hôtel ? Des moyens simples peuvent vous aider à réguler votre transit.

Même si, à la maison, tout va généralement bien, le simple fait de changer d'environnement, d'adopter un rythme de vie différent, peut suffire à rendre un transit intestinal capricieux. Et surtout ralentit. Si vous faites partie des personnes qui rencontrent ce problème (c'est souvent familial), soignez votre hygiène « intestinale » dès le début du séjour.

Recréez votre petit rituel

Allez à la selle tous les jours à l'heure habituelle. Essayez de recréer le petit rituel que vous aviez à la maison. Certains vont systématiquement aux toilettes après le café du matin, d'autres ont besoin de lecture... Surtout, si vous en avez la possibilité, prenez votre temps. Et rien ne vous empêche, pour donner un coup de pouce supplémentaire à votre transit, de trouver une petite place au fond de votre valise pour un paquet de biscuits au son, un sachet de pruneaux, voire une boîte de laxatifs conseillée par votre médecin ou votre pharmacien.

Essayez de ne pas vous retenir

Il suffit parfois de sauter le petit déjeuner pour cause de grosse matinée ou de se retenir car les toilettes du restaurant sont douteuses, pour passer à côté du bon moment, qui varie d'une personne à l'autre. Or, attendre est un facteur favorisant la constipation.

Les selles restent plus longtemps au contact des muqueuses du côlon, dont la fonction est de les déshydrater afin de leur faire perdre un peu de volume. Résultat : trop sèches, elles sont plus difficiles à expulser. Mieux vaut donc ne pas remettre à plus tard votre besoin d'aller aux toilettes. Glissez donc dans votre sac des lingettes désinfectantes pour nettoyer la cuvette, un flacon de savon sans eau pour vous laver les mains, des protégé-cuvettes en papier jetables (en pharmacie et parapharmacie).

Petite gym spécial transit

Répétez régulièrement 5 fois de suite cet exercice de respiration : inspirez puis expirez en contractant le périmètre à



l'expiration, comme si vous essayez de retenir une envie pressante.

Debout devant une table, ou un appui quelconque, penchez-vous en avant, sans arrondir le dos. Posez les avant-bras l'un sur l'autre sur le support puis placez le front sur vos avant-bras. Sans reculer les pieds, tirez les fesses en arrière le plus loin possible. Vous devez ressentir l'étirement

dans le haut du dos tout comme à l'arrière des jambes. Balancez-vous de gauche à droite sur vos hanches, contractez le périnée, même si vous ne sentez pas grand-chose dans cette position puis expirez par la bouche, sans arrondir le dos. Observez votre ventre qui se rentre, juste par le soufflet. Laissez entrer l'air en relâchant le périnée, en ouvrant la bouche et en laissant aller le ventre.

Constipation : un symptôme qui peut gêner la vie

La constipation n'est pas une maladie, c'est un symptôme. Elle concerne tous ceux qui sont insatisfaits lorsqu'ils vont à la selle, soit parce qu'ils ont des envies peu fréquentes, soit parce que les selles sont difficiles à évacuer. Une gêne sans gravité mais parfois bien gênante. Toutes les solutions pour s'en sortir. Chez certains, la constipation apparaît de temps en temps au cours d'un voyage, d'un changement des habitudes de vie ou du régime alimentaire, puis disparaît d'elle-même après quelques jours. Mais chez d'autres, la constipation ne se fait pas oublier : elle se manifeste régulièrement et même parfois de façon chronique. Lorsque l'adaptation de l'hygiène de vie n'a pas d'effet, lorsque les

traitements classiques sont inefficaces, elle finit vraiment par perturber la qualité de vie.

Il n'existe pas une mais des constipations

Les médecins font la différence entre la constipation de transit liée à une faible motricité du côlon et à des selles dures et sèches. La constipation terminale, elle, est surtout une difficulté d'expulsion. Enfin, la constipation fonctionnelle concerne ceux chez qui aucune cause n'est trouvée et pour qui, dans certains cas, les symptômes peuvent avoir une origine psychique. Heureusement, des traitements existent et

soulagent la plupart du temps. Pour ceux qui n'en sont pas satisfaits, il y a du nouveau du côté des médicaments, des approches non médicamenteuses et alternatives et enfin de la chirurgie. Il faut donc gravir chacune des étapes du traitement, une par une, pour trouver celle qui soulage efficacement...

Ça peut se compliquer ?

Les constipations chroniques et intenses peuvent entraîner une incontinence fécale ou même urinaire après des années d'efforts de pousses. Il faut donc consulter si une bonne hygiène de vie et des laxatifs bien suivis semblent inefficaces.

Luttez contre la constipation

La constipation est le plus souvent liée à de mauvaises habitudes : on ne boit pas assez d'eau, on ne prend pas son temps aux toilettes, on ne bouge pas suffisamment... Quelques conseils simples peuvent suffire à vous soulager.

Règle 1 : buvez

Boire au moins 1,5 litre d'eau plate tout au long de la journée aide à hydrater et donc à ramollir les selles et permet une meilleure évacuation, à condition qu'elle soit riche en électrolytes : magnésium, calcium, bicarbonates (Vittel ou Hépar par exemple). Si vous n'êtes pas fan de l'eau, alternez avec des jus de fruits trop sucrés – le sucre constipe –, des soupes et un peu de café et de thé.

Le matin en vous levant, buvez un grand

verre d'eau froide : il déclenche un réflexe de contraction au niveau de l'intestin.

Règle 2 : respectez vos besoins

Une des règles primordiales pour ne plus être constipé, c'est d'aller aux toilettes lorsque vous en ressentez l'envie. Bien sûr vous vous en doutez, mais cette recommandation est pourtant souvent négligée. On contourne le problème, on se retient parce que ce n'est pas le bon moment, on ne trouve pas de toilettes... Écoutez votre corps. Essayez aussi d'aller aux toilettes à heures fixes : votre organisme s'habitue peu à peu à des horaires réguliers.

Il est aussi important que vous preniez votre temps, 15 minutes si nécessaire. Retarder ou négliger ce moment est le meilleur moyen d'être constipé. Aux toilettes, vous pouvez lire, écouter la radio, téléphoner... ça

aide !

Règle 3 : bougez

Bouger stimule l'appareil digestif, ce qui rend plus facile l'évacuation. Un métier et des habitudes sédentaires n'arrangent donc rien si vous êtes constipé. L'activité musculaire facilite le transit intestinal : marcher 30 minutes par jour ou faire quelques abdos quotidiens permet d'améliorer la situation. Vous pouvez aussi vous masser doucement le ventre pour réveiller votre intestin.

L'acupression, la pression manuelle des points d'acupuncture, peut aider à stimuler les intestins. A l'aide du pouce et de l'index, exercez une pression sur la partie reliant le pouce et l'index de l'autre main pendant 2 minutes chaque jour, jusqu'à ce que le problème disparaisse. Cette méthode est déconseillée

aux femmes enceintes.

Règle 4 : soyez vigilante en voyage

Changements d'habitudes, d'alimentation, difficultés à trouver des lieux adéquats au bon moment... Il n'est pas rare d'être constipé en voyage. Pour éviter ces désagréments, dans l'avion ou le train, levez-vous régulièrement pour marcher. Soyez présent dès le début de votre séjour : buvez abondamment tout au long de la journée, évitez le riz et les pommes de terre les premiers jours, préférez-les des plats un tout petit peu épicés. Enfin, avant de partir, glissez dans vos bagages des laxatifs non irritants que vous utiliserez dès que le problème commencera à se manifester.

Si malgré ces mesures, les troubles persistent, consultez votre médecin.

CONSTIPATION : adopter la bonne alimentation pour relancer le transit

La constipation est un problème que rencontrent beaucoup de femmes lorsqu'elles partent en vacances car le changement des habitudes peut aussi perturber le transit intestinal. Il suffit parfois simplement d'adapter son alimentation pour régler le problème. Voici quelques conseils diététiques pour vous aider à relancer votre transit.

Comment définir la constipation ?

Avoir du mal à aller à la selle, c'est une chose. Souffrir vraiment de constipation, c'en est une autre. Pour les médecins, on parle de constipation lorsque l'on va à la selle moins de trois fois par semaine, et cela sur une durée de plusieurs semaines, voire de plusieurs mois. Une personne sur 5 a des problèmes dont l'origine est sur 2. Vous pouvez agir efficacement en buvant beaucoup d'eau pour hydrater vos selles et en changeant vos habitudes alimentaires.

Légumes verts, légumineuses et fruits

Riches en fibres, ils régulent le transit. Les fibres alimentaires ne sont pas digérées par l'intestin : elles restent dans le côlon et retiennent l'eau. Les selles, ramollies, progressent mieux. L'idéal serait d'en consommer 20 à 35g par jour (un fruit ou un légume par repas). Mais attention, ces apports doivent être très progressifs pour ne pas irriter les intestins.

- Les légumes riches en fibres : artichaut, aubergine, asperge, carotte crue, courge, haricots verts, tomate.

- Les fruits : agrumes, papayes, sans lactatifs quand pris à jeun, fraise, kiwi, orange, pamplemousse, raisin, pruneau, poire, figue.

- Les légumes secs : haricots secs, lentilles (sauf si vous souffrez de ballonnements douloureux).

- Les fruits secs oléagineux : noix, amandes.

Quelques exemples : noix de coco séchée = 23g, figue sèche = 18g, germes de blé = 17g, pruneau séché = 16g, pain complet = 8g, flocons d'avoine = 7g... pour 100g.

Aliment anti-constipation : le son

Le son de blé est très riche en fibres. On le retrouve dans cer-



taines céréales enrichies (All-Bran : 23g). Il existe également des biscuits au son et des pains enrichis. En revanche, attention aux pains multicéréales, souvent irritants pour l'intestin. L'apport de son doit être progressif et régulier : de 5g en 5g jusqu'à 20g par jour, sous peine d'être inefficace et d'entraîner des ballonnements.

Les probiotiques : un allié anti-constipation efficace

Ces bactéries qui stimulent le développement d'autres micro-organismes, améliorent le transit intestinal. Aussi, vous pouvez tenter de diminuer la constipation en consommant des yaourts contenant des bifidus actifs, mais pas en très grande quantité. Les probiotiques beaucoup plus concentrés se trouvent en (para)pharmacie : Bion 3®, Actyphilus®, Triphidus®, Imapro®...

Menu anti-constipation

Ne laissez pas mal au ventre et ballonnements gêner votre quotidien. Pour vous sentir plus

léger, voici quelques conseils pour composer votre assiette.

Petit-déjeuner : un verre d'Hépar ou de Vitel au réveil, thé ou café, 2 kiwis, 2 tranches de pain complet ou au son avec une noisette de beurre ou 30g de céréales complètes avec du lait demi-écrémé, quelques amandes ou des noix.

Déjeuner : un fruit en entrée, une portion de protéines non grasses (viande rouge ou légumes, poisson) avec 400g de blanches. En dessert, yaourt.

Gouter : une petite boule de pain cuit et quelques pruneaux secs ou abricots secs. Ou encore 1 yaourt et 1 pomme.

Dîner : des crudités ou une soupe de légumes, une tranche de jambon avec une portion de lentilles, un petit morceau de fromage et une compote de fruits.

Astuces en plus :

La viande est également riche en fibres. Remplacez le plus possible le

pain blanc par du pain riche en fibres : blé, son, seigle, sarrasin, avoine...

Dans vos recettes, remplacez la farine blanche par de la farine de blé entier.

Le magnésium : un oligo-élément anti-constipation

Cet oligo-élément est un laxatif naturel : il rend les selles plus liquides. On le trouve principalement dans le chocolat, les fruits secs, les céréales et le pain complet, ainsi que, en moindre quantité, dans les légumes secs et les légumes verts, les agrumes, les pommes, le poisson.

Des eaux minérales qui en contiennent : Vitel et Hépar : 110mg/l, Badoit : 83mg/l, Vichy : 67mg/l, Contrex : 52mg/l...

Vous pouvez aussi faire des cures :

- magnésium marin, Arkopharma, 9,50€ la boîte de 20 ampoules (20 jours de cure).

- Magnésium avec vitamine B6, Solgar, 10,10€ les 100 comprimés.

Prenez des comprimés (40 à 50mg) 3 fois par semaine (disponibles en pharmacies et parapharmacies). Et aider le magnésium à entrer dans la cellule, en l'associant à de la silice liquide (Dissolvorol® : 90 gouttes pour une bouteille d'eau ou 30 gouttes avec un comprimé).

Les aliments à éviter quand on souffre de constipation

Certains aliments pris en quantité importante peuvent ralentir le transit : carottes cuites, riz blanc, bananes, myrtilles, coing.

D'autres se révèlent irritants pour les intestins : rhubarbe, oseille, prunes... A consommer avec modération. Les pruneaux sont constitués de beaucoup de fibres (9g par fruit), mais aussi de sorbitol et de diphenylsulfate, aux propriétés laxatives, tous deux irritants pour l'intestin, n'en abusez pas, 3 ou 4 pruneaux par jour, c'est suffisant.

Évitez aussi eau et boissons gazeuses, vin et jus de fruits sucrés.

Le choix des solutions naturelles

Occasionnelle ou chronique, la constipation peut être soulagée par des méthodes douces. Qu'il faut apprendre à utiliser à bon escient.

Stress, fatigue, voyage, régime, prises de médicaments, la constipation s'invite souvent dans notre vie. Or, pour retrouver un bon transit, il est utile de respecter quelques règles : prendre ses repas à heures fixes, pratiquer une activité physique régulière, par exemple en marchant une heure par jour. Pensez également à boire au moins 1 litre d'eau riche en magnésium (Hépar) et à consommer sans modification des aliments riches en fibre comme les légumes, les fruits de saison, les céréales complètes (maïs, riz, sarrasin...), le soja, les amandes, les pruneaux et les figues. La pratique du yoga ou du tai chi contribue aussi au relâchement nécessaire. Et que même tira à gorge déployée provoque un excellent massage intestinal naturel. Mais une constipation récente qui dure, surtout après cinquante ans, est un motif de consultation médicale.

L'homéopathie, des petites granules efficaces.

- En cas de constipation lors de voyages, Platina 3 CH, 5 granules 2 à 3 fois par jour.

- Une constipation avec une poussée hémorroïdaire, Collinsonia Canadensis 3 CH, 5 granules 2 à 3 fois par jour.

- En cas de constipation avec faux besoins d'aller à la selle, Nux Vomica 9 CH, 5 granules 2 à 3 fois par jour.

- Si vous souffrez de blocage suite à une chirurgie, Opium 9 CH, 5 granules 2 à 3 fois par jour.

Mais pour une constipation chronique, il est utile de consulter un médecin homéopathe afin d'avoir un traitement personnalisé.

Les plantes, des aides toniques

Si vous aimez les tisanes, vous n'avez que l'embarras du choix entre le psyllium, la guimauve la Bardane, le Pissenlit, l'Artichaut, (Herbier de France entre 2 et 4 €).

Vous pouvez également faire une cure de radis noir auquel vous ajoutez un jus de citron, 1 ampoule par jour pendant 21 jours avec un arrosé d'une semaine. (Fitofarm radis noir 10,5 €, Superdét radis noir 11,85 €).

Le graisse de lin traiterait plus la constipation chronique. Mettre 1 cuillère de graines de lin, écrasées dans un verre d'eau et boire 2 à 3 fois par jour. On peut aussi les prendre seules, les ajouter à du yaourt, du muesli ou en tisane.

Les huiles essentielles, un soulagement par les massages

- En cas de constipation occasionnelle, avec le 1^{er} huile essentielle (HE) de gingembre. On l'avalé : 1 goutte HE dans une cuillère d'huile végétale alimentaire avant les repas. On se masse : 2 gouttes d'HE pures sur le ventre*.

- Si vous souffrez de constipation chronique, optez pour la formule complète à avaler : 2 gouttes d'HE d'estragon, 2 gouttes d'HE de citron, 2 gouttes d'HE de romarin à Verbena dans une cuillère d'huile végétale alimentaire avant les repas. On se masse avec la formule relaxante : goutte d'HE de petit grain bigarade, 1 goutte d'HE de gingembre, 1 goutte d'HE de basilic exotique dans 2 gouttes d'huile végétale de macadamia*.

Les massages seront à faire dans le sens des aiguilles d'une montre deux fois par jour pendant 1 semaine.

Utiliser l'aromathérapie pour relancer le transit

Certaines huiles essentielles peuvent vous aider à relancer votre transit, ce que soit sous forme de massage ou en traitement oral.

Massage local
Massez doucement tout le ventre, dans le sens des aiguilles d'une montre, avec la préparation suivante :
- 25g d'huile essentielle (une demi-cuillère à café) de sauge officinale, de thym et de genévrier

- 30g (8 c. à soupe) d'huile de tournesol ou d'huile de carthame.
Renouvelez l'opération 1 à 2 fois dans la journée si nécessaire.

Mélangez 5 gouttes d'huile essentielle de basilic à 10 gouttes d'huile végétale. Appliquez 2 à 3 fois par jour dans le bas du dos et sur le ventre.

Traitement oral
Prenez 1 goutte d'huile essentielle de sauge, thym et genévrier au moment du

repas, soit dans un grand verre d'eau ou de jus de fruits, soit dans 1 c. à café d'huile d'olive, ou bien de miel de lavande, ou tout simplement dans un peu de miel de pain. Renouvelez à 2 fois dans la journée.

Versez 1 goutte d'huile de gingembre dans 1 c. à café d'huile d'olive. Prenez ce mélange 3 fois par jour pendant quelques jours.

BARRAGE DE LA RENAISSANCE: L'accord ouvrira des horizons de développement conjoint entre les Etats du Nil (al-Sissi)

Le président égyptien, Abdel Fattah al-Sissi, a estimé que l'accord sur le barrage de la Renaissance, construit sur le Nil, ouvrira de vastes horizons de coopération et de développement conjoint entre les Etats du Nil (Egypte, Ethiopie, Soudan).

Le président al-Sissi a rencontré samedi l'envoyé spécial du Premier ministre éthiopien, Hailemariam Desalegn au Caire où les deux dirigeants ont discuté de la question du grand barrage de la «Renaissance» éthiopien. Après des années de discussions ministérielles difficiles entre les trois pays, de nouveaux cycles de négociations ont repris à Washington sous le parrainage des Etats-Unis et un accord final devrait être conclu fin février.

«L'accord ouvrira de vastes horizons de coopération, de coordination et de développement conjoint entre l'Egypte, l'Ethiopie et le Soudan et marquera une nouvelle étape dans le développement des relations entre ces pays», a déclaré le porte-parole de la présidence égyptienne, Bassam Rady, dans un communiqué, soulignant qu'il «devrait maintenir l'équilibre des intérêts en tre toutes les parties». Le communiqué souligne également la volonté de l'Egypte d'oeuvrer au succès des négociations tripartites parrainées par Washington. De son côté, le Premier ministre éthiopien a passé en revue la question du barrage de la Renaissance à la lumière de ce qui a été convenu jusqu'à présent dans le cadre des négociations tripartites entre l'Egypte, l'Ethiopie et le Soudan. L'Ethiopie, pays en amont du bassin du Nil, a commencé à construire son grand barrage hydroélectrique en 2011 sur le Nil bleu, tandis que l'Egypte, pays en aval, s'inquiète que le barrage puisse affecter sa part annuelle de 55,5 milliards de mètres cubes d'eau du Nil. Le Soudan, qui à l'instar de l'Egypte, est également en aval du bassin, voit les bénéfices qu'il pourra tirer de la construction du barrage malgré les inquiétudes égyptiennes. La mise en eau du réservoir, dont la capacité totale est de 74 milliards de mètres cubes, pourrait prendre plusieurs années, c'est néanmoins la lenteur de cette opération que privilégie l'Egypte pour éviter les effets négatifs d'une pénurie de la ressource, un point essentiel de leurs discussions. Le barrage devrait produire plus de 6000 mégawatts d'électricité et devenir le plus grand barrage hydroélectrique d'Afrique une fois terminé.

SOUDAN DU SUD: L'UE salue la formation d'un gouvernement d'union nationale

L'Union européenne (UE) a salué la mise en place d'un gouvernement d'union nationale au Soudan du Sud, estimant qu'il s'agit d'«une étape clé vers la paix».

Dans une déclaration de son porte-parole, samedi, l'UE s'est félicitée des efforts déployés par les différentes parties afin de garantir la paix et la sécurité dans le pays. L'UE a, en outre, fait part de sa «volonté d'élargir et d'approfondir son partenariat avec le Soudan du Sud», affirmant qu'elle continuera de soutenir le peuple sud-soudanais dans sa quête du développement économique et social.

Le président sud-soudanais, Salva Kiir, et le chef de l'opposition, Riek Machar, se sont accordés sur la formation d'un gouvernement d'union nationale à la date butoir de samedi avec la nomination de M. Machar comme premier vice-président.

Le président Kiir a souligné qu'il s'emploiera, après la formation du gouvernement, à assurer la sécurité et la stabilité dans le pays jusqu'à l'achèvement de la préparation de l'armée, et à poursuivre le dialogue sur les questions en suspens qui n'ont pas encore été résolues. Le président sud-soudanais et Riek Machar se sont ainsi entendus pour «gouverner ensemble», après de précédentes tentatives qui s'étaient soldées par des échecs.

APS

SAHARA OCCIDENTAL Le Nigeria réaffirme sa position constante sur la juste cause du peuple sahraoui et son droit à l'autodétermination

Le ministre nigérian des Affaires étrangères, Geoffrey Onyeama, a réitéré la position ferme de son pays sur la juste cause du peuple sahraoui et son droit à l'autodétermination.

Cela est survenu lors de la réception du ministre nigérian, au siège de son ministère, à l'ambassadeur de la République sahraouie sortant, Malainin Sidig selon l'agence de presse sahraouie SPS.

La réunion a abordé, selon la même source, «des développements de la question du Sahara occidental aux niveaux international et africain, les différents aspects de la coopération et les moyens de développer les relations historiques entre les deux pays et les deux peuples frères». Pour sa part, au nom du gouvernement et du peuple de la République sahraouie, l'ambassadeur a salué l'accompagnement et le soutien historique de l'Etat et du peuple nigériens au peuple sahraoui dans sa lutte. Il est à noter qu'à l'image du fort soutien à la cause sahraouie au niveau politique dans ce pays africain, le Nigeria dispose d'un vaste mouvement de solidarité qui comprend plusieurs organisations pour soutenir le peuple sahraoui dans sa lutte pour la libération et l'autodétermination.

Le représentant du Front Polisario en Espagne, Abdulah Arabi, prend officiellement ses fonctions

Le représentant du Front Polisario en Espagne, Abdulah Arabi, a pris officiellement ses fonctions, samedi à Madrid, a rapporté l'Agence sahraouie SPS. Le représentant du Front Polisario à l'Union européenne, Oubi Bouchraya, et le ministre des zones occupées et de la communauté sahraouie à l'étranger, Mohamed Louali Akeik, ont été chargés de présider cette première réunion, au siège du Front Polisario dans la capitale espagnole, des délégués sahraouis nouvellement nommés et des délégués dans l'Etat espagnol.

Dans son discours en tant que représentant sahraoui, Abdulah Arabi a appelé à la coordination et à la planification en tant qu'éléments clés pour promouvoir une nouvelle étape de travail et des actions visant à relever les défis auxquels est confrontée la lutte sahraouie dans tout l'Etat d'Espagne.

Le responsable sahraoui a également félicité l'ancienne représentante, Kheira Bulahi Bad, pour son travail acharné, soulignant ses efforts et sa vision constants lors de sa présence à Madrid.

Pour sa part, Kheira Bulahi a remercié ses collègues pour leur collaboration. L'actuelle ministre de la Santé publique a apprécié l'expérience du nouveau représentant et a indiqué que sa connaissance approfondie de l'environnement espagnol était un facteur positif dans la conduite d'un programme d'action ambitieux.

Oubi Bouchraya, et Mohamed Louali Akeik ont souligné pour leur part la nécessité de lancer un programme d'action axé sur «la bataille juridique avec l'Union européenne, la mobilisation de l'opinion publique et des partis politiques, la promotion d'actions politiques dans les zones libérées de la RASD et le renforcement des actions dans les zones occupées par le régime marocain».

La ministre sahraouie des Affaires sociales s'entretient à Madrid avec le secrétaire d'Etat espagnol aux Droits sociaux

La ministre sahraouie des Affaires sociales et de l'émancipation des femmes, Suelma Beirik, s'est entretenue à Madrid avec le secrétaire d'Etat espagnol aux Droits sociaux, Nacho Alvarez, rapporte samedi l'Agence sahraouie officielle SPS. Lors de l'entre-



tient les deux responsables ont abordé, selon la même source, des questions d'intérêt commun, tout en mettant en évidence la situation du peuple sahraoui et le processus politique mené par la communauté internationale dans la recherche d'une solution définitive au processus de décolonisation du Sahara occidental, dernière colonie en Afrique. Lors de la réunion, précise SPS, le secrétaire d'Etat espagnol aux Droits sociaux, Nacho Alvarez, a exprimé à la ministre sahraouie «l'engagement de continuer à coopérer pour aider les personnes handicapées et notre solidarité avec le peuple sahraoui». Pour sa part, Mme Beirik a remercié M. Nacho Alvarez pour la position exprimée, et a affirmé que l'engagement envers le peuple sahraoui devait se concrétiser par des actions politiques pouvant conduire à une solution définitive et pacifique au conflit du Sahara occidental. «Il y a toujours une grande responsabilité pour l'Espagne, étant donné qu'elle est toujours la puissance administrante chargée de mettre fin au processus de décolonisation», a ajouté le ministre tout en renouvelant l'espoir du peuple sahraoui dans les mesures que le nouveau gouvernement espagnol peut prendre.

M. Nacho Alvarez qui était accompagné de Jorge Uxo, directeur de cabinet, José Luis Celada, directeur général des politiques en faveur des personnes handicapées, a transmis à la délégation sahraouie «les salutations du deuxième vice-président du gouvernement espagnol, Pablo Iglesias, et du ministre de l'égalité, Irene Montero».

La ministre sahraouie, était accompagnée de José Luis Martínez Donoso, directeur général de la Fondation ONCE, Alberto Durán, vice-président exécutif de Fundación ONCE, Mohamed Fadel Mohamed, directeur de la coopération du ministère sahraoui des Affaires sociales et de la promotion de la femme, et Mohamed Salem Hamudi Abdelfatah, directeur des centres de handicap et des écoles sensorielles. La délégation sahraouie aura un vaste programme de travail et des réunions avec des organisations espagnoles, organisées par la Fondation ONCE, pour connaître la réalité du mouvement associatif des personnes handicapées et établir des programmes de coopération au profit de la population sahraouie dans les camps de réfugiés et zones libérées de la RASD, a indiqué l'Agence SPS.

PRÉSIDENTIELLE AU TOGO : Les résultats provisoires connus au plus tard aujourd'hui (CENI)

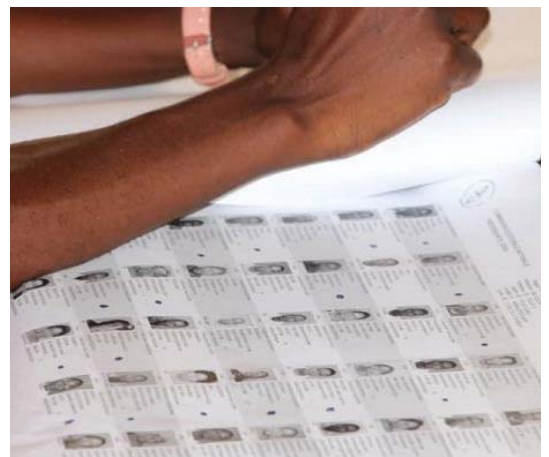
Les résultats provisoires de l'élection présidentielle organisée samedi au Togo seront annoncés au plus tard aujourd'hui, a affirmé la Commission électorale

Dans un communiqué publié dans la nuit de samedi à dimanche, la CENI réaffirme son engagement à tout mettre en œuvre pour la proclamation des résultats provisoires du scrutin présidentiel au plus tard lundi.

La CENI invite tous les candidats à respecter «scrupuleusement» les dispositions du code électoral qui soulignent

que seule la CENI est autorisée à proclamer les résultats provisoires de vote, suivi de la proclamation définitive par la Cour constitutionnelle.

Sept candidats sont en lice, dont le président sortant Faure Gnassingbé, au pouvoir depuis 2005 et qui brigue un quatrième mandat. Parmi les autres candidats, l'ancien Premier ministre et ancien président de l'Assemblée nationale Messan Agbeyomé Kodjo et l'ancien chef de file de l'opposition Jean-Pierre Fabre se présentent comme des «challen-



TERRITOIRES NON AUTONOMES: L'ONU doit continuer d'être un forum de dialogue sur la décolonisation (Guterres)

L'ONU doit continuer d'être un forum de dialogue sur la décolonisation au moment où 17 territoires à travers le monde attendent toujours d'être autonomes, a affirmé le secrétaire général de l'organisation, Antonio Guterres.

"La décolonisation est un processus qui doit être guidé par les aspirations et les besoins des communautés vivant dans les territoires", a déclaré M. Guterres dans un discours à l'ouverture de la première réunion de la session 2020 du Comité spécial des Nations Unies sur la décolonisation, vendredi à New York, au siège des Nations Unies.

"Les préoccupations des peuples des territoires sont variées, et il est de notre responsabilité collective d'amplifier leurs voix", a-t-il ajouté devant les participants, soulignant que depuis la création de l'ONU en 1945, plus de 80 anciennes colonies ont accédé à l'indépendance. Aujourd'hui, 17 territoires subsistent, principalement dans les Amériques et le Pacifique. Beaucoup sont même confrontés à "des défis très réels et urgents", a-t-il déclaré au comité, notant que les peuples de ces 17 territoires "attendent toujours que la promesse d'autonomie soit tenue". "Nous devons continuer de servir de forum pour un dialogue constructif entre les territoires et les puissances administrantes afin de permettre aux peuples des territoires de prendre des décisions éclairées quant à leur avenir", a en outre indiqué M. Guterres, qui a rappelé à l'occasion que 2020 marque la dernière année de la troisième Décennie internationale de l'élimination du colonialisme. Les territoires non autonomes sont le Sahara occidental en Afrique, Anguilla, les Bermudes, les îles Vierges britanniques, les îles Caïmans, les îles Falkland (Malvinas), Montserrat, Sainte-Hélène, les îles Turks et Caïcos et les îles Vierges américaines des États de l'Atlantique et des Caraïbes, Gibraltar en Europe et aux Samoa américaines, en Polynésie française, à Guam, en Nouvelle-Calédonie, à Pitcairn et à Tokelau dans le Pacifique. Dans un nouveau rapport soumis en septembre 2019 à l'Assemblée générale de l'ONU sur la question du Sahara Occidental, Antonio Guterres avait rappelé que la quatrième commission chargée de la décolonisation et le Comité spécial de la décolonisation,



dit comité des 24, abordent le dossier du Sahara Occidental dans "le cadre des questions relatives à la décolonisation".

"La Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission) de l'Assemblée générale et le Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux l'examinent quant à eux dans le cadre des questions relatives aux territoires non autonomes et à la décolonisation", a-t-il souligné.

Le Conseil de sécurité, a-t-il rappelé, a "appelé de ses vœux dans des résolutions successives à une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable qui permette l'autodétermination du peuple du Sahara occidental".

Le Comité spécial de la décolonisation examine l'application de la Déclaration de l'Assemblée générale de 1960 sur

l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux.

Le Comité a été créé en 1961 par l'Assemblée générale, dont il est l'organe subsidiaire chargé de la question de la décolonisation, conformément aux dispositions de la résolution 1654 (XVI) en date du 27 novembre 1961. Le Comité spécial, qui a commencé ses travaux en 1962, examine chaque année la liste des territoires non autonomes auxquels s'applique la Déclaration. Il entend les déclarations de représentants des territoires non autonomes lors de ses sessions annuelles, envoie des missions de visite dans ces territoires et organise chaque année des séminaires régionaux. L'engagement des Nations Unies découle du principe de l'égalité des droits et de l'autodétermination des peuples, comme le stipule la Charte des Nations Unies, le document fondateur de l'Organisation.

SITUATION EN SYRIE: Erdogan annonce un sommet avec les dirigeants russe, français et allemand

Le président turc, Recep Tayyip Erdogan, a annoncé, samedi, la tenue d'un sommet le 5 mars avec les dirigeants russe, français et allemand pour évoquer la situation dans la province d'Idlib, dernier bastion des terroristes dans le nord-ouest de la Syrie.

«Nous allons nous réunir le 5 mars», a déclaré M. Erdogan dans un discours télévisé, après des discussions téléphoniques, vendredi, avec le président russe Vladimir Poutine, le président français Emmanuel Macron et la chancelière allemande Angela Merkel pour évoquer la tenue d'un sommet quadripartite sur la Syrie afin de tenter d'arrêter les combats et la crise humanitaire en cours.

Le président turc n'a pas précisé où devrait se tenir ce sommet. La Russie s'est opposée mercredi à l'adoption par le Conseil de sécurité de l'ONU d'une déclaration réclamant une cessation des hostilités et le respect du droit international humanitaire dans le nord-ouest de la Syrie, proposée par la France.

USA Sanders gagne la primaire démocrate du Nevada, conforte son statut de favori

Bernie Sanders a remporté haut la main samedi le vote dans l'Etat américain du Nevada pour la primaire démocrate, s'installant fermement dans la position de favori pour aller défier le président Donald Trump à l'élection du 3 novembre.

Les chaînes de télévision américaines ont déclaré la victoire du sénateur sur la base de projections et de résultats préliminaires lui donnant un très large avantage sur le trio composé de l'ancien vice-président Joe Biden, du modéré Pete Buttigieg et de la sénatrice Elizabeth Warren. Félicitant Bernie Sanders pour sa victoire, Pete Buttigieg a cependant lancé une ferme mise en garde contre le danger, selon lui, de désigner pour porter les couleurs du parti un socialiste pour qui le capitalisme est «à l'origine de tous les maux».

«Le sénateur Sanders croit en une révolution idéologique inflexible, qui oublie la plupart des démocrates, sans parler de la plupart des Américains», a lancé M. Buttigieg, qui cherche à se présenter en meilleur atout pour battre Donald Trump.

UE Actes racistes en Europe : inquiétude face à la montée de l'extrême droite

La montée des partis de l'extrême droite en Europe commence à inquiéter sérieusement aussi bien les gouvernements que les citoyens en égard de la multiplication des actes xénophobes à l'encontre des étrangers et particulièrement les musulmans, en leur reprochant notamment le fait de nourrir la haine par leur discours anti-migrants.

En Allemagne, après le tout dernier acte xénophobe a été commis, mercredi passé, à Hanau, près de Francfort contre deux bars à chicha tuant au moins neuf personnes, une vague d'indignation a été suscitée auprès aussi bien des autorités que des habitants de la région contre ces «actes barbares» les attribuant ouvertement aux partis de l'extrême droite, exigeant par la même une surveillance accrue à l'endroit de ces partis.

«Nous savons depuis longtemps que les paroles peuvent être suivies d'actes et les élus du peuple ne peuvent se dédouaner de cette responsabilité», a estimé le président de la chambre des députés, Wolfgang Schäuble, dans une interview

samedi au quotidien Handelsblatt. Le président de la chambre des députés a cité nommément le principal parti d'obédience d'extrême droite, à savoir, l'Alliance pour l'Allemagne (AfD), disposant de 89 élus au sein du parlement à l'issue des élections législatives de 2017.

«Le problème est que l'AfD ne connaît aucune limite», a ajouté M. Schäuble, membre du parti conservateur d'Angela Merkel, qui va jusqu'à qualifier de «fasciste» le chef de file de l'aile la plus radicale du mouvement d'extrême droite, Björn Höcke.

Le secrétaire général du parti social-démocrate SPD, partenaire des conservateurs au pouvoir à Berlin, Lars Klingbeil, a lui-même qualifié l'AfD de «bras politique» des éléments les plus radicalisés de la mouvance d'extrême droite et de ceux qui épousent ses thèses, à l'instar de l'auteur des attentats de Hanau qui ont fait 9 morts.

Les autorités allemandes ayant déploré ces actes racistes ont décidé de renforcer la sécurité dorénavant dans tous les endroits publics et à forte affluence.

«L'Allemagne allait augmenter la présence policière dans tout le pays particulièrement au niveau des sites sensibles», a déclaré vendredi, le ministre allemand de l'Intérieur, Horst Seehofer. Dans ce sens, les autorités ont mené, au courant de la semaine écoulée, des raids contre un groupe extrémiste de droite et arrêté 12 suspects accusés d'avoir planifié des attaques terroristes, affirme-t-on.

Dans le même sillage, des intellectuels et de nombreuses organisations humanitaires se sont soulevés en fin de la semaine écoulée en France contre le discours du président de la République, Emmanuel Macron, portant sur l'interdiction à partir de 2024 de l'accueil des imams des pays musulmans sur le territoire français pour prêcher dans des mosquées.

Discours «discriminatoires» aux conséquences dramatiques

Le discours de Macron a été interprété tout bonnement par ces derniers de «raciste et d'islamophobe» satisfaisant l'une des revendications du parti de l'extrême droite en France», en l'occurrence

le Front national (FN) lequel de temps en temps contre les musulmans et ne se gênant pas à demander à chaque occasion des «restrictions et un contrôle excessif sur les lieux de culte musulmans et l'expulsion d'une bonne partie d'entre eux».

La recommandation de Macron a été aussi jugée par des intellectuels d'«irréfléchie» tant elle ignore que dans l'Hexagone l'apprentissage de la culture arabo-musulmane est complètement difficile sinon impossible. Chose qui va compliquer davantage la donne, indique-t-on. Par ailleurs, en Italie, la montée des partis de l'extrême droite et leur haine à l'endroit des migrants a poussé des citoyens, militants et organisations humanitaires jusqu'à organiser des manifestations contre les décisions du gouvernement prônant l'empêchement aux bateaux humanitaires apportant de l'aide aux migrants coincés en pleine mer de débarquer en Italie.

«La politique anti-migration de l'Italie doit faire l'objet d'une refonte totale», ont réclamé les manifestants, s'en prenant particu-

lièrement au parti de Matteo Salvini, ministre de l'Intérieur. En Italie, les autorités ont procédé même à l'emprisonnement des activistes et des commandants de bord des bateaux des ONG. Matteo Salvini, le chef du parti, La Ligue, est qualifié aussi de «xénophobe et raciste» en Italie, compte tenu de ses positions en défaveur de la cause palestinienne prônant notamment le transfert de l'ambassade d'Italie en Israël à El Qods occupée. Les Italiens sont dans leur grande majorité, selon les médias locaux, contre cette option qui n'est autre, ajoute-on, qu'une manœuvre visant à faire plaisir au président américain Donald Trump. Le discours haineux des partis de l'extrême droite contre l'arrivée des migrants a été à l'origine de drames ayant coûté la vie à plus de 15 000 personnes en mer entre 2015 et 2019, selon des chiffres officiels de l'UE. A rappeler que la victoire et la montée des partis de l'extrême droite lors de différentes élections est le fruit uniquement du «populisme et la stigmatisation des étrangers».

NOMS DE DOMAINE SUR INTERNET

Ça coutera plus cher

La société américaine VeriSign qui dispose de l'exclusivité de la vente des noms de domaine populaires comme .com, en vertu de la configuration de la gouvernance technique de l'internet, convenue en 1998 par les Américains qui en ont confié la charge à l'ICANN, est entrain de faire pression pour obtenir une augmentation de ses tarifs.



Gelés depuis 2012, en vertu d'une politique de contrôle des prix instituée par l'ancien président Barack Obama, les prix des noms de domaine devraient bénéficier des largesses du président Trump qui a levé cette contrainte en libéralisant les prix. Dans ce cadre, VeriSign a commencé les négociations avec l'ICANN qui ne semble pas opposée à la démarche. Ainsi le prix du .com, resté depuis 2012 à 7,85 dollars par an devrait connaître une augmentation qui sera applicable également « pour les noms de domaine .net, .name, .web et .jobs qui sont également sous le contrôle de VeriSign » précise le site français 20minutes.fr, dans un article mis en ligne le 20 février qui nous apprend par ailleurs que cette « augmentation de 7% par an sera effective pendant 4 ans avant de stagner pendant deux années pour ensuite, réaugmenter de 7%

par an pendant 4 ans. En 2026, le prix d'un nom de domaine, com coûtera 10,26 dollars. » Pour sa part, VeriSign devra s'acquitter dès le début de l'année prochaine d'une somme de 4 million de dollars équivalent à des frais que lui réclame l'ICANN pour « mener, faciliter ou soutenir des activités qui préservent et améliorent la sécurité, la stabilité et la résilience du DNS ». Les autres propriétaires de noms de domaine pestent sans pouvoir y changer grand-chose d'autant que l'accord conclu entre VeriSign et l'ICANN est soutenu par l'entourage du président Trump et que l'instance de nommage et d'adressage de l'internet ICANN « assure respecter les choix du ministère du Commerce en autorisant l'entreprise privée à augmenter ses prix », rapporte 20minutes.fr.

DKnews

MANAGEMENT DE SAMSUNG

En quête de bonne gouvernance

A la surprise des observateurs et analystes qui suivent le management es grands conglomérats de la haute technologie, Samsung a laissé s'installer aux commandes son conseil d'administration "un administrateur non exécutif" suite à la démission de Lee Sang-hoon, la semaine dernière après sa condamnation pour violation des lois relatives au marché du travail. Le nouveau patron du management du conseil d'administration du conglomérat sud-coréen « Park Jae-Wan est administrateur non exécutif de Samsung depuis mars 2016. Il a été ministre de la stratégie des finances de 2011 à 2013 en Corée du Sud. Il dirige également les comités d'audit et de gouvernance du conseil d'administration », peut-on lire dans un papier du site zdnet.fr inséré le 21 février dernier. Comme s'est une première dans l'histoire de ce groupe, ce dernier a tenté de justifier ce choix en expliquant que cela « renforcerait l'indépendance du conseil et la transparence de la gestion ». Ce site a également appris que Salsung a aussi « proposé que son directeur de la division TV, Han Jong-hee, et son directeur financier, Yoon Ho Choi, soient nommés directeurs exécutifs », et que ces propositions de « nominations sont en attente d'approbation. Elles pourront être confirmées lors de l'assemblée annuelle des actionnaires de Samsung le 18 mars prochain », ajoute zdnet.fr

DKnews

COMMUNIQUE

L'Association des Diplomates Algériens Retraités (ADAR) a tenu, le 17 février 2020, son Assemblée Générale Ordinaire Annuelle.

Après avoir examiné et débattu les points inscrits à l'ordre du jour, les membres de l'Assemblée Générale ordinaire annuelle, en présence d'un huissier de justice, ont approuvé ce qui suit :

1-les rapports moral, d'activités et financier présentés par le Président sortant pour la période de sa gestion et lui ont donné quittance;

2-le choix de M. Adib BOUCENNA en sa qualité de commissaire aux comptes ;

3-le Règlement Intérieur de l'Association avec entrée en vigueur immédiate ;

4-le programme d'activités pour l'année 2020 ainsi que le budget proposés par le Bureau Exécutif ;

5-la reconduction, pour l'année 2020, du montant de la cotisation annuelle ;

6-les démissions du Président et du troisième Vice-Président ;

7-l'élection, à bulletin secret, de deux nouveaux membres ;

8-la nouvelle composition du Bureau Exécutif présidé par M. Ameur BETKA.

**Le Président entrant :
Ameur BETKA**

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIREWILAYA / MILADAIRA / TERRAI BEINENCOMMUNE / AMIRA ARRESNUMERO MATRICULE FISCALE : 098443229052317**AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE**

Conformément aux dispositions des articles 65-82 et 161 du décret présidentiel n° : 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, le P/APC d'Amira Arres informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé au concours national ouvert avec exigence de capacités minimales. Paru au journaux nationaux : ennacser et DK news en date du 29/02/2019, pour le projet suivant :

**** Etude et suivi et réalisation dix(10) cantines scolaires****La phase d'étude et suivi

Lot 01 : étude et suivi réalisation d'une cantine scolaire pour l'école scolaire bouhennache mouloud a taghlissa

Lot 02 : étude et suivi réalisation d'une cantine scolaire pour l'école scolaire belaidi ferhat a bougherdaine

Lot 03 : étude et suivi réalisation d'une cantine scolaire pour l'école scolaire ferouani mohammed akli a bouylef

Lot 04 : étude et suivi réalisation d'une cantine scolaire pour l'école scolaire rebai ali a serradj

Lot 05 : étude et suivi réalisation d'une cantine scolaire pour l'école scolaire guennifi ahmed a ziana

Lot 06 : étude et suivi réalisation d'une cantine scolaire pour l'école scolaire boutaria mehdi a koubaa

Lot 07 : étude et suivi réalisation d'une cantine scolaire pour l'école scolaire boulehene ali a ain elhamra

Lot 08 : étude et suivi réalisation d'une cantine scolaire pour l'école scolaire gheouila athemane a ras eloued

Lot 09 : étude et suivi réalisation d'une cantine scolaire pour l'école scolaire les freres guedrez a dar ayat

Lot 10 : étude et suivi réalisation d'une cantine scolaire pour l'école scolaire bouteldj rabah a tafalkout

Suivant les opérations de l'évaluation l'analyse et l'ordre des soumissions et conformément au cahier de charge on a obtenus les résultats suivant :

lot	Bureau d'étude	ID fiscal	Montant TTC (DA)	Délais d'étude et suivi	Notation sur 100 pts	Critères de choix
Lot 01 : étude et suivi réalisation d'une cantine scolaire pour l'école scolaire bouhennache mouloud a taghlissa	Bureau d'étude baouche sourour	297643010040830	920.000.00 DA	Etude : 02 mois Suivi : 08 mois	72	Offre mieux disant
Lot 03 : étude et suivi réalisation d'une cantine scolaire pour l'école scolaire ferouani mohammed akli a bouylef	Groupement des bureau d'études bouchetoute charafeddine kerniche abdeselame et aouina fethi	189430103159102	920.000.00 DA	Etude : 02 mois Suivi : 08 mois	89.70	La seule offre préqualifiée
Lot 05 : étude et suivi réalisation d'une cantine scolaire pour l'école scolaire guennifi ahmed a ziana	Bureau d'étude kimouche besma	298443020196126	920.000.00 DA	Etude : 02 mois Suivi : 08 mois	79.13	Offre mieux disant
Lot 06 : étude et suivi réalisation d'une cantine scolaire pour l'école scolaire boutaria mehdi a koubaa	Bureau d'étude zineddine ben lakhdar	198843010104831	920.000.00 DA	Etude : 02 mois Suivi : 08 mois	90.53	Offre mieux disant
Lot 07 : étude et suivi réalisation d'une cantine scolaire pour l'école scolaire boulehene ali a ain elhamra	Bureau d'étude hammame mohammed nabil	197725010687224	736.000.00 DA Après rectification	Etude : 02 mois Suivi : 08 mois	71.51	Offre mieux disant
Lot 08 : étude et suivi réalisation d'une cantine scolaire pour l'école scolaire gheouila athemane a ras eloued	Bureau d'étude Lemres abdelhani	197443310057035	736.000.00 DA	Etude : 02 mois Suivi : 08 mois	75.19	Offre unique préqualifiée
Lot 09 : étude et suivi réalisation d'une cantine scolaire pour l'école scolaire les freres guedrez a dar ayat	Bureau d'étude Gherboudje nadia	297343010044731	736.000.00 DA	Etude : 02 mois Suivi : 08 mois	92.95	Offre mieux disant
Lot 10 : étude et suivi réalisation d'une cantine scolaire pour l'école scolaire bouteldj rabah a tafalkout	Bureau d'étude Gherboudje nadia	297343010044731	736.000.00 DA	Etude : 02 mois Suivi : 08 mois	90.94	Offre mieux disant
Lot 02 : étude et suivi réalisation d'une cantine scolaire pour l'école scolaire balaidi ferhat a bougherdaine	Déclaré infructueux pour le motif : aucune offre n a été reçu					
Lot 04 : étude et suivi réalisation d'une cantine scolaire pour l'école scolaire rebai ali a serradj	Déclaré infructueux pour le motif : aucune offre n a été reçu					

*Tout soumissionnaire contestant ce choix peut introduire un recours auprès de la commission communale des marchés publics dans un délai de 10 jours à compter de la date de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou (BOMOP)

NOTE : les soumissionnaires sont invités pour leur communiquer les résultats obtenues par écrits dans un délai de 03 jours à partir de la première parution de cet avis.

ART Une exposition collective d'arts plastiques sur le patrimoine historique algérien à Alger

Une exposition collective d'arts plastiques s'est ouverte, samedi à Alger, regroupant 13 artistes des quatre coins du pays qui ont présenté leurs œuvres ayant pour thème le patrimoine algérien.



Une trentaine de tableaux à l'huile représentant les différents écoles d'art dont l'impressionnisme, l'expressionnisme et le réalisme en sus des fresques ont été présentés à la galerie «Taous» sous le thème «Lumière d'Algérie». Venu de Ain Temouchent, l'artiste Talbi Abd Elhadi a exposé plusieurs de ses œuvres impressionnistes marquées par des couleurs vives et dégradées notamment en ce qui concerne les contrastes et les ombres. Un autre exposant de Chlef, Ahmed Zerib a illustré certains paysages de sa région dans ses toiles réalistes reflétant la nature morte avec un usage «astucieux» de lumières. Du fin fond du Sahara, précisément de Tamanrasset, l'artiste peintre Nouicer Nadjem a apporté

sa contribution en exposant deux tableaux mettant en valeur la richesse et la diversité culturelle dans sa wilaya telle que les costumes et les bijoux des Touaregs. Ouverte jusqu'au 15 mars prochain, l'exposition compte également des œuvres de photographie faites par Amel Dekkar et en sculpture de Zoulikha Rediza. S'exprimant à cette occasion, la fondatrice

de la galerie, Mihoub Amel qui a fait des études en histoire des arts à Paris a indiqué que «cette exposition regroupe des artistes expérimentés et d'autres débutants venus des différentes wilayas du pays. La galerie «Taous» est un espace dédié aux arts plastiques, fondé en 2018 qui a abrité plusieurs expositions collectives et ateliers d'apprentissage.

BATNA : Le café culturel discute l'état des lieux du théâtre d'expression amazighe en Algérie

Le café culturel «thaziri» (lune) a consacré samedi sa deuxième rencontre à l'état des lieux du théâtre d'expression amazighe en Algérie dressé par plusieurs intellectuels et amateurs du père des arts.

Un des invités de la rencontre tenue au siège de l'office communal de la culture, du tourisme et du sport, le commissaire du festival national de théâtre amazigh, Salim Souhali a relevé que les onze éditions du festival ont permis à ce théâtre de sortir de son «carcan patrimonial» et s'ouvrir sur la pensée universelle et les diverses cultures du monde.

Pour l'écrivain et acteur de la

scène culturelle, Brahim Tazagharet, le théâtre amazigh en Algérie a réussi à faire bond en avant reflété par la qualité des œuvres montées qui, a-t-il noté, sont passées à un stade de coopération maghrébine comme en témoigne la pièce lauréate du prix du meilleur spectacle à la dernière édition du festival national du théâtre amazigh intitulée «Yema n' dzair» (Ma mère, l'Algérie) qui a été montée par l'association Ithrene Tkerbousset de Bouira et mise en scène par une réalisatrice tunisienne.

Le même intervenant a fait état d'un projet pour la création d'une association des amis du festival culturel de théâtre amazigh qui œuvrera à promouvoir ce festival et rechercher d'éventuels sponsors pour réduire l'insuffisance du budget consacré à cette manifestation culturelle. Dans son intervention, le Dr. Rahma Bensegghir a donné une lecture du spectacle traditionnel «Chayeb Achoura» présenté à ce jour dans la région de T'kout (Batna).

Les intervenants ont abordé les questions de promotion du théâtre notamment d'expression amazigh ainsi que du café culturel qui est une initiative de jeunes membres du bureau de wilaya de l'association nationale des jeunes bénévoles citoyens.

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'Habitat de l'Urbanisme et de la Ville
Wilaya de Guelma
Direction des Équipements Publics
Service des marchés publics
NIF DEP : 001324019009058
N°...659.../DEP/...../SM/ 2020
NIF DE L'ENTREPRISE BOULAMIA ZOUBIR : 197024040013351

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES APRES INFRUCTUOSITE N° 04/2020 POUR L'ACHEVEMENT DE LA REALISATION D'UN LABORATOIRE DE CONTROLE DE LA QUALITE A GUELMA.

Conformément aux dispositions de l'article 65 alinéa 2 du décret présidentiel N°:15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et délégation de service public, la direction des équipements publics de la wilaya de Guelma, informe les entreprises ayant participé à l'avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales N°04/2020 pour l'achèvement de la réalisation d'un laboratoire de contrôle de la qualité à Guelma, lancé en date du 22/01/2020 au DK NEWS que les résultats sont comme suit :

Désignation des Travaux	ETB	Note Offres Technique	Montant après vérification	Délais	OBS
LOT N° 02 : achèvement de : faux plafond, plafonnier, peinture, étanchéité, système de détection d'incendie, air comprimé, climatisation, réseau informatique, réseau téléphonique, système de vidéo surveillance, désenfumage, GAZ spécial, groupe électrogène.	Boulamia Zoubir	75.63	37.003.833.02	08 mois	

Les soumissionnaires qui ont intéressé à prendre connaissance des résultats détaillé de l'évaluation de leur candidature, offres technique et financière peuvent se rapprocher auprès du service des marchés public au plus tard trois (3) jours à compter du premier jour de la publication du présent avis et ce Conformément à l'article 82 du décret présidentiel N°:15/247 du : 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et délégation de service public.

Toute Entreprise qui conteste ce choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la wilaya de Guelma dans un délai de dix (10) jours à compter de la publication du présent avis et ce, Conformément à l'article 82 du décret présidentiel N°:15/247 du : 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et délégation de service public.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'Habitat de l'Urbanisme et de la ville
Wilaya de Guelma
Direction des Équipements Publics
NIF 001324019009058
N° ...661... /DEP/...../SM/ 2020

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALE N° 02/2020 POUR LA REALISATION DE 04 UNITES DE DEPISTAGE ET SUIVI A TRAVERS LA WILAYA.

Conformément aux dispositions de l'article 65 alinéa 2 du décret présidentiel N°:15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et délégation de service public, la direction des équipements publics de la wilaya de Guelma informe les entreprises ayant participé à l'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimale N° 02/2020 pour la réalisation de 04 unités de dépistage et suivi à travers la wilaya, lancé en date du 22/01/2020 au quotidien DK NEWS que les résultats sont comme suit :

Désignation des Travaux	ETB	NIF	Note technique	Montant après vérification	DELAIS
LOT N° 03 : réalisation d'une unité de dépistage et de suivi au CEM NAILI Sassi commune de Medjez Sfa.	Infructueux (aucun plis qualifiés techniquement)				
LOT N° 04 : réalisation d'une unité de dépistage et de suivi au CEM HEDHAM Belkassam commune de Ain Regada.	Oumedour Ammar	195240400918196	53.00	5.173.638.05	02 mois

Les soumissionnaires intéressés à prendre connaissance des résultats détaillé de l'évaluation de leur candidature, offres technique et financière peuvent se rapprocher auprès du service des marchés public au plus tard trois (3) jours à compter du premier jour de la publication du présent avis et ce Conformément à l'article 82 du décret présidentiel N°:15/247 du : 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et délégation de service public.

Toute Entreprise qui conteste ce choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la wilaya de Guelma dans un délai de dix (10) jours à compter de la publication du présent avis et ce, Conformément à l'article 82 du décret présidentiel N°:15/247 du : 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et délégation de service public.

Programme de la soirée

TF1 21:05

Les profs



Après «Essaye moi» et «King Guillaume», deux films qui participaient de la veine poétique de Pierre-François Martin-Laval, l'ex-Robin des bois s'est attaqué à une BD populaire de Pic et Erroc pour signer une comédie bien plus dans les canons du genre en France. De fait, ces profs ne sont pas forcément des plus subtils mais certains gags font mouche et le casting, sympathique, emporte l'adhésion.

france 2 21:05

Mirage



Claire a finalement accepté d'aider Gabriel dans sa mission au prix de grands dangers. Traquée, elle s'approche néanmoins de Birgit pour obtenir des informations sur Hexatom. Lukas, de son côté, ne se doute pas que les investisseurs avec qui il traite sont en réalité les hommes qui suivent Claire. Mais il commence à avoir des doutes sur sa femme et la soupçonne de lui cacher quelque chose. Pendant ce temps, Zack rencontre son père à l'occasion d'un cours de plongée, ne se doutant pas de sa véritable identité.

france 3 21:05

Le monde de Jamy



Comment bien s'habiller, se nourrir, se déplacer durant l'hiver ? Ce numéro se penche sur les moyens efficaces de s'adapter au grand froid. Au Québec, Jamy participe à une expédition autour du lac Simoncouche, au cours de laquelle il doit dormir sous la tente par -35°C, creuser la glace pour trouver de l'eau et fabriquer un igloo. A Rungis, dans le Val-de-Marne, Eglantine et le médecin généraliste Alexandre Fuzeau, alias «Dr Ice», champion de nage en eaux glacées, expliquent comment l'organisme peut s'adapter à des températures extrêmes. Puis à Flaine, en Haute-Savoie, Eglantine délivre des conseils pour garder le contrôle du volant sur une route verglacée, avec un instructeur.

CANAL+ 20:07

Baron Noir



Les sondages ne sont pas en faveur du «oui» au référendum, ce qui préoccupe Philippe. Sur les conseils de Naïma, il va trouver Amélie pour lui demander de se faire discrète. Mais alors que la présidente s'arrête devant la préfecture pour dialoguer avec des opposants, elle est giflée par un homme mécontent. Ce dernier est un adepte des vidéos antisystème d'un certain Christophe Mercier. Pendant ce temps, Michel Vidal continue de faire campagne pour le «non».

6 21:05

Mariés au premier regard



Malgré leur taux de compatibilité de 78 %, le mariage de Sylvain et Sarah n'a pas eu lieu. De leur côté, Adrien et Mélodie, Joachim et Elodie ainsi que Solenne et Matthieu se sont dit oui à la mairie de Grans, dans les Bouches-du-Rhône, devant leurs proches et amis. Après le mariage, les jeunes couples apprennent à mieux se connaître lors du voyage de noces. Des séjours idylliques pour les uns, mais tendus pour d'autres... Certains tourtereaux auront des différends, voire vivront des crises qui les feront douter. Ils vont décider s'ils poursuivent l'expérience.

Jeux

Samourai-Sudoku n°2396

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

2	9			1	5					6	2			3	1		
6	7				7					1	9				7	5	
			1	3								7	6				
			8									8					
			9	4								4	3				
3	6					1	2			5	6					4	2
			8			9						8				1	
4	5					8	3		9	2	1				8	6	
									6	2							
									1								
									4	1							
5	4			1	9		4		7	3					9	4	
	8				7					4					7		
9	1					8	4			9	2					8	3
			7	1								5	4				
				5									8				
			9	8								3	7				
4	6						7	2									
									8	4					2	7	
			1				8									8	
3	7						5	1									
									2	9					1	5	



L'année n'est jamais si longue que la veille de Noël ne soit trop courte.
Citation de Noël ; Le dictionnaire des proverbes danois (1757)

Mots croisés n°2396

- Horizontalement :**
- Elle envoie paître le bétail à la montagne
 - Respirera avec gêne - Pronom de comère
 - Déshydraterai - Fut obligé
 - Laxatif - S'immiscera
 - Réduisit la voileure - Vieux bison
 - Tins bon
 - Coups de pieds en vache - Forcerie
 - Bien dans le coup - Il vaut l'actinium - Mettre en ordre
 - Va bien - Grande quantité - Septième grecque
 - Facilement irritables
- Verticalement :**
- Mit de côté
 - Echouer - Joint
 - Sera donc dans la lune - Fin de verbe
 - Glaciers en préparation - Sujet favori
 - Elue mais dans l'agenda - Noix à cachou
 - Futur daguet - Terme de diplôme - Note
 - Grosse planète - Bon conservateur
 - Dominera
 - Brésilien pas très rapide - Finasser
 - Cheval de bataille
 - Tribunal - Arme de truite
 - Accumuleras

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												



CYCLISME:

Jack Haig remporte la 4^e étape du Tour d'Andalousie

Le coureur australien de Mitchelton-Scott Jack Haig (26 ans) s'est emparé de la quatrième étape du Tour d'Andalousie ce samedi entre Villanueva Mesia et Grenade (125,0 km), et se repositionne à la troisième place au général.

L'Australien a remporté cette troisième étape, plus courte, devant leader du général et vainqueur de l'étape de la veille, le Danois d'Astana Jakob Fuglsang (34 ans) et devant le Basque de Bahrain - Mc Laren, Mikel Landa (30 ans), arrivés dans le même temps.

Septième la veille après avoir mal négocié le dernier virage à Ubeda, Haig a eu le meilleur coup de pédale dans le final à Grenade ce samedi, en coupant la ligne d'arrivée en tête du groupe de favoris.

Au général, l'Australien gagne trois places et se repositionne sur la plus petite marche du podium, à 35 secondes du leader, le Danois Fuglsang, tenant du titre et qui lance sa saison sur cette «Ruta del Sol» («Route du soleil» en espagnol).

Entre eux, Landa est à quatorze secondes du leader. Tout se jouera donc dimanche sur la cinquième et dernière étape du Tour d'Andalousie, lors d'un contre-la-montre individuel de 13 km autour de Mijas (sud de l'Espagne).

BASKET / BAL (CONFÉRENCE SAHARA) : Le GS Pétroliers débutera face au Petro Luanda d'Angola

Le club de basket-ball algérien GS Pétroliers, versé dans la conférence Sahara de la Ligue africaine de basket-ball (BAL), débutera la saison régulière face au Petro d'Angola le 14 mars à Dakar (Sénégal), selon le programme de la BAL publié samedi.

Les Pétroliers joueront leur deuxième match face à GNBC de Madagascar le 11 avril à Luanda (Angola), avant d'enchaîner le 12 avril face à l'AS Douanes du Sénégal.

Les Algériens joueront leurs deux dernières rencontres au tournoi de Salé (Maroc), respectivement, face à l'AS Salé (8 mai) et l'AS Police du Mali (9 mai).

Les six autres équipes qualifiées pour la saison régulière de la BAL, composent la conférence Nil, qui regroupe le Zamalek (Egypte), les Patriots (Rwanda), les Rivers Hoopers (Nigeria), l'US Monastir (Tunisie), les FAP (Cameroun) et le Ferroviario Maputo (Mozambique).

Les rencontres de la saison régulière de la BAL dont le coup d'envoi est programmé le 13 mars à Dakar se dérouleront également au Caire, à Lagos, à Luanda, à Salé et à Monastir, alors que la capitale du Rwanda, Kigali, abritera le «Final four».

Pendant la saison régulière, les 12 équipes joueront chacune cinq matches.

À l'issue d'un total de 30 matches, les trois meilleures équipes de chaque conférence seront qualifiées pour un «Super 6» dont les quatre premiers se rencontreront ensuite à la fin du printemps à Kigali lors d'un «Final four» (demi-finales à élimination directe et finale).

La prestigieuse National basketball association (NBA) et la Fédération internationale de basket (FIBA) avaient annoncé en février 2019 la création de ce championnat professionnel en Afrique dans ce qui constitue la première implication de la NBA dans une compétition en dehors d'Amérique du Nord.

Programme des rencontres de la saison régulière du GS Pétroliers :

Samedi 14 mars / A Dakar (Sénégal) :

GS Pétroliers (Algérie) - Petro Luanda (Angola)

Samedi 11 avril / A Luanda (Angola) :

GS Pétroliers (Algérie) - GNBC (Madagascar)

Dimanche 12 avril / A Luanda (Angola) :

GS Pétroliers (Algérie) - AS Douanes (Sénégal)

Vendredi 8 mai / A Salé (Maroc) :

AS Salé (Maroc) - GS Pétroliers (Algérie)

Samedi 9 mai / A Salé (Maroc) :

AS Police (Mali) - GS Pétroliers (Algérie).

APS

HAND/NATIONALE 1 (MESSIEURS) : Le MC Oran valide son billet pour les play-offs avant l'heure

En remportant le derby face au CHT Oran (23-22) lors de la précédente journée, le MC Oran a validé son billet pour les play-offs du championnat de Nationale 1 de handball (messieurs) avant deux journées de la fin de la première phase de la compétition.

En effet, les Oranais partagent la première place au classement du groupe Ouest avec l'O. Maghnia. Ces deux équipes sont assurées de participer au tournoi d'accession auquel prendront part aussi les deux premiers des poules Centre et Est. «Nous avons réussi à atteindre notre premier objectif de la saison, à savoir la qualification aux play-offs, il nous reste encore à réaliser le principal objectif qui est le retour en Excellence», a déclaré dimanche à l'APS l'entraîneur du MCO, Sid-Ahmed Tab. Relégué en Nationale 1 à l'issue de l'exercice 2017-2018, le club phare de la capitale de l'Ouest, jadis fier de la petite balle algérienne, tient énormément à décrocher l'un des deux billets donnant accès à la cour des grands à l'issue des play-offs. «On va tout faire pour que le MCO retrouve la place qui est la sienne

AVIRON : Le président de la Fédération internationale en visite de travail à Alger demain et mercredi

Le président de la Fédération internationale des sociétés d'aviron (FISA), Jean-Christophe Rolland, effectuera mardi et mercredi une visite de travail à Alger où il aura des entretiens avec de hauts responsables du sport algérien sur les prochaines échéances dont les Jeux méditerranéens-2021 d'Oran, a-t-on appris dimanche du Comité olympique et sportif algérien (COA).

Au cours de son séjour à l'invitation du président du COA Mustapha Berraf, le responsable français, également membre du Comité international olympique, «aura à discuter des prochains Championnats d'Afrique d'aviron qui se tiendront à Alger en septembre 2020 avec le concours de la Fédération algérienne de la discipline», précise la même source. L'ancien champion du monde et olympique abordera, par ailleurs, la question de «l'inscription de cette discipline aux Jeux méditerranéens de 2021 et procédera, à cet effet, à l'installation du Coordinateur africain pour cette compétition».



parmi l'élite. Le club a traversé des moments difficiles ces dernières années et il est temps pour qu'il renaisse de ses cendres», a encore dit le technicien oranais. Mais pour le moment, l'ambiguïté demeure intacte concernant la date et le lieu du tournoi d'acces-

sion, ce qui perturbe déjà les plans du staff technique des «Rouge et Blanc», selon le même interlocuteur. «La fédération algérienne est censée trancher la date et le lieu du tournoi d'accession car ça nous permet de prendre nos dispositions nécessaires, et aussi

et surtout tracer notre programme de préparation en prévision de la phase finale qui sera décisive pour les six clubs qualifiés», a souligné Sid-Ahmed Tab, dont l'équipe a obtenu jusque-là 13 points en huit matches (6 victoires, 1 nul et 1 défaite).

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE



ALGERIE TELECOM S.P.A.
Direction Opérationnelle - Skikda -
Siège : Cité des allées du 20/08/55, Skikda, Tél : 038 70 79 02 - Fax : 038 70 79 41
NIF 000216299033049

Avis d'Appel d'offres National Ouvert Avec Exigences De Capacités Minimales N°: 01/ 2020

La Direction Opérationnelle de Skikda lance un avis d'appel d'offres pour :

Travaux de canalisations urbaines	
Palier 01 : pour les lots dont la distance est supérieure à 600 mètres linéaires (artère)	
LOT N°01 Localité Boumahdjer Collo	1180 ML
LOT N°02 Route de la Garre Ain Keclra	917 ML
LOT N°03 Lotissement EL KARIA BENI OUELBANE	750 ML
LOT N°06 3 ^{ème} Lotissement Ain Charchar	655 ML
Palier 02 : pour les lots dont la distance est inférieure ou égale à 600 mètres linéaires (artère)	
LOT N°04 Lotissement BOUZAR SAID BENI OUELBANE	600 ML
LOT N°05 3 ^{ème} Lotissement Azabba	390 ML
LOT N°07 Zone Industrielle H. Krouma -Route vers Altro	560 ML
LOT N°08 Cité Merdj Edidj Skikda	260 ML
LOT N°09 Cité Iatrece et 20 logs-ESSEBT	360 ML
LOT N°10 48 Logements Hammedi Krouma	115 ML

Les entreprises spécialisées dans le domaine des travaux de génie civil et canalisation, travaux publics, bâtiment et hydraulique de droit algérien, intéressées par le présent Avis d'appel d'offres peuvent retirer le cahier des charges auprès de la DO Skikda Contre le paiement de Deux Mille Dinars (2000,00) DA non remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie au compte bancaire : 001.00743.0300.000.115/91.

A l'appui des soumissions, les candidats devront obligatoirement joindre les documents exigés par la réglementation en vigueur, soit :

- 1-Un Dossier Administratif :**
 - Déclaration de probité, renseignée, datée et comportant le cachet de l'entreprise, établie selon le modèle joint en Annexe 02 ;
 - Copie du numéro d'identification fiscale « NIF »
 - Copie des statuts de l'entreprise, le cas échéant ;
 - Délégation de pouvoir de signature, le cas échéant, établie selon le modèle joint en annexe10.
 - Copie de l'extrait du registre de commerce ;
 - Copie des attestations de mise à jour CNAS, CASNOS en cours de validité ;
 - Copie de l'extrait de rôle en cours de validité, apurés ou avec échéancier de paiement ;
 - Copie de la dernière attestation de dépôt des comptes sociaux du CNRC ;
 - L'extrait du casier judiciaire N°03 des soumissionnaires lorsqu'il s'agit d'une personne physique et du gérant ou du directeur général de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une personne morale en cours de validité ;
 - La convention de groupement momentané, dûment signée et datée par les fondateurs des entreprises respectives, le cas échéant.
- 2- Une Offre Technique :**
 - Déclaration à soumettre renseignée, signée, datée et comportant le cachet de l'entreprise, établie selon le modèle joint en Annexe 01 ;
 - Copie de l'attestation de qualification et classification pour les lots dont la distance est supérieure à 600 m linéaires
 - Les références professionnelles détaillées de l'entreprise, portant principalement sur son expérience dans l'exécution des travaux de même nature, justifiées par des attestations de bonne exécution ou PV de réception ;
 - La lettre d'engagement sur les moyens humains à affecter pour chaque lot établie et signée, en respectant le modèle en (ANNEXE 06) ;
 - La lettre d'engagement sur les moyens Matériels à affecter pour chaque lot établie et signée, en respectant le modèle en (ANNEXE 07) ;
 - Lettre d'engagement sur les délais d'exécution pour chaque lot (ANNEXE 08) ;
 - Lettre d'engagement sur la durée de garantie pour chaque lot(ANNEXE09) ;
 - Le présent cahier des charges portant le cachet et la signature du soumissionnaire précédés de la mention « lu et accepté »
- 3- Une Offre Financière :**
 - Lettre de soumission renseignée, signée, datée et cachetée par le soumissionnaire, respectant le modèle joint en Annexe C0AG3 ;
 - Le bordereau des prix unitaires daté, signé et cacheté, en hors taxe, en lettre et en chiffre, joint en Annexe 04.
 - Le détail quantitatif et estimatif en hors taxe et en toutes taxes comprises daté, signé et cacheté, joint en annexe 05.

Le dossier administratif, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et fermées, indiquant, sur chaque enveloppe, la dénomination de l'opérateur économique, la référence et l'objet de l'appel d'offre ainsi que, sur chaque pli correspond la mention « Dossier Administratif », « Offre Technique », « Offre Financière ».

Les trois (03) enveloppes susmentionnées sont insérées dans une seule enveloppe externe fermée et anonyme, aucun signe d'identification du soumissionnaire portant la mention suivante :

ALGERIE TELECOM SPA
Direction Opérationnelle de Skikda
Appel d'Offres National Ouvert Avec Exigences De Capacités Minimales
N° : 01/AT/DO/SKIDA/ 2019

TRAVAUX DE CANALISATIONS URBAINES

« A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLS ET D'EVALUATION DES OFFRES »

La durée de préparation des offres est fixée à quinze (15) jours à compter de la 1^{ère} parution de l'avis d'appel d'offres dans la presse.

La date de dépôt des offres est fixée au dernier jour de préparation des offres, de 08h00 à 14h00 auprès de la Direction Opérationnelle de Skikda : site Cité des Allées du 20 Aout 55.

Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal (Vendredi ou Samedi), la date de dépôt sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant dans les mêmes heures.

L'ouverture des plis aura lieu en séance publique et en présence des soumissionnaires le jour de dépôt des offres à 14h00 au niveau du siège de la direction opérationnelle de Skikda.

Le soumissionnaire reste engagé par son offre pendant une durée de cent quatre-vingt (180) jours à partir de la date d'ouverture des plis.

LIGUE 1 (19^E JOURNÉE) USMA-MCA : 90^e duel en championnat, le MCA mène le bal

L'USM Alger et le MC Alger vont s'affronter aujourd'hui au stade olympique du 5-juillet (17h45), pour la 90^e fois de leur histoire en championnat, en clôture de la 19^e journée de Ligue 1 de football, alors que le Doyen mène le bal avec trois victoires de plus que son éternel rival.



Cette fois-ci, le derby algérois aura bel et bien lieu, après le forfait déclaré par l'USMA lors de la phase aller, une décision qui avait permis au «Doyen» de remporter le match sur tapis vert (3-0), tout en infligeant au club de Soustara une défalcation de trois points.

Si l'USMA (9e, 25 pts) va chercher à renouer avec la victoire après une mauvaise série de trois matchs de disette, le MCA (5e, 30 pts) espère aligner un troisième succès de rang, toutes compétitions confondues, et repren-

dre du coup sa position de dauphin.

Privés à l'aller de l'affiche la plus attendue de la saison, les supporters des deux camps s'apprentent à envahir les gradins du temple olympique, au moment où le spectacle sera assuré dans tribunes avec les traditionnels tifos prévus à cette occasion. Depuis le premier rendez-vous ayant opposé les deux clubs de la capitale le 9 mai 1963 (victoire de l'USMA 3-0), le MCA compte 28 victoires pour 25 défaites alors que 36 matchs se sont soldés sur un score

de parité. La rencontre la plus prolifique en buts entre les deux clubs remonte au match aller de la saison 1978-1979.

Les attaquants des deux équipes avaient réussi à inscrire six buts (3-3).

Le plus large score est à mettre à l'actif du MCA, qui a réussi à battre l'USMA 4 à 1, lors du match aller de la saison 1985-1986. Les deux clubs de la capitale jouaient à l'époque en deuxième division.

La plus longue série d'invincibilité en derby est à mettre à l'avantage du MCA en

10 matchs (1982-1990), alors que l'USMA a enchaîné 7 rencontres sans défaite (2000-2005). A la veille du 108^e duel, toutes compétitions, le meilleur buteur de l'ensemble des confrontations entre les deux clubs de la capitale est Abdelham Bousri du MCA avec 10 buts, suivi par son ancien coéquipier Omar Betrouni (8 buts). Ce duo de tête est suivi par Hassan Tahir et Noureddine Deham avec 5 buts chacun. Sur le plan offensif, le MCA a inscrit 27 buts de plus que l'USMA, soit 131 buts pour 104 encaissés (+27).

Le leader piégé à Biskra, l'Entente sur le podium

Le leader du championnat de Ligue 1 de football le CR Belouizdad, s'est incliné samedi en déplacement face à la lanterne rouge l'US Biskra (1-0), en ouverture de la 19^e journée.

Le Chabab qui se devait de conforter sa position en tête du tableau, a buté sur une équipe de l'USB qui a dû attendre le temps additionnel pour faire la différence et arracher une victoire inespérée.

Les Biskris ont raté un penalty dans le temps additionnel par Daikha, avant que l'arbitre ne décide de retirer ce même penalty dans une grande confu-

sion. Hicham Mokhtar s'est chargé de transformer la sentence (90'+8).

Rappelons que l'USB avait éliminé à domicile le CRB la semaine dernière en 1/8 de finale de Coupe d'Algérie (1-0).

Au stade Tahar-Guidoum de Ras El-Oued, le NC Magra a raté l'occasion de quitter la zone rouge, en s'inclinant face à l'ES Sétif (0-1).

Le défenseur central Ibrahim Bekakchi a offert la victoire aux siens en marquant l'unique but de la partie peu avant la pause (38'). L'Entente, sur une courbe ascendante, reste invaincue depuis la

13^e journée. Son dernier revers concédé en championnat remonte au 30 novembre 2019 en déplacement face au CS Constantine (3-1).

Les Sétifiens rejoignent provisoirement à la deuxième place le MC Alger, qui compte deux matchs en moins.

Cette 19^e journée se poursuit avec notamment le choc de l'Est entre le CABB Arreridj et le CS Constantine (17h45), alors que le «big derby» de la capitale entre l'USM Alger et le MC Alger se jouera lundi sur la toute nouvelle pelouse du stade olympique du 5-juillet (17h45).

Le MC Oran renoue avec la victoire à domicile après plus de trois mois de disette

Le MC Oran a renoué avec la victoire à domicile, après avoir échoué à gagner en championnat de Ligue 1 de football dans son stade fétiche Ahmed-Zabana depuis plus de trois mois.

Les protégés de l'entraîneur Bachir Mecheri, dont le dernier succès «at home» en L1 remontait au 9 novembre 2019 face au NC Magra (1-0) au titre de la 10^e journée, ont donné des sueurs froides à leurs supporters lors de la réception samedi de l'AS Ain M'lila, avant de l'emporter (3-1) dans le cadre de la 19^e journée.

«Mes joueurs n'ont toujours pas digéré leur élimi-

nation en Coupe d'Algérie, de surcroît face à une équipe de bas étage.

Certes, ils ont réagi dès le match suivant à Constantine en imposant le nul au CSC, mais cette élimination en coupe leur est restée en travers de la gorge, et c'est ce qui explique leur entrée ratée dans ce match face à l'ASAM», a indiqué Mecheri en conférence de presse d'après-match.

Les «Hamraoua», soutenus cette fois-ci par un nombre très modeste de leurs supporters, ont terminé la première période en étant menés au score (1-0), avant de revenir en force lors du second half,

parvenant à inscrire trois réalisations.

«Nous avons procédé à des réglages en matière de positionnement de certains joueurs, et cela nous a permis de nous racheter en deuxième période.

Nous avions tant besoin de ce succès qui nous permet désormais d'aborder la suite de la compétition sous de bons auspices», a-t-il ajouté, mettant en exergue également l'importance de cette victoire sur le plan psychologique vu que les siens ne réussissent que rarement à domicile depuis la saison passée déjà.

En fait, le MCO, qui grâce à sa victoire samedi s'est hissé

à la 6^e place avec 28 points, aurait pu aspirer à un meilleur classement s'il avait bien négocié tous ses matchs à domicile, où il a laissé filer pas moins de 13 points en dix rencontres.

«Nous avions tant besoin de ce succès chez nous pour que les joueurs se remettent en confiance, car ils éprouvent les pires difficultés sur le plan psychologique à chaque fois qu'ils évoluent au stade Zabana», a encore expliqué leur coach qui pense déjà au prochain déplacement à Alger où son équipe donnera la réplique au MCA au stade du 5-Juillet samedi pour le compte de la 20^e journée.

LIGUE 2 : L'ASM Oran continue de souffler le chaud et le froid

L'ASM Oran, qui restait sur une cinquième défaite à Boussaâda (6-0) mardi passé, a remporté samedi le derby de l'Ouest face au dauphin de la Ligue 2 de football, le WA Tlemcen (3-2), même en l'absence de ses supporters, continuant ainsi de souffler le chaud et le froid.

Les Oranais, toujours en course en Coupe d'Algérie après leur brillante qualification aux huitièmes de finale face à l'USM Alger (Ligue 1), ont ainsi bien réagi samedi au stade Habib-Bouakeul face au WAT qui, lui, a encore prouvé son impuissance en dehors de ses bases.

L'entraîneur de l'ASMO, Salem Laoufi, a évidemment valorisé ce succès dans ses déclarations d'après-match, rendant hommage à ses joueurs «qui ont réussi à surmonter tous les obstacles, eux qui souffraient énormément sur le double plan physique et psychologique», a-t-il souligné.

«Nous avons demandé qu'on nous décale d'au moins 24 heures cette rencontre en raison du long trajet qu'on venait d'effectuer à Boussaâda et ce, quelques jours seulement après notre match en Coupe d'Algérie, en vain.

Malgré cela, mes joueurs ont eu les ressources mentales nécessaires pour renverser la vapeur après avoir été menés au score», s'est-il réjoui dans ses déclarations à la presse à l'issue de la partie.

Cette victoire permet aux gars de «M'dina J'dida» de se relancer dans la course à l'accession, assure encore leur entraîneur, souhaitant au passage que «la stabilité revienne au sein de l'équipe après les moments difficiles qu'elle vient de vivre à cause notamment des interminables problèmes financiers du club».

Grâce à son succès face au WAT, l'ASMO s'est hissée à la 7^e place au classement avec 29 points, distancée de trois unités par le quatrième, le RC Arbaâ, sachant que les quatre premiers accéderont en Ligue 1 en fin de saison.

A ce propos, Salem Laoufi a dit ne pas baisser les bras, croyant dur comme fer en les possibilités des siens de retrouver l'élite que le club a quittée depuis quatre saisons. Il a aussi insisté sur l'importance de «bien négocier les dix dernières rencontres de championnat».

TOURNOI DAMES DE L'UNAF: La Tunisie et la Tanzanie se neutralisent (1-1), l'Algérie termine 4^e

La sélection tunisienne de football dames a été tenue en échec par la Tanzanie (1-1), samedi après-midi au stade du Kram, pour le compte de la 5^e et dernière journée du tournoi de l'Union nord-africaine de football (UNAF). La Tunisie a ouvert le score par Meriem Houiej à la 5' et le but de l'égalisation a été inscrit par Aicha Khamissi Masaka à la 68' pour la Tanzanie, qui termine à la deuxième place avec 7 points devant la Tunisie (3e/5 pts). Le Maroc est sacré champion avant même le déroulement de cette ultime journée avec 12 victoires en quatre matchs. La sélection algérienne qui a perdu un peu plus tôt face au Maroc (0-2), termine à la 4^e place avec 4 points.

APS

SERIE A (25E JOURNÉE) SPAL : Mohamed Farès rejoue six mois plus tard

Le défenseur international algérien de la SPAL Mohamed Farès, rétabli d'une grave blessure au genou, a retrouvé samedi la compétition, six mois après son opération, lors de la défaite concédée à domicile face à la Juventus (1-2), dans le cadre de la 25^e journée de Serie A italienne de football.

Le latéral gauche algérien a fait son apparition en cours de jeu (60'). Ce retour rassure non seulement son entraîneur Luigi Di Biagio, mais également le sélectionneur national Djamel Belmadi, en vue notamment de la suite des qualifications de la CAN-2021 en mars prochain. Mohamed Farès (24 ans) avait été victime en août 2019 d'une rupture du ligament antérieur du genou gauche. Il s'était blessé au cours du match amical disputé face à Cesena le 8 août (3-2). Le joueur, qui bénéficiait d'un bon de sortie, était en négociations avancées avec l'Inter Milan, avant que le transfert ne tombe à l'eau.

Mohamed Farès figurait parmi les 23 joueurs de l'équipe nationale retenus pour la dernière CAN-2019 remportée par les «Verts» en Egypte.

Il n'a été titularisé qu'une seule fois dans le tournoi, lors du match face à la Tanzanie (3-0) dans le cadre de la 3^e et dernière journée de la phase de poules.

EURO2021 Le coup d'envoi de l'Euro-2021 féminin sera donné à Old Trafford

Le coup d'envoi de l'Euro de football féminin de 2021 sera donné dans le mythique stade de Manchester United, Old Trafford, ont indiqué hier les organisateurs, qui ambitionnent de vendre 700.000 tickets sur toute la compétition.

La finale de l'Euro, qui réunira 16 équipes entre le 7 juillet et le 1^{er} août 2021 en Angleterre, aura quant à elle lieu à Wembley.

«Le coup d'envoi dans le théâtre des rêves de Manchester, et la finale à Wembley montrent à quel point la compétition a pris de l'ampleur», a commenté Nadine Kessler, directrice du football féminin à l'UEFA et ancienne internationale allemande.

«C'est ce que le football féminin mérite.

Jouer dans de tels stades, c'est ce pourquoi on se bat, en tant que joueuses, coaches, arbitres ou fans.» La Fédération anglaise de football pose un objectif ambitieux: écouler 700.000 tickets sur toute la compétition.

Lors de la dernière édition de l'Euro féminin aux Pays-Bas en 2017, 240.000 tickets seulement avaient été vendus.

Pour atteindre son objectif, l'Angleterre espère surfer sur le succès de ses Lionnes en Coupe du monde l'année dernière (les Anglaises étaient allées jusqu'aux demi-finales), quand 11,7 millions de téléspectateurs avaient regardé la défaite de leur équipe face aux championnes américaines. Depuis, les fréquentations des stades pour le championnat d'Angleterre féminin ont augmenté, notamment pour les rencontres jouées à Stamford Bridge, à Anfield (Liverpool), à l'Etihad (Manchester) ou encore dans le stade de Tottenham.

APS

CAN-2021 (QUALIFICATIONS/ GR. H) ZIMBABWE : «Battre l'Algérie sera très difficile»

Le sélectionneur croate de l'équipe nationale du Zimbabwe de football Zdravko Logarusic, a affirmé samedi, que les «Warriors» seront face à une mission «très difficile» contre l'Algérie, lors de la double confrontation prévue en mars (23-31 mars), dans le cadre des 3^e et 4^e journées des qualifications (Gr.H) de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2021.

«Nous connaissons bien l'équipe algérienne, championne d'Afrique en titre. Tout peut arriver sur un terrain de football. Le football reste un jeu et n'est pas une science exacte.

Nous savons très bien que cet objectif de battre l'Algérie est très difficile. Néanmoins, c'est notre désir le plus cher, et nous allons nous efforcer de le réaliser.

Il faut préciser que l'Algérie reste l'équipe favorite devant n'importe quelle équipe du continent.

Nous allons donc faire de notre mieux sur le terrain pour obtenir un bon résultat tout en respectant totalement l'Algérie», a déclaré le coach du Zimbabwe sur les ondes de Radio Algérie internationale.

Au terme de la 2^e journée, le Zimbabwe pointe à la 2^e place avec 4 points, derrière l'Algérie, auteur jusque-là d'un parcours sans faute (6 points), avec deux victoires de suite.

Les qualifications de la CAN-2021, entamées en novembre dernier, devaient reprendre en août prochain, avant qu'elle ne soient avan-



cées à mars en raison du changement opéré dans la date du coup d'envoi de la CAN-2021, avancée à janvier au lieu de juin.

«Le Zimbabwe n'est pas une grande nation de football comme l'Algérie ou le Maroc, entre autres.

Mais, l'équipe du Zimbabwe recèle beaucoup de jeunes talents et j'en suis fier. Ces jeunes prometteurs aiment jouer au football.

Notre objectif est d'essayer d'aller le plus loin possible dans les prochaines qualifications de la CAN.

Notre objectif principal est de nous qualifier à la prochaine coupe d'Afrique des

Nations et nous allons cravacher dur sur le terrain pour réaliser cela», a-t-il ajouté.

Appelé à s'expliquer sur une éventuelle délocalisation du match Zimbabwe - Algérie, Logarusic précise: «En ce qui concerne le choix du stade au Zimbabwe, ce que je sais pour l'instant, c'est qu'une inspection est en cours pour choisir le stade approprié pour recevoir nos adversaires durant les qualifications de la CAN-2021 notamment l'Algérie.

Les résultats de cette inspection seront connus bientôt et nous espérons qu'une décision finale à ce sujet sera annoncée incessamment pour nous permettre de jouer

nos matches à domicile». Enfin, l'ancien coach du Soudan n'a pas tari d'éloges sur le sélectionneur national Djamel Belmadi, sacré meilleur entraîneur africain de l'année 2019, dont le trophée a été remis par la Confédération africaine (CAF).

«Belmadi a fait un grand travail, il a fait son job de coach de fort belle manière et le résultat est qu'il a réussi à glaner le trophée africain avec l'Algérie. Belmadi est donc le champion des coaches africains. Avec ce grand entraîneur, l'Algérie a encore de beaux jours devant elle et peut gagner d'autres trophées», a-t-il conclu.

PREMIER LEAGUE ANGLAISE (CLASSEMENT DES PASSEURS) : Mahrez monte sur le podium

L'ailier international algérien de Manchester City Riyad Mahrez, a rejoint la troisième place du classement des passeurs de Premier league anglaise de football, à l'occasion de la 27^e journée entamée samedi. A l'occasion du déplacement à Leicester, les «Cityzens» ont fait la différence dans le dernier quart d'heure grâce au Brésilien Gabriel Jesus (80'), sur une huitième offrande de la saison de Mahrez. Le joueur algérien se hisse ainsi à la troisième loge, derrière l'international anglais de Liverpool Trent Alexander-Arnold (10 passes), et l'intouchable Kevin de Bruyne (Manchester City) qui caracole en tête avec 16 passes.

Cinq joueurs occupent conjointement la quatrième position avec 7 passes chacun: Roberto Firmino (Liverpool), Emiliano Buendia (Norwich City), David Silva (Manchester City), Son Heung-Min (Tottenham), et Adama Traoré (Wolverhampton). Mahrez (29 ans), qui détient 22 apparitions en championnat anglais, dont 15 titularisations, compte 7 buts au compteur. A l'issue de cette victoire, «Man City» conforte sa deuxième place au classement avec 57 points, loin derrière le solide leader Liverpool (76 points), qui



recevra lundi soir (21h00) West Ham, en clôture de cette 27^e journée, et qui vise le titre de champion qui fuit son palmarès depuis 1990. Manchester City sera en

appel mercredi prochain en Espagne pour défier le Real Madrid (21h00), en 1/8^e de finale (aller) de la Ligue des champions.

ITALIE:

La Serie A perturbée par le coronavirus, trois matches reportés

L'épidémie de nouveau coronavirus perturbe la Serie A: les autorités italiennes ont reporté à une date ultérieure trois matches de la 25^e journée prévus hier, après la découverte de deux foyers de contagion dans le nord du pays.

Les matches entre l'Inter et la Sampdoria, l'Atalanta Bergamo et Sassuolo, et entre

Vérone et Cagliari ont été reportés, a annoncé le gouvernement italien samedi tard dans la soirée.

Cette décision fait partie des mesures draconiennes prises par les autorités italiennes, alors qu'au total 79 personnes ont été contaminées et deux personnes sont décédées entre vendredi et

samedi. En attendant, la Juventus Turin, qui jouait samedi, a conservé la tête du classement en allant battre la Spal 2-1, avec un nouveau but de Cristiano Ronaldo.

Avec ce succès face à la lanterne rouge, les Turinois prennent quatre points d'avance sur la Lazio Rome, qui jouera dimanche sur le

terrain du Genoa, et six sur l'Inter Milan, qui devait jouer dimanche contre la Samp.

Les affaires domestiques ayant été mises en ordre, les hommes de Maurizio Sarri peuvent se tourner vers la Ligue des champions et l'OL, pour qui Ronaldo sera bien sûr le danger N.1.

Guardiola veut rester «un an de plus»

Pep Guardiola envisage de rester une saison supplémentaire sur le banc de Manchester City, malgré la suspension de deux ans de coupes d'Europe.



L'énorme coup de gueule de Sergio Ramos

Défait face à Levante ce samedi (1-0), Sergio Ramos a semblé très remonté contre l'arbitre de la rencontre, Alejandro José Hernández Hernández. Le Real Madrid pouvait difficilement plus mal préparer cette semaine décisive pour la suite de sa saison.



Gabriel Jesus délivre les Skyblues

Grâce à un but tardif de Gabriel Jesus, Manchester City a signé un succès précieux face aux Foxes, et conforte sa 2ème place au classement.

Largement distancés par Liverpool dans la lutte pour le titre, Leicester et Manchester City doivent encore batailler pour la place de dauphin des Reds. Si les Mancuniens comptaient quatre points d'avance sur les Foxes au coup d'envoi, venir s'imposer King Power Stadium pouvait constituer une victoire capitale pour les hommes de Pep Guardiola.

Sans surprise, la tâche a été particulièrement délicate pour les visiteurs, qui se sont heurtés à des locaux déterminés, à l'image de leur gardien Kasper Schmeichel. Dominée par Manchester City, la première période offrait un spectacle plaisant. Dès la 8e minute de jeu, Jamie Vardy rappelait à la défense des Skyblues qu'il était le danger numéro un. Au terme d'une belle course, l'Anglais voyait sa frappe croisée du pied droit heurter le montant d'Ederson. Première alerte.

Après avoir été en danger, les visiteurs se réveillaient et faisaient chauffer les gants du gardien Kasper Schmeichel, sur des frappes de Riyad Mahrez (9e) et Ilkay Gundogan (17e). Juste avant la pause, Manchester City se procurait deux énormes occasions, mais celles-ci ne permettant pas aux Champions en titre d'ouvrir le score.

Kun Aguero pensait pourtant y être parvenu dans le temps additionnel, mais voyait son but logiquement refusé pour une position de hors-jeu (45e). Au retour des vestiaires, l'Argentin avait l'occasion de se faire justice sur pénalty à la suite d'une main, mais butait sur un Kasper Schmeichel en état de grâce (62e).

Le quatrième pénalty de rang manqué par City cette saison. Pas dans un grand soir, Kun Aguero était remplacé par Gabriel Jesus en fin de rencontre. Et le coaching de Pep Guardiola allait être payant très rapidement. À peine entré en jeu, le Brésilien délivrait les siens à la suite d'une passe décisive signée Riyad Mahrez (80e). Grâce à ce but, les Mancuniens comptent désormais sept points d'avance sur Leicester. Méritants mais défaits, les Foxes pourraient même être tentés de regarder dans leurs rétroviseurs désormais.



Zidane ne lâcherait rien pour Sterling !

Bien que Raheem Sterling a dernièrement assuré vouloir poursuivre son aventure à Manchester City, le Real Madrid resterait en embuscade dans ce dossier, Zinedine Zidane appréciant beaucoup l'international anglais.



HAZARD FORFAIT POUR MAN CITY ET LE BARÇA !

Sorti sur blessure à la 67e minute face à Levante, l'international belge souffre d'une fissure du péroné. Si la durée de sa blessure n'a pas été communiquée, il manquera tout de même le 8e de finale aller face à Manchester City et le Clasico !

Coup dur pour Eden Hazard ! Revenant il y a peu de blessure, l'ailier gauche du Real Madrid était sorti sur blessure la veille lors de la défaite face à Eibar. Au lendemain de ce match, le club a communiqué sur la nouvelle blessure de l'international belge. En effet, ce dernier souffre d'une fissure dans le péroné distal droit. Si sa durée d'indisponibilité n'a pas été communiquée, il manquera sans doute le huitième de finale aller face à Manchester City et le Clasico.



QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Edité par la SARL
DK NEWS

Directeur général
Abdelmadjid CHERBAL

Directeur de la rédaction
Abdelmadjid TAREB

RÉDACTION ADMINISTRATION
«3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.47.97/023.38.48.00
FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.47.97/023.38.48.00
FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - ANEP spa - 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL. : 021.71.16.64 / 021.73.71.28 - FAX : 021.73.95.59 / 021.73.99.19

PARLEMENT

Une délégation de l'APN à la Réunion du Réseau parlementaire mondial de l'OCDE à Paris

L'Assemblée populaire nationale (APN) sera représentée par le député Abdelmadjid Dennouni aux travaux de la Réunion du Réseau parlementaire mondial de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), prévue du 24 au 26 février à Paris, indique un communiqué de la chambre basse du Parlement. «L'Assemblée populaire nationale (APN) sera représentée aux travaux de la Réunion du Réseau parlementaire mondial de l'Organisation de coopération et de développement économiques, prévue du 24 au 26 février à Paris, par le député Abdelmadjid Dennouni, en sa qualité de vice-président de l'Assemblée parlementaire de la Méditerranée», précise le communiqué.

PRÉSIDENTE

M. Tebboune préside une réunion du Conseil des ministres

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présidé, dimanche au siège de la Présidence de la République, la réunion périodique du Conseil des ministres dont l'ordre du jour comprend nombre de dossiers concernant plusieurs secteurs.



Lors de cette réunion, le Conseil examinera le projet de loi relatif à la prévention et à la lutte contre la discrimination et les discours de haine, à l'état du foncier industriel et à la

gestion des zones industrielles, aux perspectives de relance et de développement des activités culturelles, de la production culturelle et de l'industrie cinématographique, aux

jeunes et aux sports ainsi qu'au tourisme et à l'artisanat. Le Conseil des ministres examinera également un exposé sur la stratégie de communication gouvernementale.

MÉDIATEUR

Le décret portant institution du médiateur de la République publié dans le Journal officiel

Le décret portant institution du médiateur de la République, une instance de recours non juridictionnelle, a été publié dans le dernier Journal officiel.

Placé auprès du président de la République, d'où il tire son autorité, le médiateur de la République est une instance de recours non juridictionnelle qui «contribue à la protection des droits et libertés des citoyens et à la régularité du fonctionnement des institutions et administrations publiques», stipule le décret.

Le médiateur de la République est doté d'attributions de suivi et de surveillance générale qui lui permettent d'apprécier la qualité des rapports de l'administration avec les citoyens», énonce le texte, précisant que, dans ce cadre, le médiateur de la République «est saisi par toute personne physique qui, ayant épuisé tous les recours, s'estime lésée par un dysfonctionnement équipé d'un service public».

Il est relevé que le médiateur de la République «ne connaît pas de recours entre les services publics et leurs agents et ne peut pas, en outre, intervenir dans une procédure judiciaire ou remettre en cause une décision de justice». Le médiateur de la République «est doté d'attributions d'investigations lui permettant, avec la collaboration des ad-

ministrations et institutions concernées, de mener les actions nécessaires à la réalisation de ses missions». Il saisit, à cet effet, «toute administration ou institution en mesure d'apporter un concours utile et peut, également, se faire communiquer tout document ou dossier en rapport avec les actions susvisées». Dans les rapports adressés au Président de la République, le médiateur de la République propose «les mesures et décisions à prendre à l'encontre de l'administration concernée et/ou de ses fonctionnaires défaillants». Il dresse un bilan annuel de ses activités et en fait rapport au Président de la République, stipule le texte, ajoutant que le rapport «est accompagné de ses appréciations sur la qualité des prestations des services publics ainsi que de ses propositions et recommandations pour en améliorer le fonctionnement». Outre le rapport annuel, le médiateur de la République adresse à l'administration concernée par les difficultés dont il est saisi, toute recommandation ou proposition de nature à améliorer ou à réguler le fonctionnement du service en cause. Le service public, saisi par le médiateur de la République, est tenu d'y apporter, dans les délais raisonnables, toutes les réponses aux questions posées.

ALGÉRIE-EMIRATS ARABES UNIS

Plusieurs activités du chef d'Etat-major de l'ANP par intérim à Abu Dhabi

Le chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP) par intérim, le général-major Saïd Chanegriha a entamé hier samedi une visite aux Emirats Arabes Unis pour prendre part à la 4^{ème} édition de l'exposition «UMEX-2020» des systèmes télécommandés et à l'activité «simTEX-2020» des systèmes de simulation et d'entraînement, prévues du 23 au 25 février à Abu Dhabi, indique dimanche un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). «Sur invitation de Monsieur le Général de Corps d'Armée Hamad Mohamed Thani Al-Romaithi, Chef d'Etat-Major des Forces Armées Emiraties, Monsieur le Général-Major CHANEGRICHA Saïd, Chef d'Etat-Major de l'Armée Nationale Populaire par Intérim, a entamé, le 22 février 2020, une visite aux Emirats Arabes Unis, pour prendre part à la 4^e édition de l'exposition «UMEX-2020» des systèmes télécommandés et à l'activité «simTEX-2020», des systèmes de simulation et d'entraînement, organisée du 23 au 25 février 2020 à Abu Dhabi», précise la même source. «Monsieur le Général-Major et à son arrivée à l'Aéroport d'Abou Dhabi, a été reçu par Monsieur le Général-Major Fares Al-Mazrouie, Ministre d'Etat, Conseiller des Affaires Présidentielles de l'Etat des Emirats Arabes Unis», ajoute le communiqué. «Avant l'ouverture de l'exposition, Monsieur le Général-Major a été reçu officiellement au siège du Commandement de l'Etat-Major Général des

Forces Armées Emiraties, par Monsieur le Général de Corps d'Armée Hamad Mohamed Thani Al-Romaithi, Chef d'Etat-Major des Forces Armées Emiraties, où il a écouté les hymnes nationaux des deux pays et a passé en revue quelques formations des Forces Armées Emiraties qui lui ont rendu un salut d'honneur, pour co-présider, ensuite, aux côtés de son hôte une séance de travail en présence d'un nombre d'officiers de l'Armée Emiratie et des membres de la délégation algérienne accompagnant Monsieur le Général-Major, pendant laquelle les deux parties ont examiné les domaines de coopération entre les deux Armées et les horizons de sa promotion, au service des intérêts communs des deux pays frères», souligne le MDN. La même source précise qu'«à cette occasion, Monsieur le Général-Major a transmis à son homologue émirati les salutations des personnels de l'Armée nationale populaire aux personnels des Forces Armées Emiraties». «A l'issue et au palais des expositions, Monsieur le Général-Major était à la tête des Chefs des délégations reçues par le superviseur de cette cérémonie, Son Altesse Cheikh Mansour Ben Zayed Al-Nahyane, Vice-président du Conseil des Ministres, Ministre des Affaires Présidentielles de l'Etat des Emirats Arabes Unis, à qui Monsieur le Général-Major a transmis les salutations de Monsieur Abdelmadjid Tebboune, Président de la République, Chef Suprême des Forces Armées,

Ministre de la Défense Nationale, qui tient énormément à promouvoir la coopération fraternelle entre les deux pays, à la hauteur des aspirations des deux peuples frères». Selon le communiqué, Monsieur le Général-Major a visité, ensuite, en compagnie de Son Altesse Cheikh Mansour Ben Zayed Al-Nahyane les différents pavillons de l'exposition. «Monsieur le Général-Major a eu une rencontre officielle avec Son Altesse Cheikh Mansour Ben Zayed Al-Nahyane, Vice-président du Conseil des Ministres, Ministre des Affaires Présidentielles de l'Etat des Emirats Arabes Unis, en présence, pour la partie algérienne, de l'Ambassadeur algérien à Abu Dhabi, et de l'Attaché de Défense ainsi que des membres de la délégation accompagnant Monsieur le Général-Major, et pour la partie émiratie, du Général-Major Fares Al-Mazrouie, Ministre d'Etat, Conseiller des Affaires Présidentielles des Emirats Arabes Unis, de Monsieur Souhail Al-Mazrouie, Ministre de l'Industrie et de l'Energie et de Monsieur Mohamed Ahmed Al-Baouardi, Secrétaire d'Etat des Affaires de Défense», ajoute le MDN. «Cette rencontre a permis aux deux parties de passer en revue l'état de la coopération entre les armées des deux pays, notamment dans le domaine des fabrications militaires qui a connu un développement remarquable, et qui constitue un modèle de réussite pour la coopération entre les deux pays frères», note le communiqué du MDN.

INVESTISSEMENT

Le FCE réclame la révision des missions du CNI

Le Président du Forum des chefs d'entreprises (FCE), Mohamed Samy Agli, a appelé mardi à Alger, à la révision des missions du Conseil national d'Investissement (CNI), chargé actuellement de délivrer les permis d'investissement. «Nous sommes partisans de la suppression des agréments, autorisations, licences (relative à l'investissement)... Le CNI n'a pas apporté grand-chose. Il est devenu un club, si on connaît (l'investissement) on fait passer le dossier, sinon il est bloqué», a déclaré M. Agli lors d'une rencontre organisée par le FCE, sur le dispositif d'investissement en Algérie. Il s'agit, a-t-il estimé, d'un modèle qui a «prouvé son échec», déplorant le «fonctionnement bureaucratique» de ce conseil, avec même des faits de «corruption». Rappelant que toute création d'entreprises en partenariat doit passer par cet organe «sans aucun plafond défini», M. Agli a estimé que le CNI constituait un «frein» pour l'investissement, au moment où l'acte d'investir doit être facilité plus que jamais.

«L'Investisseur est comptable de ses actes, l'Etat doit l'accompagner tout en lui demandant des comptes en matière de création d'emploi, de richesses, de contributions fiscales. Le CNI n'a donc aucune utilité», a-t-il souligné. Le premier responsable du FCE a fait savoir, par ailleurs, que cette organi-

sation patronale préparait des propositions pour la prochaine révision de la Constitution, en se focalisant sur la liberté d'investir et la protection des investissements. De son côté, le vice-président du FCE, Salah-Eddine Abdessemed, a expliqué que «le CNI prenait des décisions en dehors de la loi sur l'investissement promulguée en 2016 qui n'a pas été suivie des textes d'application, ce qui a donné lieu à une autre loi sous-terramine».

«La loi 2016 n'a pas été appliquée jusqu'au bout, le CNI s'est donc substitué à la loi en prenant des décisions discrétionnaires. Il ne permet pas un investissement libre», a-t-il déploré. M. Abdessemed a également ponté du doigt l'instabilité juridique en Algérie alors que les investisseurs ont besoin d'un dispositif efficace et porteur de réponses à leurs préoccupations. Entre 1988 et 2016, sept cadres juridiques régissant l'investissement ont été adoptés, rappelle-t-il. Concernant les actions à mener pour remédier à cette situation, il propose de maintenir la loi actuelle sur l'investissement qui est, selon lui, «assez attractive» mais en la complétant avec les textes d'application nécessaires. «Nous ne voulons pas revenir au cycle infernal des dispositifs qui changent tous les trois ans. Nous voulons plutôt adopter le plus rapidement possible des textes

d'application pour que les investissements puissent être régis par un cadre juridique correct, cohérent qui redonne confiance aux investisseurs». Sur ce point, l'économiste, Mohamed Chérif Belmihoub, a souligné que l'attractivité d'un pays en matière d'investissement relève essentiellement de la qualité de l'administration économique et de la sûreté juridique. «Focaliser sur la fiscalité pour attirer les investissements étrangers est une stupidité. La stabilité macroéconomique, institutionnelle et juridique et la qualité de l'administration reviennent au-devant des préoccupations», a-t-il expliqué. L'économiste a aussi plaidé pour la prise de certaines «mesures correctives» du Code de l'investissement, dans le cadre d'une éventuelle loi de finances complémentaire 2020. «Dans le fond, la loi 2016 est bonne, mais elle est un mauvais texte dans sa forme puisque la plupart de ses articles renvoient à la réglementation», note M. Mihoubi. Lors des débats, les intervenants ont surtout appelé à la mise à jour des différents textes relatifs au secteur du Commerce en introduisant les nouvelles formes de contrats, les innovations en matière de création d'entreprises, des clarifications concernant les modes de cessation d'activités ainsi que la création de tribunaux commerciaux.